

**INISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2023, au 30 Juin

Juillet 2023

NOTE SYNTHETIQUE SUR L'EXECUTION DU BUDGET AU 30 JUIN

Le budget de l'Etat, exercice 2023, s'est exécuté au deuxième trimestre dans un contexte national socio-économique marqué par les effets néfastes de la crise russo-ukrainienne, notamment l'accentuation des pressions sur les prix des produits importés et locaux. Il est noté également une dynamique de reconquête du territoire et la perspective d'une campagne agropastorale favorable.

Les prévisions de recettes de la Loi de Finances Initiale (LFI) s'élèvent à **2 631,26 milliards FCFA**. En intégrant les recettes destinées au CAST « remboursement crédits TVA » d'un montant de **100 milliards FCFA**, ces prévisions s'élèvent à **2 731,26 milliards FCFA**.

Le niveau de mobilisation des recettes à fin juin 2023 s'établit à **1 399,93 milliards FCFA**, soit un niveau de réalisation de **51,26%**. Les recettes ordinaires et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de **1 232,10 milliards FCFA** et **167,83 milliards FCFA** en 2023 contre 1 110,96 milliards FCFA et 104,26 milliards FCFA en 2022, soient des hausses respectives de 121,14 milliards FCFA et 63,57 milliards FCFA entre les deux périodes.

Au titre des dépenses budgétaires, pour une prévision annuelle de 3 235,91 milliards FCFA des crédits de paiement, les dépenses exécutées à fin juin 2023 s'élèvent à **1 856,09 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **57,36%** contre un taux d'exécution de 47,91% en 2022 à la même période. Les dépenses ordinaires affichent un volume engagé visé de 1 162,06 milliards FCFA, soit un taux de 56,06 % sur des CP ajustés de 2 072,99 milliards FCFA. Les dépenses en capitaux enregistrent un montant engagé visé de 694,03 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 59,68%.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin juin 2023, il a été décaissé 1 927,72 milliards FCFA contre des encaissements constatés de 1 856,61 milliards FCFA. Il se dégage un solde excédentaire de **71,11 milliards FCFA** sous la période, entièrement couverte par les disponibilités de début de période.

Au 30 juin 2023, il se dégage une épargne budgétaire de **19,75 milliards FCFA** et un solde budgétaire global déficitaire de **506,45 milliards FCFA** (hors recouvrement des recettes destinées au CAST « remboursement crédits TVA » d'un montant de 50,29 milliards FCFA), pour des soldes prévisionnels respectifs de 273,18 milliards FCFA et -604,65 milliards FCFA. Il ressort donc une épargne budgétaire positive qui signifie que les ressources propres du budget de l'Etat ont permis à cette date de faire face aux charges de fonctionnement de l'Administration publique. Elle pourrait servir à la couverture partielle des investissements. Quant au solde budgétaire global en amélioration par rapport au niveau de fin période, il pourrait s'expliquer par le fait qu'en fin juin, l'exécution des dépenses d'investissements sur ressources propres n'avait pas encore amorcé sa phase ascendante, beaucoup de dépenses d'investissements étant en cours de contractualisation.

Au regard de l'incertitude liée à la mobilisation des appuis budgétaires, il sied de recourir à l'élaboration d'une loi de finances rectificative pour l'ajustement de la loi de finances initiale.

TABLE DES MATIERES

NOTE SYNTHETIQUE SUR L'EXECUTION DU BUDGET AU 30 JUIN.....	A
TABLE DES MATIERES	B
TABLEAUX	C
LISTE DES GRAPHIQUES	C
LISTE DES ANNEXES	D
SIGLES ET ABBREVIATIONS	E
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE ECONOMIQUE	2
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	2
I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE.....	4
II. RAPPEL DES PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2023 ET CONFIGURATION DU BUDGET AU 30 JUIN	5
II.1. RAPPEL DES PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2023.....	5
II.1.1. Priorités du budget 2023	5
II.1.2. Mesures pour l'exécution du budget 2023	6
II.2. CONFIGURATION DU BUDGET AU 30 JUIN 2023.....	7
III. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES	8
III.1. REALISATION DES RECETTES BUDGETAIRES AU TITRE DU DEUXIEME TRIMESTRE	8
III.1.1. Analyse des réalisations des recettes ordinaires du 2^{ème} trimestre 2023	9
III.1.2. Analyse des réalisations des recettes extraordinaires du 2^{ème} trimestre 2023	11
III.2. REALISATION DES RECETTES BUDGETAIRES AU TITRE DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2023	12
III.2.1. Analyse des réalisations des recettes ordinaires au titre du 1^{er} semestre	13
III.2.2. Analyse des réalisations des recettes extraordinaires au titre du premier semestre	14
IV. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	27
IV.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE	29
IV.1.1. Dépenses ordinaires	31
IV.1.2. Dépenses en capital	34
IV.2. ANALYSE DE LA SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME ET DOTATION.....	37
IV.2.1. Analyse de la situation d'exécution des CP des programmes et dotations	37
IV.2.2. Analyse de la situation d'exécution des AE des programmes et dotations	37
IV.2.3. Analyse de la performance des programmes budgétaires	38
IV.3. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES	39
IV.4. ANALYSE DES DEPENSES SOCIALES.....	39
IV.5. ANALYSE DES LIGNES RELATIVES A LA PRISE EN CHARGE DES EFFETS DE LA COVID 19	39
IV.6. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE, D'EAU, ET DE TELEPHONE..	40
IV.6.1. Analyse des dépenses de consommation d'eau	40
IV.6.2. Analyse des dépenses de consommation d'électricité	41
IV.6.3. Analyse des dépenses de consommation de téléphone	41
IV.7. SITUATION DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE	42
V. ANALYSE DES INDICATEURS DE BONNE GOUVERNANCE DES MARCHES PUBLICS	42
V.1. DU RESPECT DE L'INDICATEUR "IP18"	42
V.2. DU RESPECT DE L'INDICATEUR "IP19"	43
V.2.1. Appel à concurrence ouverte	43
V.2.2. Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte)	43
V.3. SITUATION DES REMISES DE PENALITES ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES	44
V.3.1. Remises de pénalités	44
V.3.2. Intérêts moratoires	44

VI. GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ETAT	44
VI.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS	44
VI.2. SITUATION DES DECAISSEMENTS.....	45
VI.3. SOLDE DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENT ET DE DECAISSEMENT.....	45
VI.4. EVOLUTION MENSUELLE DES COMPTES DE DEPOTS AU 30 JUIN 2023.....	45
VI.5. ETAT DES ARRIERES DES DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT AU 30 JUIN 2023	45
VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE	46
VII.1. SOLDES BUDGETAIRES	46
VII.2. EPARGNE BUDGETAIRE ET SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL	46
VII.3. AGREGATS DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE LETAT AU 30 JUIN 2023	47
VIII. RECOMMANDATIONS	47
CONCLUSION	47
ANNEXES	I

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles et du PIB sur la période 2020-2023 (en%)	5
Tableau 2 : Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires du 2ème trimestre 2022, des 1er et 2ème trimestres 2023 (en milliards FCFA)	10
Tableau 3 : Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires des 2ème trimestre 2022, 1er et 2ème trimestres 2023 (en milliards FCFA)	11
Tableau 4 : Etat de recouvrement des recettes au 30 juin 2022 et 2023 (en milliards FCFA).....	12
Tableau 5 : Situation des recettes ordinaires par régie à fin juin 2022 et 2023 (en milliards)	24
Tableau 6 : Situation des décaissements des dons projets par groupe de donateurs au 30 juin 2023 (en milliards FCFA).....	26
Tableau 7: Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe de donateur au 30 juin 2022 et 2023 (en milliards FCFA).....	26
Tableau 8 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2022 et 2023 (en milliards de FCFA)	28
Tableau 9 : Volume des dépenses engagées visées par nature du 1er et 2ème trimestre 2023 (en milliards FCFA).....	29
Tableau 10 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures au 30 juin 2023 (en FCFA).....	37
Tableau 11 : Evolution de consommation d'eau à fin février sur la période 2022 à 2023.....	40
Tableau 12 : Evolution de consommation d'électricité à fin avril sur la période 2022 à 2023.....	41
Tableau 13: Evolution de consommation d'électricité à fin avril sur la période 2022 à 2023.....	41
Tableau 14 : Situation des soldes au 30 juin 2023 (en milliards FCFA).....	46

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolutions et perspectives de croissance économique (en %) dans les différentes zones..	2
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles.....	4
Graphique 3 : recouvrements des recettes au 2 ^{ème} trimestre 2022 et 2023 par catégorie.	9
Graphique 4 : recouvrements des recettes ordinaires à fin juin 2022 et 2023 par nature.	13
Graphique 5 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2022 et 2023.....	13
Graphique 6 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2022 et 2023.	17

Graphique 7 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin juin 2022 et 2023.....	18
Graphique 8 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin juin 2022 et 2023.....	20
Graphique 9 : Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin juin 2022 et 2023.	22
Graphique 10 : Evolution des dépenses par nature entre fin juin 2022 et 2023 (Base engagée visée, en milliards FCFA).....	29
Graphique 11 : Situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023, au 30 juin (Base engagée visée, en milliards FCFA et en %).....	30
Graphique 13 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 juin 2023 (en milliards FCFA)	45

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Evolution des prévisions budgétaires 2022 et 2023 au 30 juin 2023 (En milliards de FCFA).....	I
Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	I
Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	II
Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	III
Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements de l'Etat au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	IV
Annexe 6 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat seul au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	V
Annexe 7 : Situation d'exécution des crédits de paiement par programme budgétaire au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	VI
Annexe 8 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement par programme budgétaire au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	IX
Annexe 9 : Etat de réalisation des principaux résultats majeurs des programmes budgétaires au 30 juin 2023.	XI
Annexe 10 : Situation d'exécution des crédits délégués au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	XVIII
Annexe 11 : Situation d'exécution des dépenses sociales au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	XIX
Annexe 12 : Etat de consommation d'eau des ministères et institutions en 2022 et 2023 au 30 juin (en milliers FCFA).....	XX
Annexe 13 : Etat de consommation d'électricité des ministères et institutions en 2022 et 2023 au 30 juin (en milliers FCFA).....	XXI
Annexe 14 : Etat de consommation de téléphone des ministères et institutions en 2022 et 2023 au 30 juin (en milliers FCFA).....	XXII
Annexe 15 : Situation de liquidation des engagements en procédure normale par ministère et par institution au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	XXIII
Annexe 16 : Situation de liquidation des engagements en procédure normale par programme au 30 juin 2023 (en milliers FCFA).....	XXIV

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACCT	: Agence Comptable Centrale du Trésor
ADE	: Autres Droits d'Enregistrement
AE	: Autorisation d'Engagement
ALT	: Assemblée Législative de Transition
ARCEP	: Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
BAD/FAD	: Banque Africaine de Développement/Fonds Africain de Développement
CE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM/IDA	: Banque Mondiale/Association Internationale de Développement
CAST	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor
CID	: Circuit Informatisé de la Dépense
CODEP-MP	: Comité de Suivi des délais d'Exécution des Dépenses Publics et des Marchés Publics
CP	: Crédit de Paiement
DC-BR	: Dépositaire Central/Banque de Règlement
DCIM	: Dépenses Communes Interministérielles
DGB	: Direction Générale du Budget
DG-CMEF	: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGF	: Direction de la Gestion des Finances
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOC	: Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
FEC	: Facilité Elargie de crédits
FED/UE	: Fonds Européen de Développement/Union Européenne
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
IAP	: Instrument Automatisé de Prévisions
IFU	: Identifiant Financier Unique
IP	: Indicateur de Performance
IPC	: Indice Prix Consommation
IRCM	: Impôts sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
IS	: Impôt sur les Sociétés
IUTS	: Impôt Unique sur les Traitements et Salaires
LFI	: Loi de finances Initiale
LFR	: Loi de finances rectificative
LOLF	: Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEFP	: Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement en Europe
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PCS	: Prélèvement Communautaire de Solidarité
PDF	: Plan de Déblocage des Fonds

PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Sociale
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PRM/DMP	: Personne responsable des Marchés/Directeur des marchés Publics
PSCE	: Programme Spécial de Création d'Emplois
PSUT	Programme Socio-économique d'Urgence de la Transition
PTBA	: Plan de Travail du Budget Annuel
RAR	: Restes à Recouvrer
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du personnel de l'Etat
SIGEET	: Système Intégré de gestion de l'Eau, de l'Electricité et du Téléphone
SIMP	: Système d'Information Intégré des marchés Publics
SI-N@folo	: Système Intégré N@folo
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONABHY	: Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
SYLVIE	: Système de Liaison Virtuelle des opérations d'Importation et d'Exportation
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPP	: Taxe sur les Produits Pétroliers
TR	: Trésorerie Régionale
TSB	: Taxe sur les Boissons
TST	: Taxe sur les Tabacs
TVA	: Taxe sur la valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UR	: Unités de Recouvrement

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2023 a été adopté par la Loi n°029-2022/ALT du 24 décembre 2022 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023. Promulguée par le décret n°2022-1144/PRES-TRANS du 30 décembre 2022, ladite loi a été mise en exécution à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dans le cadre du suivi de l'exécution de cette loi, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) a produit ce présent rapport sur la situation d'exécution du budget et de la gestion de la trésorerie de l'Etat au 30 juin 2023.

Il répond aux exigences édictées dans la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances (LOLF) qui dispose en son article 94 que : « le gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application du texte de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023 au 30 juin tant en recettes qu'en dépenses.

Il comprend :

- l'analyse du contexte économique;
- le rappel des priorités et mesures pour l'exécution du budget 2023 et configuration du budget de l'Etat au 30 juin 2023 ;
- la situation de la mobilisation des recettes ;
- la situation de l'exécution des dépenses budgétaires, la situation d'exécution des plans de passation des marchés ;
- la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire ;
- les principales recommandations.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2023 s'est exécuté au deuxième trimestre dans un environnement économique international marqué par la poursuite des tensions géopolitiques et des tensions inflationnistes ainsi que le durcissement des conditions financières.

L'environnement national reste marqué par la crise sécuritaire et des actions de reconquête du territoire national.

I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL

La croissance économique mondiale est attendue en décélération à 2,8 % en 2023, après 3,4% en 2022¹. Ce ralentissement est imputable aux perturbations du secteur financier, au niveau élevé de l'inflation, aux effets de la crise russo-ukrainienne et à l'héritage de trois années de COVID-19.

L'inflation mondiale baisserait à 7,0% en 2023 contre 8,7% en 2022, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires ainsi que du durcissement des conditions financières par le relèvement des taux directeurs par la plupart des banques centrales.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique enregistrerait un ralentissement en 2023 avec un taux de 3,6% après 3,9% en 2022. Cette contre-performance s'expliquerait, notamment par le ralentissement de la demande de biens exportés par la région en raison du ralentissement de l'activité économique mondiale.

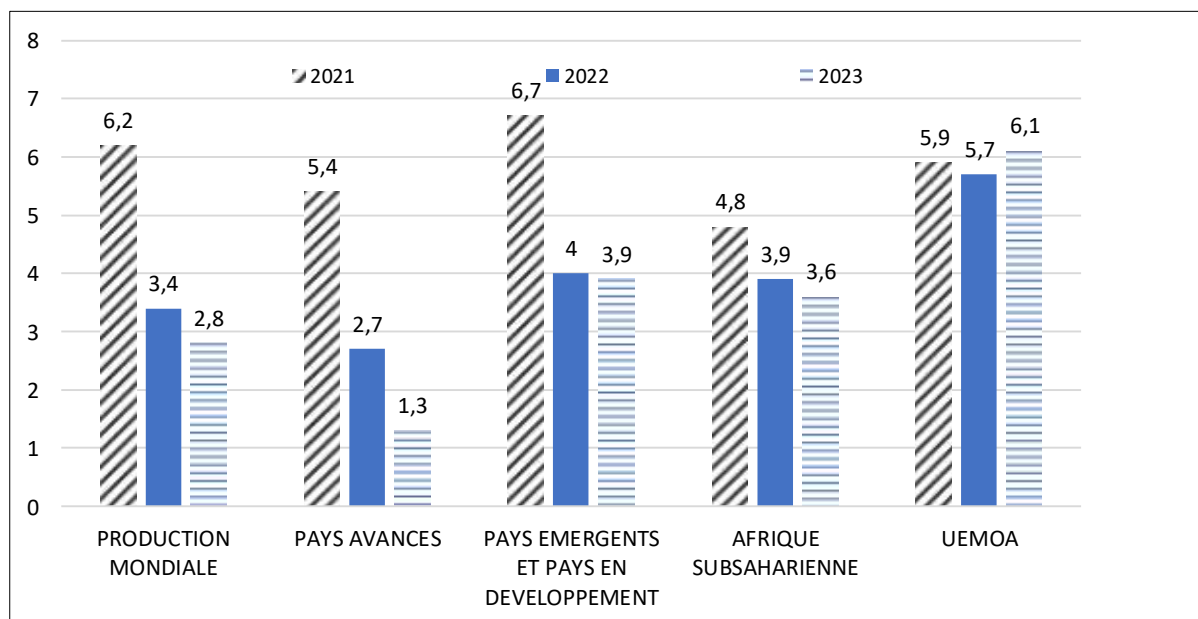
L'inflation de la région resterait élevée en s'établissant à 14,0% en 2023 contre 14,5% en 2022. Ce niveau des prix est imputable principalement aux effets du conflit en Ukraine, à la persistance de l'inflation mondiale et à la hausse des coûts d'emprunt pour les pays du fait de la dépréciation des monnaies nationales.

Dans l'UEMOA, la croissance de l'activité économique est plus vigoureuse en 2023 avec un taux de 6,1% contre 5,7% un an plus tôt, en lien avec le renforcement de l'activité dans l'ensemble des secteurs.

Le niveau général des prix à la consommation dans l'Union baisserait de 3,4 points de pourcentage pour se situer à 3,7% en 2023 contre 7,1% en 2022, dans un contexte de détente des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers, et de poursuite des mesures de lutte contre la vie chère.

Graphique 1 : Evolutions et perspectives de croissance économique (en %) dans les différentes zones

¹ FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023



Source: DGEF, à partir de la mise à jour des Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI, avril 2023

Sur le marché des changes, le cours du dollar US par rapport au FCFA s'est situé à 605,2 FCFA en juin 2023, contre 603,7 FCFA en mai, en appréciation de 0,3%. Comparativement au même mois de l'année 2022, la dépréciation est de 2,5%. Au cours du 2^{ème} trimestre 2023, le dollar US s'est échangé en moyenne à 602,3 FCFA contre 615,8 FCFA au même trimestre de l'année 2022, soit une dépréciation de 2,2%.

Sur le marché des matières premières, l'once d'or s'échangeait à 1 943,6 dollars US en juin 2023, contre 1 992,8 dollars US un mois plus tôt, en régression de 2,5%. En glissement annuel, il est en hausse de 5,9%. En moyenne trimestrielle, le cours de l'once d'or s'est élevé à 1 978,4 dollars US au 2^{ème} trimestre 2023, en hausse de 5,6% par rapport à celui de l'année 2022.

Quant au **cours du coton**, il a enregistré une baisse de 1,7% en juin 2023, se situant à 2 038,8 dollars US contre 2 073,4 dollars US le mois précédent. En comparaison avec juin 2022, le cours a chuté de 40,0%. En moyenne, le cours a baissé de 40,5% au deuxième trimestre de 2023 en s'affichant à 2 070,1 dollars US contre 3 477,7 dollars US la même période en 2022.

Pour ce qui est du **cours du baril de pétrole**, produit importé, il a enregistré une baisse de 1,1% en juin 2023, en variation mensuelle. En effet, il s'est affiché à 74,9 dollars US contre 75,7 dollars US en mai. En glissement annuel, le baril de pétrole est en baisse de 37,6%.

En moyenne, le cours du baril s'est établi à 78,2 dollars US au 2^{ème} trimestre de 2023 contre 112,7 dollars US à la même période en 2022, en régression de 30,6%.

I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

Sur le plan national, l'activité économique au deuxième trimestre 2023 se déroule dans un environnement marqué d'une part, par une dynamique de reconquête du territoire national et d'autre part, par la persistance des effets négatifs de la crise russo-ukrainienne, au regard des niveaux toujours élevés des prix à la consommation.

Sous l'hypothèse de la poursuite de cette bonne dynamique associée à la perspective d'une campagne agro-pastorale favorable et ce malgré un contexte international difficile, la croissance économique connaîtrait une accélération de son rythme en 2023.

La croissance économique ressortirait à 4,4% contre 1,5% en 2022². Le PIB nominal s'établirait à 12 526,5 milliards FCFA en 2023 contre 11 777,5 milliards FCFA en 2022. La croissance en 2023 serait tirée par l'ensemble des secteurs.

S'agissant du secteur primaire, sa valeur ajoutée serait en hausse de 3,6% en 2023 après 7,7% en 2022. Ce résultat serait lié principalement à la reprise des activités dans les branches « Agriculture hors égrenage de coton » (+5,0%), « Agriculture » (+4,1%) et « Sylviculture et chasse » (+2,5%). Quant à l'«égrenage coton », sa valeur ajoutée ressortirait en baisse de 22,6%.

Quant au secteur secondaire, sa valeur ajoutée ressortirait à 3,1% en 2023 après une contraction de 8,7% en 2022. Cette évolution serait principalement impulsée par les branches « activités extractives » (+3,4%), « activités manufacturières » (+3,4%) et « Electricité - Eau - Assainissement » (+1,6%).

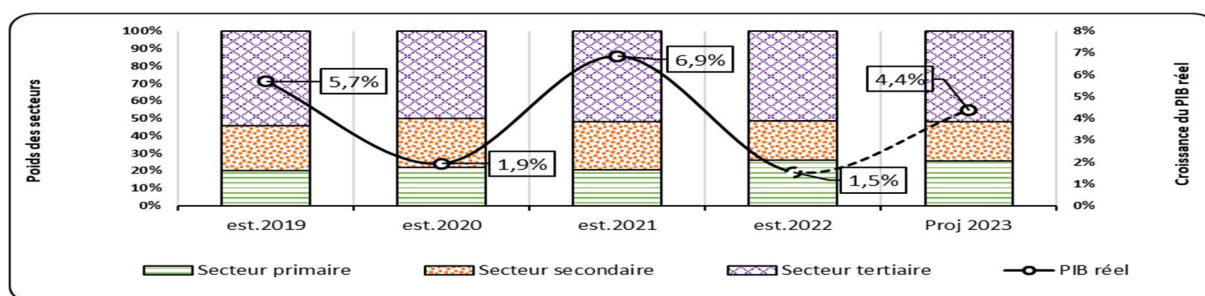
Concernant le secteur tertiaire, sa valeur ajoutée progresserait de 5,9% en 2023 après une croissance de 6,1% en 2022. Cette performance serait imputable principalement aux branches « activités professionnelles, scientifiques, techniques, services de soutien et de bureau » (+17,4%), « activités immobilières » (+10,8%), « hôtellerie et restauration » (+6,9%) et « Services d'administration publique et autres services » (+5,2%).

Le taux d'inflation au mois de juin 2023 est de 8,5%, contre 9,0% en juin 2022. Pour l'année 2023, l'inflation ressortirait à 5,5% contre 14,1% en 2022.

Le graphique 2 et le tableau 1 donnent l'évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles

² DGEP/IAP, juin 2023



Source : DGEP/IAP, juin 2023

Tableau 1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles et du PIB sur la période 2020-2023 (en%)

Rubrique	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB réel (%)	1,9%	6,9%	1,5%	4,4%
Secteur primaire (%)	6,5%	-7,6%	7,7%	3,6%
Secteur secondaire (%)	6,4%	8,3%	-8,7%	3,1%
Secteur tertiaire (%)	-3,1%	13,5%	6,1%	5,9%
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	6,5%	-7,6%	7,7%	3,6%
PIB Nominal en milliards FCFA	10 310,6	10 932,8	11 777,5	12 526,5
Taux d'inflation en moyenne annuelle (%)	1,9%	3,9%	14,1%	5,5%

Source : DGEP/IAP, juin 2023

II. RAPPEL DES PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2023 ET CONFIGURATION DU BUDGET AU 30 JUIN

II.1. RAPPEL DES PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2023

II.1.1. Priorités du budget 2023

L'élaboration du budget de l'Etat, exercice 2023, est intervenue dans un contexte marqué au plan national par une situation sécuritaire et une crise humanitaire sans précédent du fait des attaques terroristes.

Il s'agit d'apporter une réponse efficace en matière de lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité du territoire ainsi que la résolution de la crise humanitaire. La refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance ainsi que la réconciliation nationale et à la cohésion sociale sont inscrites au titre des priorités de l'exercice 2023.

La définition des choix stratégiques en matière de recettes et de dépenses s'est inscrite dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la politique budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement de Transition pour l'année 2023.

Ces choix stratégiques reposent toujours sur la couverture de plus en plus importante des charges du budget par les recettes propres et le recours aux autres formes de concours,

notamment les financements extérieurs sous forme d'appuis budgétaires, le marché financier sous-régional ou le Partenariat public-privé.

Au titre des recettes budgétaires, il importe de poursuivre l'accroissement continu des recettes propres à travers la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes pour optimiser le rendement de l'impôt d'une part, et le parachèvement des réformes visant à accroître substantiellement l'assiette fiscale d'autre part.

En matière de dépenses, les choix stratégiques reposent prioritairement sur l'efficacité du système à travers une optimisation de l'allocation des ressources d'une part et la qualité de la budgétisation pour une bonne exécution du budget d'autre part.

Il s'agit donc de couvrir en priorité les actions du plan d'actions de la transition tout en retenant les objectifs de développement notamment de croissance économique. Au regard du volume important de ressources à mobiliser pour le plan d'actions, les inscriptions nouvelles autres que celles du plan d'actions seront limitées au maximum.

L'effort sera cependant fait en vue de doter dans la mesure du possible les programmes en cours dans le souci de respecter les engagements avec les partenaires. Dans ce sens, les efforts déployés à l'endroit des secteurs prioritaires seront maintenus afin d'assurer la production de biens et services de base en quantité et en qualité pour les populations en général et les plus défavorisées en particulier.

Au titre de la modernisation des procédures de la dépense publique, il s'agira de poursuivre la dématérialisation des processus de passation de la commande publique et des documents de la chaîne de la dépense publique ainsi que la mise en œuvre des innovations introduites par le décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation type des départements ministériels, notamment les Directions de la Solde et de l'Ordonnancement pour une plus grande efficacité de la dépense publique.

II.1.2. Mesures pour l'exécution du budget 2023

Elles s'inscrivent dans le cadre d'une mobilisation optimale des recettes d'une part, et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses d'autre part.

En matière de mobilisation de recettes propres, le gouvernement poursuivra les efforts de modernisation des procédures entamées au niveau des régies de recettes afin d'optimiser le rendement de l'impôt. Ainsi, les télés procédures seront progressivement élargies aux autres catégories de contribuables.

Par ailleurs, les autres réformes visant à élargir de manière substantielle l'assiette fiscale notamment, la mise en place du Cadastre fiscal seront poursuivies.

En matière de dépenses, l'exécution sera toujours marquée par la poursuite d'une part, des actions de réforme du budget programme et d'autre part, des actions de rationalisation des charges de fonctionnement en vue de dégager plus d'espace budgétaire pour financer les dépenses d'investissement.

II.2. CONFIGURATION DU BUDGET AU 30 JUIN 2023

Le budget de l'Etat, exercice 2023 a été arrêté en recettes et en dépenses (crédits de paiement) respectivement à **2 631,26 milliards FCFA** et **3 235,91 milliards FCFA** avec une épargne budgétaire de **273,18 milliards FCFA** et un besoin de financement de **604,65 milliards FCFA**. Les autorisations d'engagement s'élevaient à **859,86 milliards FCFA**.

De l'analyse des mouvements de crédits opérés dans le cadre de la fongibilité asymétrique, des transferts et des virements de crédits, la nouvelle configuration du budget au 30 juin 2023 au titre des crédits de paiement se présente par natures de dépenses comme suit :

- les **dépenses d'acquisition de biens et services** ressortent à 220,94 milliards FCFA contre 209,00 milliards FCFA dans la loi de finances initiale (LFI), soit un accroissement en valeur absolue de 11,94 milliards FCFA et en valeur relative de 5,71%;
- les **dépenses de transferts courants** passent de 533,28 milliards FCFA dans la LFI à 519,38 milliards FCFA, soit une régression de 13,9 milliards FCFA en valeur absolue et 2,61% en valeur relative;
- les **dépenses en atténuation des recettes** ressortent à 1,33 milliards FCFA contre 1,00 milliards FCFA dans la loi de finances initiale (LFI), soit un accroissement de 33% en valeur relative ;
- les **dépenses d'investissement exécutées par l'Etat** sur ressources propres ressortent à 697,62 milliards FCFA contre 696,00 milliards FCFA de prévisions initiales, soit un accroissement de 1,62 milliards FCFA.

Les autres natures de dépenses (charges financières de la dette, dépenses de personnel et dépenses en capitales) ressortent inchangées par rapport aux prévisions initiales.

Les détails de la nouvelle configuration du budget sont donnés à *l'annexe n°1*.

III. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

Les prévisions de recettes pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023 se chiffrent à 2 731,26 milliards FCFA³, dont 2 447,80 milliards FCFA et 283,46 milliards FCFA respectivement pour les recettes ordinaires et les recettes extraordinaires.

La mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à **1 399,93 milliards FCFA** au 30 juin 2023 pour un objectif semestriel de 1 327,96 milliards FCFA, soit une performance de 105,42%. Ces réalisations représentent **51,26%** de l'objectif annuel.

Comparé au niveau des recouvrements au 30 juin 2022, il ressort une hausse de 184,71 milliards FCFA en valeur absolue et 15,20% en valeur relative.

III.1. REALISATION DES RECETTES BUDGETAIRES AU TITRE DU DEUXIEME TRIMESTRE

Au cours du 2^{ème} trimestre, les recettes totales ont été recouvrées à hauteur de 704,19 milliards FCFA. Par rapport aux réalisations du 1^{er} trimestre qui s'élevaient à 695,23 milliards FCFA, il ressort une hausse du volume de la réalisation trimestrielle de 8,96 milliards FCFA.

Comparativement au recouvrement du 2^{ème} trimestre 2022 qui s'est chiffré à 716,57 milliards FCFA, il est enregistré une baisse de 12,38 milliards FCFA en valeur absolue et de 1,73% en valeur relative.

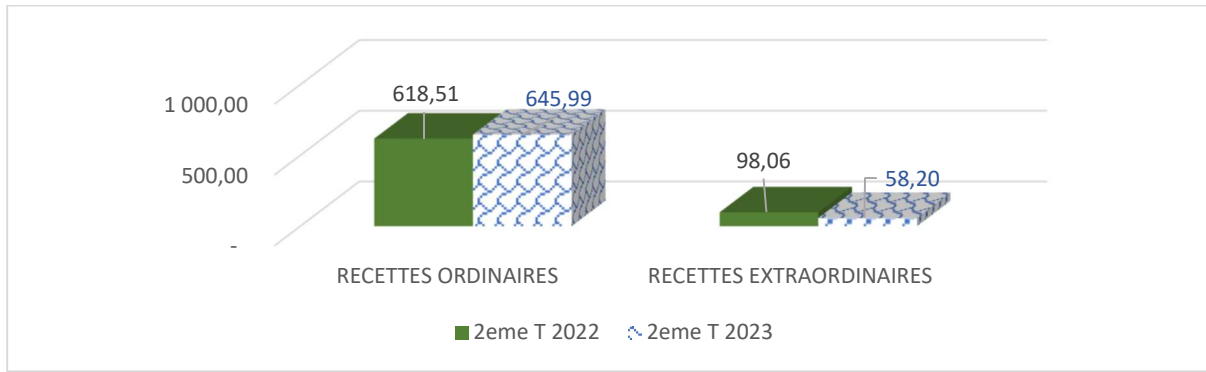
Les réalisations des recettes ordinaires (645,99 milliards FCFA) constituent 91,73% des ressources du trimestre contre 84,24% au 1^{er} trimestre 2023 et 86,32% au 2^{ème} trimestre 2022.

Les encaissements au titre des recettes extraordinaires enregistrent des baisses de 51,42 milliards FCFA et de 39,86 milliards FCFA respectivement par rapport au 1^{er} trimestre 2023 et au 2^{ème} trimestre 2022.

Le graphique ci-dessous illustre les recouvrements des recettes au 2^{ème} trimestre 2022 et 2023 par catégories.

³ Le montant total des recettes du budget de l'Etat intègre le montant des recettes recouvrées au profit du compte affectation spéciale du Trésor (CAST) « remboursement crédits TVA » d'un montant de 100 milliards.

Graphique 3 : recouvrements des recettes au 2^{ème} trimestre 2022 et 2023 par catégorie.



Source : MEFP/SG/DGB

III.1.1. Analyse des réalisations des recettes ordinaires du 2^{ème} trimestre 2023

Les réalisations des recettes ordinaires au titre du 2^{ème} trimestre se sont chiffrées à 645,99 milliards FCFA sur un montant attendu de 632,61 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de l'objectif périodique de 102,12%.

Comparé au 1^{er} trimestre où les réalisations étaient de 586,11 milliards FCFA, il ressort une hausse en volume de 60,39 milliards FCFA et de 10,31% en valeur relative.

Par rapport au 2^{ème} trimestre 2022 qui enregistrait un volume de 618,51 milliards FCFA, les réalisations trimestrielles sont en hausse de 27,48 milliards FCFA (+4,44%).

A. Analyse par nature de recettes

L'analyse par nature des recettes ordinaires fait ressortir la répartition suivante :

- ✓ **recettes fiscales :** sur une prévision trimestrielle de 570,40 milliards FCFA, les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de 567,05 milliards FCFA, soit un taux de réalisation global de 99,41%. Par rapport aux réalisations de 543,46 milliards FCFA pour le 1^{er} trimestre, il ressort un accroissement de 4,34%. Comparativement au recouvrement du 2^{ème} trimestre 2022 qui s'est chiffré à 548,88 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 18,17 milliards FCFA en valeur absolue et de 3,31% en valeur relative ;
- ✓ **recettes non fiscales :** sur une prévision trimestrielle de 62,21 milliards FCFA, les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 77,44 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 124,49%. Par rapport aux réalisations du 1^{er} trimestre de 42,14 milliards FCFA, il ressort un accroissement de 83,75%. Comparativement au recouvrement du 2^{ème} trimestre 2022 qui s'est chiffré à 69,63 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 7,81 milliards FCFA en valeur absolue et de 11,21% en valeur relative ;

- ✓ **recettes exceptionnelles** : il n'y a pas eu de prévision pour cette catégorie de recettes, par contre un montant de 1,5 milliard FCFA a été recouvré et représente le paiement de cession des actifs miniers de l'Etat sur le périmètre de l'ancien permis de recherche de Dynikongo.

En somme, on note que les recettes fiscales constituent 87,78% des recouvrements des recettes ordinaires du 2^{ème} trimestre.

Le tableau ci-dessous récapitule par nature de recettes, l'évolution des recouvrements des recettes ordinaires entre les 2^{ème} trimestre 2022, 1^{er} trimestre 2023 et 2^{ème} trimestre 2023.

Tableau 2 : Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires du 2^{ème} trimestre 2022, des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2023 (en milliards FCFA)

Nature de recette	1 ^{er} trimestre 2023			2 ^{ème} trimestre 2023			2 ^{ème} trimestre 2022			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	e-h	e-b
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
Ventes de produits et services	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes fiscales	483,36	543,46	112,43%	570,40	567,05	99,41%	459,80	548,88	119,37%	3,31%	4,34%
Recettes non fiscales	44,16	42,14	95,44%	62,21	77,44	124,49%	62,56	69,63	111,31%	11,21%	83,75%
Produits financiers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00%	0,00	1,50	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Total	527,52	585,60	111,01%	632,61	645,99	102,12%	522,36	618,51	118,41%	4,44%	10,31%

Source : DGB

B. Analyse des recouvrements par régions de recettes

La situation des recouvrements du trimestre se présente comme suit :

- ✓ **Direction Générale des Impôts (DGI)** : sur un objectif de recouvrements du trimestre de 346,68 milliards FCFA, les réalisations se chiffrent à 329,50 milliards FCFA, soit un taux de 95,04%. Les réalisations de la DGI, qui ont augmenté de 8,54 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023 et de 2,33 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2022, constituent 51,01% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 51,84% au 1^{er} trimestre 2023 et 52,06% au 2^{ème} trimestre 2022.
- ✓ **Direction Générale des Douanes (DGD)** : sur un objectif de recouvrements du trimestre de 228,02 milliards FCFA, les réalisations se chiffrent à 236,90 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 103,89%. Les réalisations de la DGD, qui ont baissé de 2,48% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 et augmenté de 2,52% par rapport au 2^{ème} trimestre 2022, constituent 36,67% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 41,48% au 1^{er} trimestre 2023 et 37,36% au 2^{ème} trimestre 2022.

- ✓ **Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)** : sur un objectif de recouvrements du trimestre de 57,91 milliards FCFA, les réalisations se chiffrent à 79,60 milliards FCFA, soit un taux de 137,46%. Les réalisations de la DGTCP qui ont augmenté de 103,39 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023 et de 21,64% par rapport au 2^{ème} trimestre 2022, constituent 12,32% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 6,68% au 1^{er} trimestre 2023 et 10,58% au 2^{ème} trimestre 2022.

En somme, il ressort un dépassement global de **13,39 milliards FCFA** par rapport aux objectifs de recouvrements des recettes ordinaires du 2^{ème} trimestre, imputable aux dépassements constatés au niveau de la DGTCP et de la DGD qui se chiffrent respectivement à **21,69 milliards FCFA** et à **8,88 milliards FCFA**.

Le tableau ci-dessous récapitule par régie l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 2^{ème} trimestre 2022, 1^{er} trimestre 2023 et 2^{ème} trimestre 2023.

Tableau 3 : Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires des 2^{ème} trimestre 2022, 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2023 (en milliards FCFA)

Régie de recette	2 ^{ème} trimestre 2022			1 ^{er} trimestre 2023			2 ^{ème} trimestre 2023			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	h-b	h-e
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
DGI	293,92	322,00	109,55%	295,32	303,56	102,79%	346,68	329,50	95,04%	2,33%	8,55%
DGD	168,89	231,07	136,82%	191,01	242,91	127,17%	228,02	236,90	103,89%	2,52%	-2,48%
DGTCP	59,55	65,44	109,89%	41,18	39,14	95,03%	57,91	79,60	137,46%	21,64%	103,39%
Total	522,36	618,51	118,41%	527,52	585,60	111,01%	632,61	645,99	102,12%	4%	10%

Source : DGB

III.1.2. Analyse des réalisations des recettes extraordinaires du 2^{ème} trimestre 2023

Quant à la répartition des mobilisations de recettes budgétaires extraordinaires du trimestre, l'analyse fait ressortir au titre des :

- ✓ **dons programmes** : qu'aucun décaissement n'a été effectué au cours de ce trimestre conformément aux périodes de décaissements. Les montants décaissés au 1^{er} trimestre 2023 et 2^{ème} trimestre 2022 sont nuls ;
- ✓ **dons projets** : que les décaissements effectifs du trimestre se chiffrent à 58,20 milliards FCFA. Par rapport aux décaissements du 1^{er} trimestre 2023 qui se chiffrent à 109,63 milliards FCFA, il ressort une baisse de 51,42 milliards FCFA. Comparé aux décaissements du 2^{ème} trimestre 2022 qui s'élèvent à 98,06 milliards FCFA, il ressort une baisse de 39,86 milliards FCFA.

III.2. REALISATION DES RECETTES BUDGETAIRES AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2023

La mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à 1 399,93 milliards FCFA au 30 juin 2023, soit un taux de recouvrement annuel de 51,26% correspondant à une hausse de 1,64 point de pourcentage par rapport à 2022 à la même période. Cette performance est imputable principalement aux mesures fortes de recouvrement adoptées par les différentes régies de recettes.

Les recettes ordinaires, avec une progression de 121,14 milliards FCFA en valeur absolue et de 10,90% en valeur relative par rapport à celles de 2022 à la même période, représentent 88,01% du montant des recouvrements réalisés.

Les encaissements au titre des recettes extraordinaires connaissent une hausse de 63,57 milliards FCFA en valeur absolue et de 60,97% en valeur relative par rapport à la même période en 2022.

Le tableau ci-après fait ressortir le niveau de réalisation des recettes à fin juin.

Tableau 4 : Etat de recouvrement des recettes au 30 juin 2022 et 2023 (en milliards FCFA)

Nature de recettes	2022					2023							Variations 2022-2023	
	Prévisions annuelles LFI	Recouvrements au 30 juin		Recouvrements du 2 ^{eme} trimestre		Prévisions annuelles LFI	Recouvrements au 30 juin			Recouvrements du 2 ^{eme} trimestre		Perspective de recouvrement cumulé du 1 ^{er} juillet au 31 décembre	Absolue	Relative
		Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)		Montant	Taux LFI (%)	Taux à fin juin (%)	Montant	Taux trimestriel (%)	Montant		
	a	c	d=c/a	e	f=c/b	g	k	l=k/g	m=k/h	n	o=n/i	r	s=k-c	t=s/c
RECETTES ORDINAIRES	2 110,042	1 110,96	52,65	618,51	118,41	2 247,80	1 232,10	50,33	106,20	645,99	102,12	1 268,84	121,14	10,90
Vente de produits et services	-	-	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 862,40	1 002,86	53,85	548,88	119,37	2 207,31	1 110,99	50,33	105,43	567,05	99,41	1 146,60	108,13	10,78
Recettes non fiscales	247,64	108,10	43,65	69,63	111,31	240,49	119,61	49,74	112,45	77,44	124,49	122,24	11,51	10,65
Produits financiers	-	-	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	1,50	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	339,07	104,26	30,75	98,06	100,00	283,46	167,83	59,21	100,00	58,20	100,00	115,63	63,57	60,97
Dons programmes	117,40	0,00	0,00	0,00	0,00	43,87	0,00	0,00	-	0,00	-	43,87	0,00	0,00
Dons projets	221,67	104,26	47,04	98,06	100,00	239,59	167,83	70,05	100,00	58,20	100,00	71,76	63,57	60,97
TOTAL	2 449,11	1 215,22	49,62	716,57	115,50	2 731,26	1 399,93	51,26	105,42	704,19	101,94	1 384,469	184,71	15,20

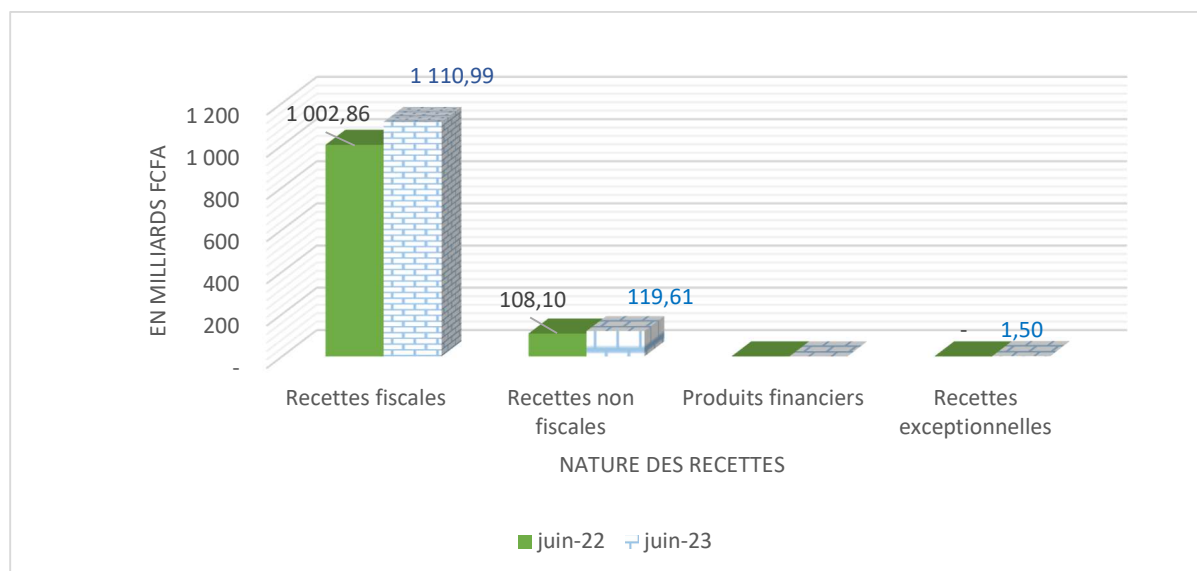
Source : DGB

III.2.1. Analyse des réalisations des recettes ordinaires au titre du 1^{er} semestre

Elle porte sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les produits financiers.

Le graphique ci-dessous fait ressortir le niveau de recouvrements des recettes ordinaires à fin juin 2022 et 2023 par nature.

Graphique 4 : recouvrements des recettes ordinaires à fin juin 2022 et 2023 par nature.



Source : DGB

A. Analyse par nature des recettes ordinaires au premier semestre 2023

➤ Ventes des produits et services

Aucune prévision n'a été faite pour cette nature de recette qui a été ventilée au niveau des prévisions de recettes non fiscales.

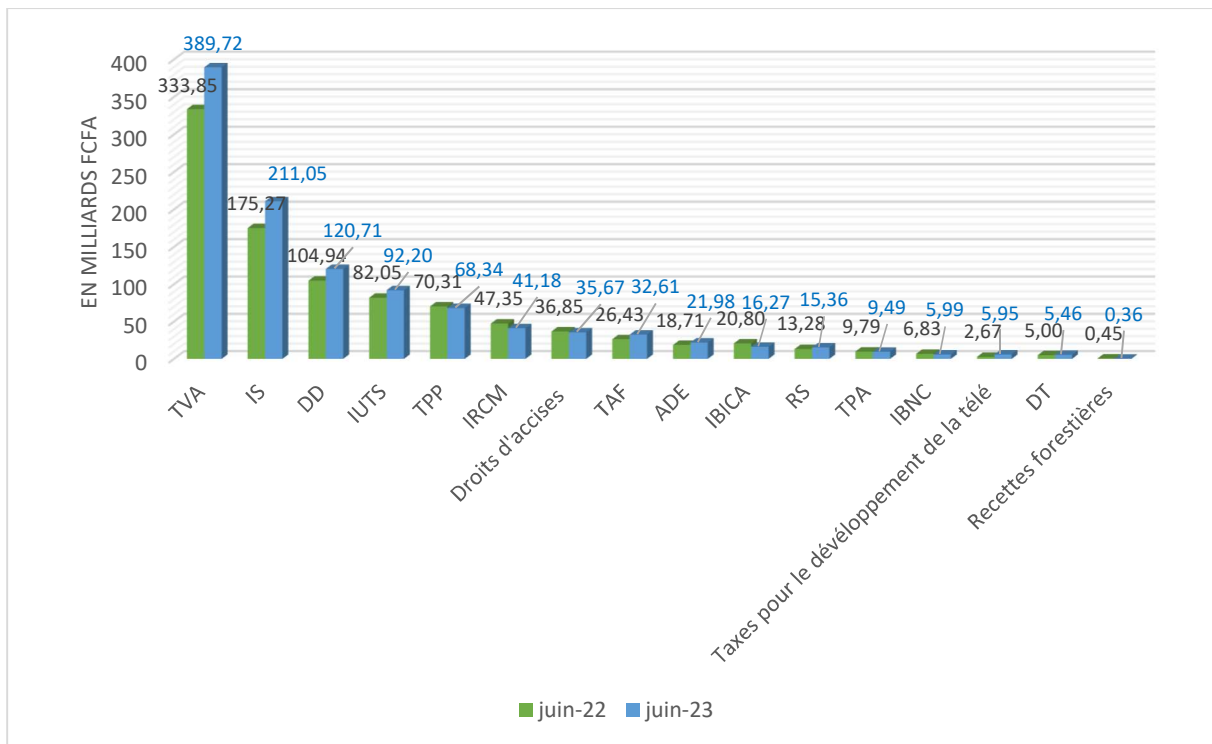
➤ Recettes fiscales

Au 30 juin 2023, il a été recouvré 1 110,99 milliards FCFA sur des prévisions annuelles de 2 207,31 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 50,33%.

Comparées à la même période en 2022, avec un niveau de réalisation cumulé de 1 002,86 milliards FCFA, il ressort une progression de 10,78% en valeur relative correspondant à 108,13 milliards FCFA en valeur absolue.

Le graphique ci-dessous fait ressortir le niveau de recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2022 et 2023.

Graphique 5 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2022 et 2023.



Source : DGB

◆ **Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services**

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

✓ **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

La prévision annuelle de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2023 est de 769,74 milliards FCFA dont 459,29 milliards FCFA à l'importation et 310,45 milliards FCFA à l'intérieur. À la date du 30 juin 2023, le montant total cumulé recouvré par l'ensemble des régies est de 389,72 milliards FCFA, soit un taux d'exécution annuel de 50,63%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement cumulé à fin juin 2022 et 2023, fait ressortir une hausse de l'ordre de 16,74% en valeur relative et de 55,87 milliards FCFA en valeur absolue. Les réalisations de cette recette représentent 35,08% du recouvrement des recettes fiscales.

✓ **Taxe sur les produits pétroliers (TPP)**

Sur une prévision annuelle de 147,56 milliards FCFA, la TPP a été recouvrée au 30 juin 2023 à hauteur de 68,34 milliards FCFA, soit un taux de réalisation annuel de 46,31%.

Comparativement à la même période de l'année 2022 où le recouvrement cumulé était de 70,31 milliards FCFA, il est observé une baisse de 2,80 % correspondant à un montant de 1,97

milliards FCFA. Les réalisations de cette recette représentent 6,15% du recouvrement des recettes fiscales.

● **Impôts sur les revenus et bénéfices**

L'analyse porte sur quelques impôts leaders tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), et sur les autres droits d'enregistrement (IRCM ou ADE).

✓ **Impôt sur les sociétés (IS)**

Sur une prévision annuelle de 410,44 milliards FCFA, le montant cumulé recouvré de l'IS se chiffre à 211,05 milliards FCFA au 30 juin 2023, soit un taux d'exécution annuel de 51,42%. L'IS représente 19,00% des recettes fiscales.

En 2022 à la même période, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés s'est établi à 175,27 milliards FCFA. De ce qui précède, il ressort une hausse du niveau de recouvrement de l'IS de 35,78 milliards FCFA (soit un taux de progression de 20,42%).

✓ **Impôt unique sur traitements et salaires (IUTS)**

Sur des prévisions annuelles de 162,30 milliards FCFA, le recouvrement cumulé de l'IUTS s'élève à 92,20 milliards FCFA à fin juin 2023, soit un taux d'exécution annuel de 56,81%.

Comparativement à la même période en 2022, le niveau de recouvrement de l'IUTS est en hausse de 10,15 milliards FCFA en valeur absolue, correspondant à un taux de progression de l'ordre de 12,37%. L'IUTS représente 8,30% des recettes fiscales.

✓ **Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)**

Pour l'exercice budgétaire 2023, il est prévu un montant de 89,52 milliards FCFA au titre des IRCM. Sur la période de janvier à juin, la DGI en a recouvré 41,18 milliards FCFA qui représentent 46,00% de l'objectif annuel sur ces droits.

Comparativement à fin juin 2022 où le recouvrement était de 47,35 milliards FCFA, il ressort une baisse de 6,17 milliards FCFA correspondant à un taux de régression de 13,03%. L'IRCM représente 3,71% des réalisations des recettes fiscales.

● **Droits et taxes à l'importation et à l'exportation**

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des droits de douane, de la redevance statistique et des droits d'accises.

✓ **Droits de douane**

Le recouvrement cumulé des droits de douane (**DD**) s'est établi à 104,94 milliards FCFA et 120,71 milliards FCFA respectivement à fin juin 2022 et 2023, soit une augmentation de 15,03%.

Par rapport à la prévision annuelle qui s'élève à 224,67 milliards FCFA, le taux de réalisation s'établit à 53,73% à fin juin. Les DD représentent 10,87% des réalisations de recettes fiscales.

✓ **Redevance statistique**

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en hausse de 2,08 milliards FCFA comparativement à 2022 à la même période. En effet, le recouvrement cumulé de ladite taxe est passé de 13,28 milliards FCFA au 30 juin 2022 à 15,36 milliards FCFA au 30 juin 2023.

Relativement à la prévision de 2023 qui se chiffre à 30,09 milliards FCFA, le taux d'exécution se situe à 51,03%. Le montant recouvré représente 1,38% des réalisations des recettes fiscales.

✓ **Droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la cola et la taxe sur les café et thé perçues en régime intérieur et de porte.

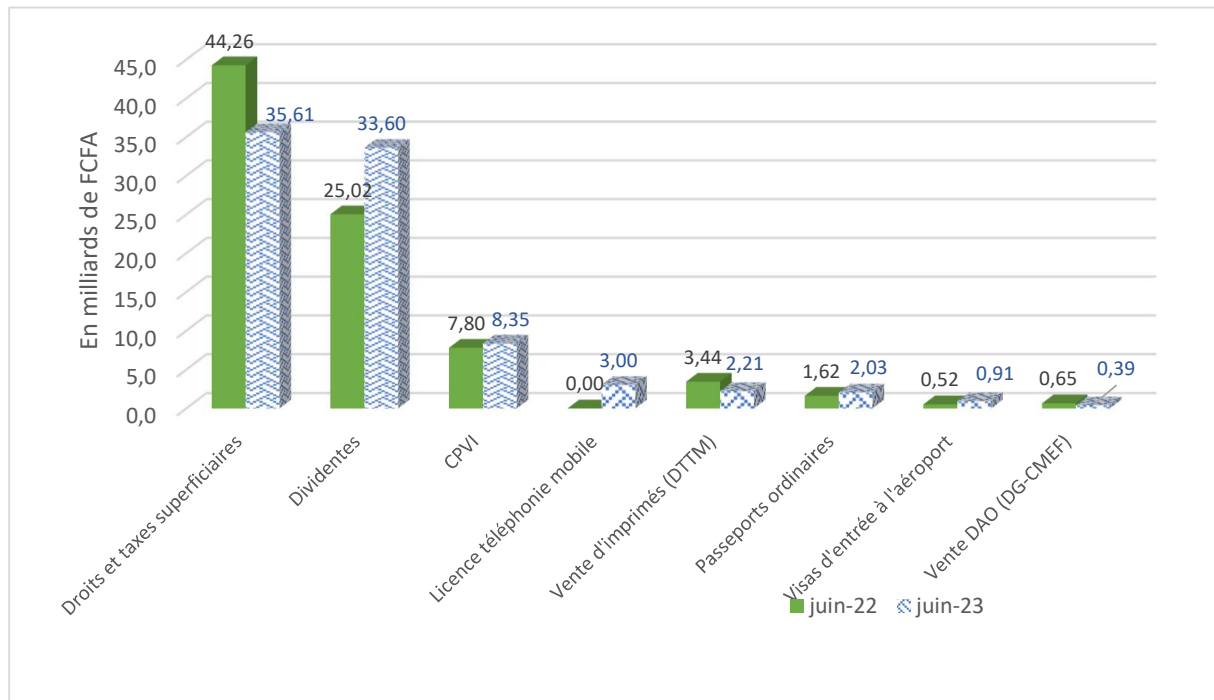
Le recouvrement cumulé desdits droits s'est établi à 35,67 milliards FCFA au 30 juin 2023, contre 36,85 milliards FCFA à la même période en 2022, soit une baisse en volume de 1,18 milliard FCFA (-3,20%). Cette catégorie de recette représente 3,21% de la réalisation des recettes fiscales.

➤ **Recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales ont enregistré globalement une hausse en volume de 10,65%, passant de 108,10 milliards FCFA à fin juin 2022 à 119,61 milliards FCFA en 2023 au 30 juin. Les recettes non fiscales représentent 9,71% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Le graphique ci-dessous fait ressortir le niveau de recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2022 et 2023.

Graphique 6 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2022 et 2023.



Source : DGB

➤ **Produits financiers**

Aucune prévision n'a été faite pour cette nature de recette. La prévision a été ventilée au niveau des prévisions de recettes non fiscales

➤ **Recettes exceptionnelles**

Aucune prévision n'a été faite concernant cette catégorie de recette. Par contre, un montant de 1,5 milliards FCFA a été recouvré et représente le paiement de cession des actifs miniers de l'Etat sur le périmètre de l'ancien permis de recherche de Dynikongo.

B. Analyse des réalisations des recettes ordinaires par structure de recouvrement

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances initiale (LFI). Les objectifs annuel et semestriel assignés aux régies se chiffrent respectivement à 2 447,80 milliards FCFA et à 1 160,12 milliards FCFA.

➤ Direction Générale des Impôts

Les réalisations de la Direction Générale des Impôts (DGI) représentent 51,40% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources fiscales intérieures, la DGI s'est vue assigner, au titre de l'exercice budgétaire 2023 et sur la base de la Loi de finances initiale (LFI), un objectif de recouvrement de **1 280,36 milliards FCFA**.

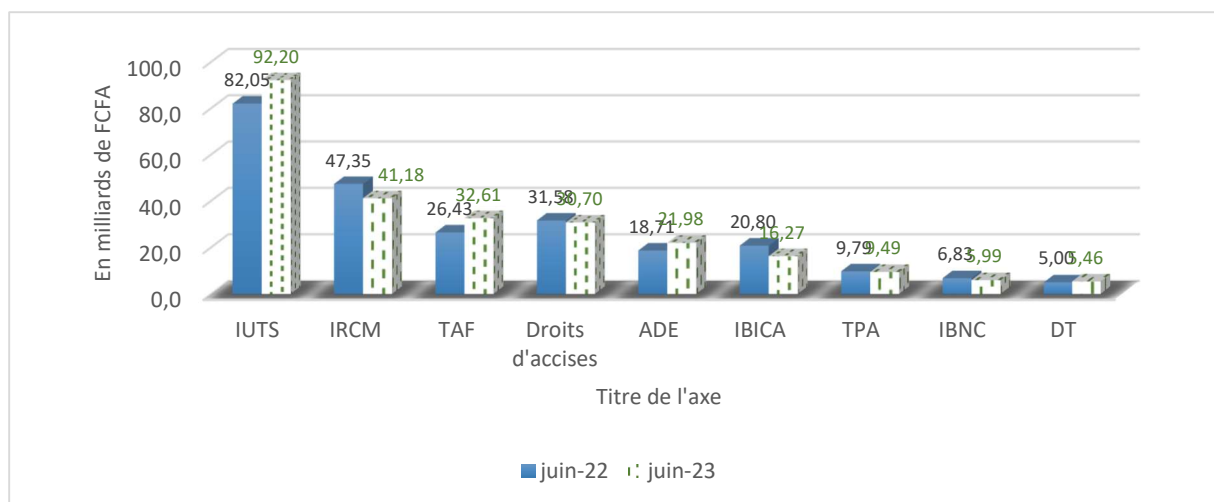
À fin juin 2023, les recouvrements de la DGI se chiffrent à 633,32 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 49,46%. Ces recouvrements rapportés aux prévisions semestrielles qui se chiffrent à 642 milliards FCFA font ressortir un taux de réalisation de 98,65% correspondant à un manque à gagner de 8,68 milliards FCFA.

Ce niveau de recouvrement est expliqué en grande partie par :

- la vulgarisation des télé-procédures qui vise à faciliter la déclaration et le paiement en ligne des impôts et taxes par tous les segments de contribuables ;
- la multiplication des campagnes de recouvrement par les unités de recouvrement (UR) ;
- la répression de la fraude fiscale à travers la judiciarisation de certains actes (circuits de fausse facturation de TVA, utilisation frauduleuse de numéro IFU, ...) ;
- la poursuite des actions de maîtrise et d'apurement des RAR.

Le graphique ci-dessous présente le recouvrement cumulé à fin juin 2022 et 2023 de quelques impôts leaders au niveau de la DGI.

Graphique 7 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin juin 2022 et 2023.



Source : DGB

La DGI pourrait nettement améliorer ces résultats obtenus si elle n'était pas confrontée à des difficultés dont la plus importante est relative à la délocalisation de certains sous unités de recouvrements dans les chefs-lieux des régions due à l'insécurité.

Les perspectives de recouvrement pour le reste de l'année sont estimées à 647,07 milliards FCFA. Pour améliorer le niveau des recettes du budget de l'État, les activités seront orientées vers des actions porteuses de recettes additionnelles.

Plus spécifiquement, la DGI entreprendra les actions suivantes :

- l'opération de contrôle et de retrait des terrains à usage autre que d'habitation ;
- la promotion de l'exemplarité fiscale ;
- la justice fiscale en vue d'améliorer l'égalité de tous devant l'impôt et participer à la justice sociale ;
- poursuite des opérations spéciales de recouvrements ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale pour améliorer la répartition de la charte fiscale entre les contribuables ;
- les ajustements techniques et des taux dans le but d'améliorer l'administration et le rendement de l'impôt.

➤ **Direction Générale des Douanes**

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD) s'élève à **927,49 milliards FCFA** selon la LFI.

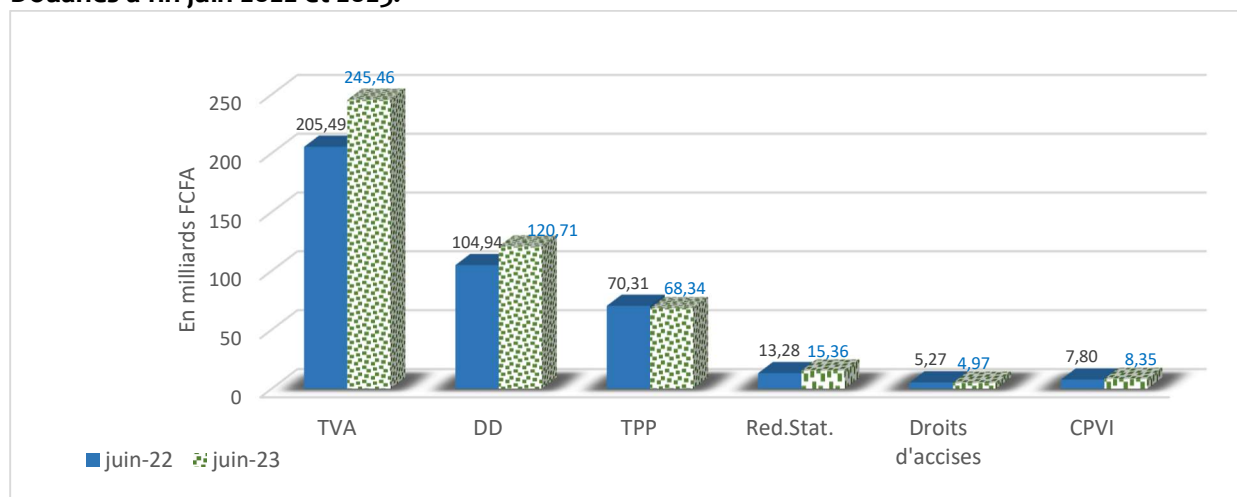
Au 30 juin 2023, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à **480,05 milliards FCFA** sur une prévision à la même période de **419,03 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation semestriel de **114,56%**. En rapportant la réalisation à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de 51,76%.

Ces réalisations, qui représentent **38,96%** des recouvrements cumulés de recettes ordinaires au 30 juin 2023, sont constituées de **471,55 milliards FCFA** au titre des recettes fiscales et **8,50 milliards FCFA** au titre de recettes non fiscales.

A la même période de l'année 2022, les réalisations de la DGD étaient de **423,55 milliards FCFA**. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de réalisations entre fin juin 2022 et fin juin 2023, une augmentation de **56,50 milliards FCFA** soit un taux de progression de **13,34%**.

Le graphique ci-dessous fait ressortir le niveau de recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin juin 2022 et 2023.

Graphique 8 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin juin 2022 et 2023.



Source : DGB

Pour relever le défi de mobilisation des recettes pour l'année 2023, la DGD prévoit la poursuite de l'amélioration de ses performances, de la facilitation des échanges commerciaux et des réformes stratégiques. Il s'agit de :

- la mise en œuvre de la plateforme e-douane ;
- la poursuite de l'interconnexion du système d'information douanier du Burkina Faso avec les pays voisins;
- l'informatisation de tous les offices de douane;
- le renforcement des capacités des vérificateurs sur le contrôle en entreprise;
- le renforcement des systèmes d'escorte et suivi satellitaire des marchandises en transit;
- le renforcement du contrôle non intrusif;
- l'informatisation de la gestion des recettes des offices non connectés au SYDONIA ;
- la finalisation de l'interfaçage entre le Système de Liaison Virtuelle des opérations d'Importation et d'Exportation (SYLVIE) et le SYDONIA.

➤ Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Au titre de l'exercice budgétaire 2023, l'objectif annuel de recouvrement de recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) est de 239,96 milliards FCFA. Cet objectif, qui est constitué essentiellement de recettes non fiscales (98,27%), connaît une hausse de 3,20% correspondant à 7,45 milliards FCFA en terme nominale comparativement à la prévision initiale de 2022.

Sur des objectifs de recouvrement de 57,91 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre 2023, les réalisations cumulées à la même période se chiffrent à 79,60 milliards FCFA, faisant

ressortir un taux de réalisation de 137,46%. Cette performance est liée au paiement de dividendes de l'ordre de **31, 84 milliards FCFA** dont **26, 90 milliards FCFA** au cours du seul mois de mai.

Au 2^{ème} trimestre 2022, sur des objectifs de recouvrement de 59,55 milliards FCFA, les réalisations cumulées se sont établies à 65,44 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 109,89%.

En rapportant les réalisations à fin juin (118,73 milliards FCFA) à l'objectif annuel 2023 (239,96 milliards FCFA), il ressort un taux de réalisation de 49,48%.

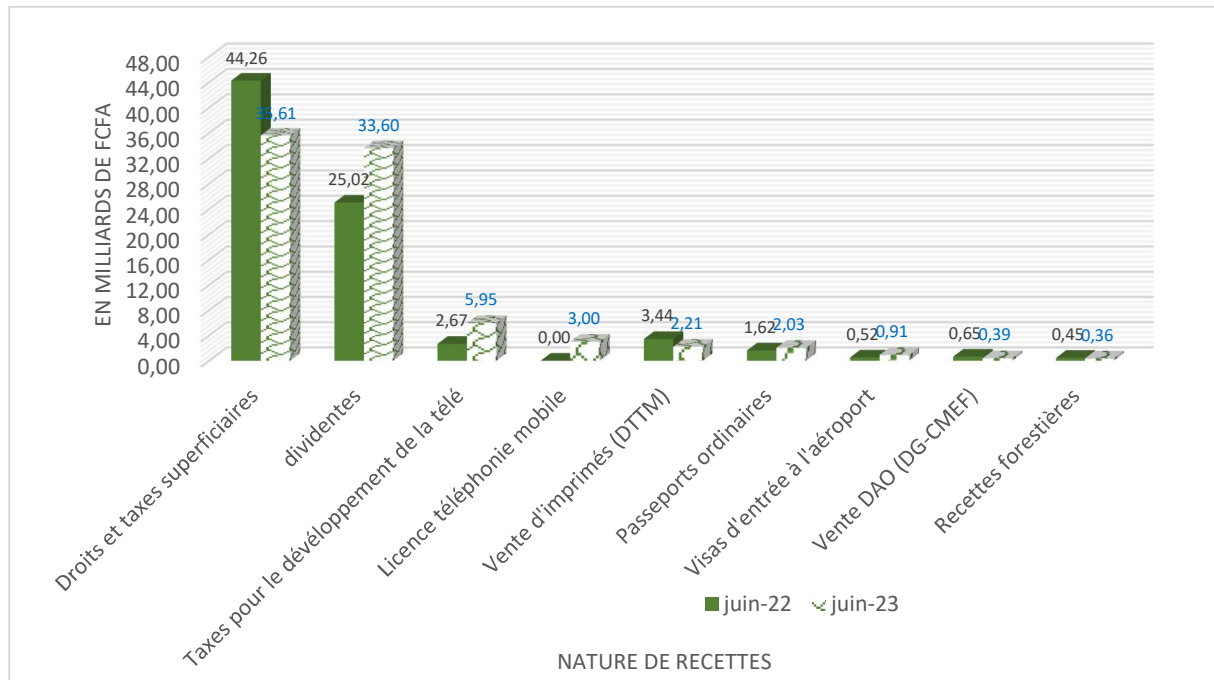
A titre comparé au 30 juin 2022, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffraient à 103,03 milliards FCFA. En rapportant ces réalisations à l'objectif annuel, il ressort un taux de réalisation de 44,31%.

Entre 2022 et 2023 à fin juin, les recettes mobilisées par la DGTCP ont augmenté de 15,70 milliards FCFA, soit un taux de progression de 15,24% en lien avec le recouvrement des recettes de la licence 4G de téléphonie mobile (3,00 milliards FCFA en 2023 contre 0 en 2022) et le paiement anticipé des dividendes.

Le niveau de recouvrement atteint par la DGTCP à fin juin 2023 est essentiellement porté par les recettes non fiscales (93,35%).

Le niveau de performances de la DGTCP a été porté essentiellement par les droits proportionnels et taxes superficielles, les dividendes et dans une moindre mesure la taxe pour le développement de la télé représentant respectivement 29,99% , 28,30% et 5,01% du total des recouvrements.

Graphique 9 : Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin juin 2022 et 2023.



Source : DGB

De façon globale, l'on note une hausse du niveau des recouvrements au 30 juin 2023 comparé à son niveau en 2022 au regard du taux de progression de **15,24%**.

Cette performance de la DGTCP se justifie principalement par le paiement des dividendes 31, 84 milliards FCFA. A cela s'ajoute le recouvrement du reliquat des recettes de la licence 4G de la téléphonie mobile de 2022. En effet, **3 milliards FCFA** restants à recouvrer à fin 2022 ont été encaissés au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2023.

La performance enregistrée entre 2022 et 2023 à fin juin est également imputable à un meilleur recouvrement de certaines natures de recettes, à savoir :

- les recettes en atténuation des dépenses ;
- le reversement de la dévolution du résultat de l'ARCEP ;
- le reversement des recettes de l'exercice 2022 par les zones cotonnières ;
- la taxe sur l'usage des titres de transport aérien de passagers ;
- les recettes issues de la délivrance des passeports ordinaires et des visas d'entrée du ministère de la sécurité ;
- les amendes forfaitaires de gendarmerie et les recettes issues des opérations extérieures de maintien de la paix ;
- la redevance pour l'exploitation des infrastructures de communication électronique ;
- les recettes issues de la taxe d'inspection phytosanitaire et de la taxe de contrôle de la qualité des produits et du conditionnement.

Le niveau de performance de la DGTCP a aussi été tributaire de l'insécurité qui a joué négativement sur la mobilisation des ressources des unités de recouvrements.

Au regard des résultats enregistrés au premier semestre 2023, la DGTCP poursuivra les efforts en vue d'atteindre l'objectif annuel de recouvrement. Dans ce sens, les mesures ou actions suivantes seront mises en œuvre :

- la poursuite de la sensibilisation des différents ministères et institutions en vue de l'implication des premiers responsables dans la mobilisation des recettes de service ;
- la relance des sociétés à capitaux publics en vue du reversement des dividendes de l'exercice budgétaire 2022 dans les délais réglementaires ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées ;
- la lutte contre la fraude par la mise en œuvre de missions de contrôles ciblés ;
- l'amélioration des relations avec les usagers par le renforcement de la communication notamment, la mise en œuvre de campagnes d'information sur les prestations de l'administration ;
- la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service ;
- la tenue des cadres de concertation avec les acteurs de la chaîne de mobilisation des recettes de service ;
- l'exécution des missions de contrôle des prix sur les produits de grande consommation ;
- la poursuite de la relecture des textes sur la perception des taxes et redevances minières en vue du réajustement des tranches de calcul des redevances à payer pour capter les dividendes liés au bon niveau du cours de l'once d'or ;
- le contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu et la relecture des textes pour modifier la date d'exigibilité des royalties et autres redevances proportionnelles.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la situation de recouvrements des recettes ordinaires par régie à fin juin 2022 et 2023.

Tableau 5 : Situation des recettes ordinaires par région à fin juin 2022 et 2023 (en milliards)

Nature de recettes	2022					2023							Variations 2022-2023		
	Prévisions annuelles LFI	Recouvrements au 30 juin		Recouvrements du 2 ^{ème} trimestre		Prévisions annuelles LFI	Prévisions à fin juin LFI	Recouvrements au 30 juin			Recouvrements du 2 ^{ème} trimestre		Perspective de recouvrement cumulé du 1 ^{er} juillet au 31 décembre	Absolue	Relative
		Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			Montant	Taux LFI (%)	Taux à fin juin (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			
	a	c	d=c/a	e	f=c/b	g	h	k	l=k/g	m=k/h	n	o=n/i	r	s=k-c	t=s/c
I. DGTC	232,51	103,03	44,31	65,44	109,89	239,96	99,09	118,73	49,48	119,82	79,60	137,46	113,32	15,70	15,24
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	4,13	3,22	77,97	0,26	27,89	4,16	2,06	6,39	153,72	310,66	4,90	514,69	2,09	3,17	98,29
Recettes non fiscales	228,38	99,81	43,70	65,18	111,21	235,80	97,03	110,84	47,01	114,23	73,20	128,52	111,22	11,03	11,06
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	1,50	0,00
II. DGI	1105,04	584,37	52,88	322,00	109,55	1280,36	642,00	633,32	49,46	98,65	329,50	95,04	647,068	48,94	8,38
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1104,41	584,05	52,88	321,85	109,55	1279,83	641,76	633,05	49,46	98,64	329,35	95,03	646,78	48,99	8,39
Recettes non fiscales	0,64	0,32	49,90	0,15	105,99	0,53	0,24	0,27	50,89	113,10	0,14	133,65	0,29	-0,05	-15,43
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	772,49	423,55	54,83	231,07	136,82	927,49	419,03	480,05	51,76	114,56	236,90	103,89	508,46	56,50	13,34
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	756,03	415,58	54,97	226,76	137,37	907,67	409,94	471,55	51,95	115,03	232,80	104,45	497,73	55,97	13,47
Recettes non fiscales	16,45	7,97	48,46	4,31	113,09	19,82	9,10	8,50	42,89	93,45	4,10	79,69	10,73	0,53	6,61
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (IV=I+II+III)	2 110,04	1 110,96	52,65	618,51	118,41	2447,80	1 160,12	1 232,10	50,33	106,20	645,99	102,12	1 268,84	121,14	10,90
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 862,40	1 002,86	53,85	548,88	119,37	2 207,31	1 053,76	1 110,99	50,33	105,43	567,05	99,41	1 146,60	108,13	10,78
Recettes non fiscales	247,64	108,10	43,65	69,63	111,31	240,49	106,37	119,61	49,74	112,45	77,44	124,49	122,24	11,51	10,65
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	1,50	0,00

Source : DGB

III.2.2. Analyse des réalisations des recettes extraordinaires au titre du premier semestre

Les montants attendus au titre du budget 2023 se chiffrent à **283,46 milliards FCFA** dont 43,87 milliards FCFA pour les dons programmes et 239,59 milliards FCFA au titre des dons projets.

Au 30 juin 2023, un montant de 167,83 milliards FCFA a été enregistré, soit un taux de décaissement global annuel de 59,21%. Comparé à 2022 à la même période, où le taux était de 30,75% sur des prévisions de 339,07 milliards FCFA, il ressort une hausse des décaissements de 63,57 milliards FCFA.

Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets.

A. Dons programmes

Sur une prévision annuelle base LFI de 43,87 milliards FCFA, dont 14,35 milliards FCFA de dons de partenaires bilatéraux et 29,52 milliards FCFA de dons de partenaires multilatéraux, il n'y a eu aucun décaissement de dons programmes à fin juin 2023, d'où un taux annuel de décaissement nul. Cela s'explique par le fait qu'aucun décaissement n'avait été prévu sous la période sous revue.

A la même période en 2022, le taux de mobilisation des dons programmes était également nul pour une prévision annuelle base LFI de 117,40 milliards FCFA.

B. Dons projets

Au 30 juin 2023, le taux de réalisation annuel des dons projets est de 70,05% correspondant à un décaissement total de **167,83 milliards FCFA** sur des prévisions de 239,59 milliards FCFA. A la même période en 2022, ce taux était de 47,04% correspondant à des décaissements de 104,26 milliards FCFA sur des prévisions de 221,67 milliards FCFA. Il ressort un accroissement en volume de 63,57 milliards FCFA. Les dons projets sont constitués des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les partenaires bilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de 13,01 milliards FCFA sur une prévision de 96,71 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 13,45%. La contribution des bilatéraux représente 7,75% du décaissement total des dons projets et 40,37% des prévisions totales y relatives.

Quant à la contribution des partenaires multilatéraux, elle représente respectivement 59,63% et 92,63% des prévisions et réalisations totales des dons projets.

En effet, sur des prévisions annuelles de 142,88 milliards FCFA, les décaissements effectifs desdits partenaires s'élèvent à 154,82 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 108,36%. Ce fort taux est imputable au décaissement hors prévision de la Banque Mondiale. En effet, pour une prévision annuelle de 83,19 milliards FCFA, la Banque Mondiale a décaissée au 30 juin 2023 un montant de 147,01 milliards FCFA soit un taux de réalisation de 176,7%.

Le tableau ci-après fait ressortir la situation des décaissements des dons projets par groupe de donateurs au 30 juin 2023 (en milliards FCFA).

Tableau 6 : Situation des décaissements des dons projets par groupe de donateurs au 30 juin 2023 (en milliards FCFA)

Partenaires Multilatéraux	Decaissements	Partenaires Bilatéraux	Decaissements
BAD/FAD	7 508 685 378	AFD-FRANCE	2 624 153 734
FED/UE	281 070 252	Belgique	44 840 330
FIDA	17 627 020	RFA (GIZ+KFW+SAD)	4 892 748 337
BM/IDA	147 011 294 252	SUEDE	864 750 000
		JAPON	4 586 414 360
Total	154 818 676 902	Total	13 012 906 761

Source : DGTCF

Par ailleurs, l'appréciation de la performance de décaissement des dons projets s'avère difficile en l'absence d'informations sur les échéanciers de décaissement liés aux Plans de Travail et de Budget Annuel (PTBA) des projets qui permettent d'avoir les objectifs de décaissements périodiques.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse du niveau de décaissement des recettes extraordinaires.

Tableau 7: Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe de donateur au 30 juin 2022 et 2023 (en milliards FCFA)

BAILLEURS	2022			2023			ECART 2022-2023	
	Prévision annuelle CP	Décaissement au 30 juin	Taux annuel (%)	Prévision annuelle CP	Décaissement au 30 juin	Taux annuel (%)	ABSOLUE	RELATIF
DONS PROJETS	221,67	104,26	47,04	239,59	167,83	70,05	63,57	60,97
MULTILATERAL	137,58	98,63	71,69	142,88	154,82	108,36	56,18	56,96
BILATERAL	84,09	5,63	6,70	96,71	13,01	13,45	7,38	131,12
DONS PROGRAMME	117,40	0,00	0,00	43,87	0,00	0,00	0,00	0,00
BILATERAL	13,25	0,00	0,00	14,35	0,00	0,00	0,00	0,00
MULTILATERAL	104,15	0,00	0,00	29,52	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTE EXTRAORDINAIRES	339,07	104,26	30,75	283,46	167,83	59,21	63,57	60,97

Source : DGB

IV. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

La présente partie fait le point de l'exécution des dépenses du budget de l'Etat, exercice 2023 à la date du 30 juin. L'objectif escompté en termes d'exécution des dépenses de l'Etat en fin juin 2023 est de 50%.

Les prévisions du budget de l'Etat, suivant la Loi de Finances Initiale (LFI) 2023 se chiffrent à **3 235,91 milliards FCFA** de crédits de paiement (CP) et à **859,86 milliards FCFA** de crédits d'autorisation d'engagement (AE).

Au terme du premier semestre 2023, le taux d'exécution global annuel sur la base des dépenses engagées visées au 30 juin 2023 est de 57,36% des prévisions de CP ajustés. Hors financements extérieurs (subventions et prêts), le taux d'exécution ressort à **53,09%** pour un montant engagé visé de **1 476,16 milliards FCFA**.

Le niveau des dépenses engagées visées cumulées est passé de 969,82 milliards FCFA au 31 mars 2023 à 1 856,09 milliards FCFA à fin juin 2023. Il ressort un volume de dépenses engagées visées au cours du 2^{ème} trimestre de 886,26 milliards FCFA.

Ce volume trimestriel de dépenses engagées visées est en baisse de 83,56 milliards FCFA en valeur absolue et de 8,62% en valeur relative par rapport à celui du 1er trimestre. Cette baisse est portée principalement par les dépenses ordinaires dont le volume trimestriel a diminué de 86,58 milliards FCFA, passant de 624,32 milliards FCFA au premier trimestre à 537,74 milliards FCFA au deuxième trimestre.

L'analyse détaillée s'articule autour des points suivants :

- la situation d'exécution par nature de dépenses ;
- la situation d'exécution des dépenses par programme ;
- la situation d'exécution des crédits délégués ;
- la situation d'exécution des dépenses spécifiques (dépenses sociales, dépenses de consommation d'électricité, dépenses liées à la COVID-19, restes à liquider, dépenses non abouties des exercices antérieurs à réengager sur l'exercice 2023).

La synthèse de l'exécution budgétaire par nature est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2022 et 2023 (en milliards de FCFA)

NATURE	2022				2023		
	AE AJUSTE*	CP AJUSTE*	MT EXECUTE	TAUX (EN %)	AE AJUSTE	CP_INIT	CP AJUSTE*
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 925,22	990,92	51,47	0,00	2 074,62	2 072,99
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	0,00	195,80	105,48	53,87	0,00	234,16	234,16
DÉPENSES DE PERSONNEL	0,00	1 012,03	485,52	47,97	0,00	1 097,18	1 097,18
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	0,00	215,53	116,75	54,17	0,00	209,00	220,94
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	0,00	500,86	283,10	56,52	0,00	533,28	519,38
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,00	1,00	0,08	7,56	0,00	1,00	1,33
DEPENSES EN CAPITAL	672,72	993,93	407,67	41,02	859,86	1 161,29	1 162,92
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	662,72	983,93	405,16	41,18	859,86	1 151,29	1 152,92
FINANCEMENT ETAT	337,98	637,77	220,80	34,62	443,71	696,00	697,62
ETAT SEUL	302,99	580,10	197,42	34,03	426,16	640,88	645,17
CONTRE PARTIE	34,99	57,67	23,38	40,55	17,56	55,12	52,44
FINANCEMENT EXTERIEUR	324,73	346,16	184,36	53,26	416,15	455,29	455,31
SUBVENTION	128,28	221,67	104,26	47,04	170,53	239,59	239,59
PRÊT	196,46	124,49	80,09	64,34	245,62	215,70	215,72
TRANSFERTS EN CAPITAL	10,00	10,00	2,50	25,04	0,00	10,00	10,00
TOTAL GENERAL	672,72	2 919,15	1 398,59	47,91	859,86	3 235,91	3 235,91

Source : DGB

IV.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE

L'analyse selon la nature des dépenses est déclinée en dépenses ordinaires et en dépenses en capital.

Au 30 juin 2023, les dépenses ordinaires affichent un taux d'engagé visé de 56,06% sur des CP ajustés de 2 072,99 milliards FCFA. Les dépenses en capital qui représentent 37,39% des dépenses totales engagées visées enregistrent un taux d'exécution de 59,68%.

En termes de volume trimestriel, les dépenses ordinaires enregistrent des montants engagés visés de 537,74 milliards FCFA au cours du deuxième trimestre, soit une baisse de 86,58 milliards FCFA en valeur absolue et 13,87% en valeur relative par rapport au trimestre précédent.

Quant au volume trimestriel des dépenses en capital, il a augmenté de 3,02 milliards FCFA, passant de 345,50 milliards FCFA au premier trimestre à 348,52 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre.

Le tableau et les graphiques suivants illustrent respectivement les niveaux d'exécution des dépenses du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre ainsi que le niveau cumulé des dépenses à fin juin 2023 par nature.

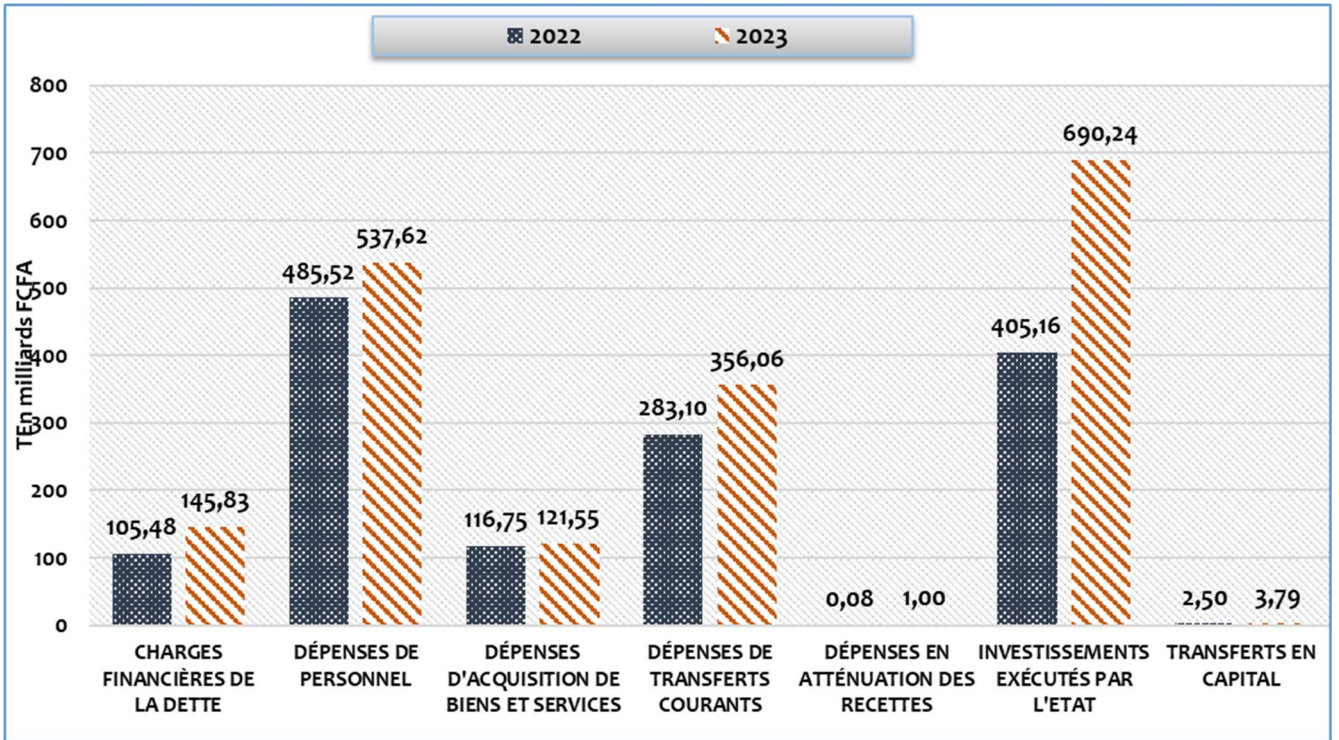
Tableau 9 : Volume des dépenses engagées visées par nature du 1er et 2ème trimestre 2023 (en milliards FCFA)

CATEGORIE	Cumul des engagés visés 2023		Volume trimestriel		Variation entre les deux trimestres	
	1er trim.	2e trim.	1er trim.	2e trim.	Montant	En %
DEPENSE ORDINAIRES	624,32	1 162,06	624,32	537,74	-86,58	-13,87
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	54,16	145,83	54,16	91,66	37,50	69,23
DÉPENSES DE PERSONNEL	239,17	537,62	239,17	298,46	59,29	24,79
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	61,63	121,55	61,63	59,93	-1,70	-2,75
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	268,73	356,06	268,73	87,33	-181,39	-67,50
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,64	1,00	0,64	0,36	-0,28	-43,70
DEPENSES EN CAPITAL	345,50	694,03	345,50	348,52	3,02	0,87
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	344,80	690,24	344,80	345,44	0,64	0,19
FINANCEMENT ETAT	140,31	310,30	140,31	169,99	29,68	21,16
-ETAT SEUL	136,75	297,34	136,75	160,59	23,83	17,43
-CONTRE PARTIE	3,56	12,96	3,56	9,41	5,85	164,52
FINANCEMENT EXTERIEUR	204,49	379,93	204,49	175,45	-29,04	-14,20
-SUBVENTION	109,63	167,83	109,63	58,20	-51,42	-46,91
-PRÊT	94,86	212,10	94,86	117,24	22,38	23,60
TRANSFERTS EN CAPITAL	0,71	3,79	0,71	3,08	2,38	335,77
Total général	969,82	1 856,09	969,82	886,26	-83,56	-8,62

Source : DGB

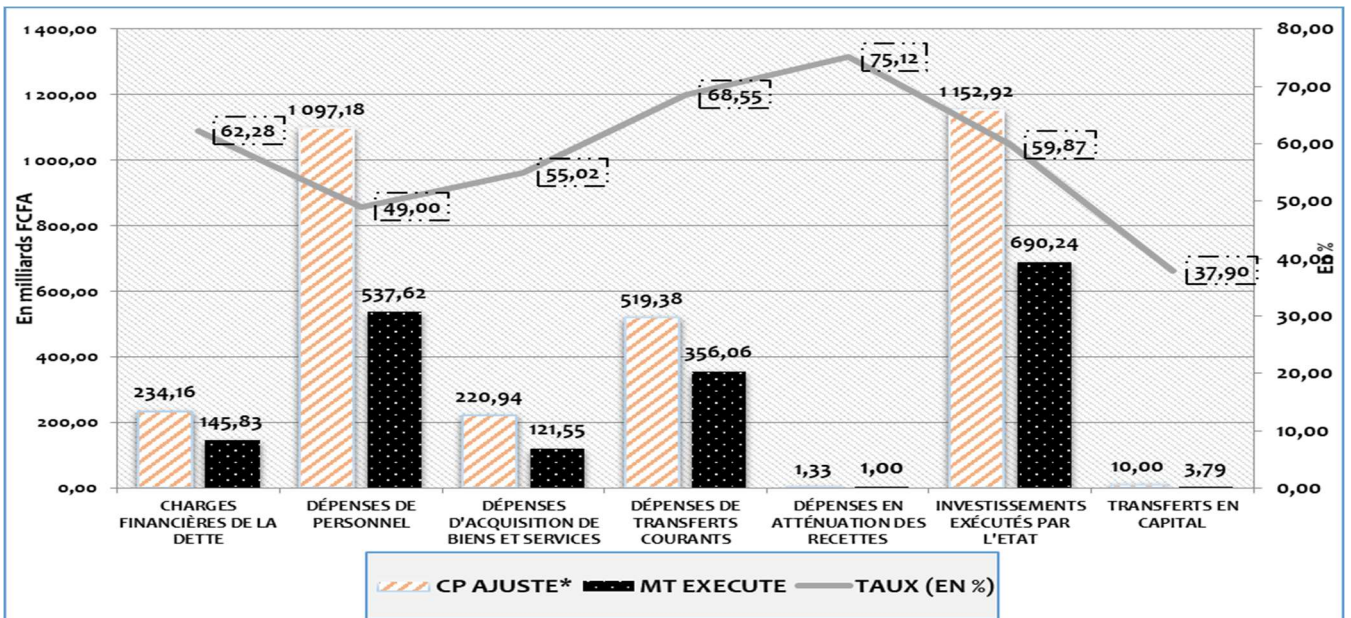
Graphique 10 : Evolution des dépenses par nature entre fin juin 2022 et 2023 (Base engagée visée, en

milliards FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 11 : Situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023, au 30 juin (Base engagée visée, en milliards FCFA et en %)



Source : DGB/DISB

IV.1.1. Dépenses ordinaires

Les prévisions de la LFI affichaient un montant des CP de 2 074,62 milliards FCFA au titre des dépenses ordinaires. Cependant, en prenant en compte la fongibilité asymétrique, ce montant s'élève à 2 072,99 milliards FCFA, soit une baisse de 1,63 milliards FCFA en valeur absolue. Comparées au premier trimestre 2023 où les prévisions ajustées étaient de 2 073,54 milliards FCFA, il ressort une baisse de 0,55 milliard FCFA.

A fin juin 2023, le montant engagé visé au titre des dépenses ordinaires se chiffre à 1 162,06 milliards FCFA ce qui correspond à un taux d'exécution de 56,06%. Ce taux d'exécution est supérieur à la cible prévue à cette période (50%) avec un écart de 6,06 points de pourcentage. Quant aux dépenses liquidées, elles s'élèvent à 1 085,72 milliards FCFA, soit un taux de liquidation par rapport aux CP ajustés de 52,37% et un taux de liquidation des engagés visés de 93,43%.

A la même période en 2022, lesdites dépenses ont été engagées visées à hauteur de 990,92 milliards FCFA sur des CP ajustés de 1 925,22 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 51,47%.

En glissement annuel, le niveau d'exécution à fin juin de ces dépenses affiche une augmentation en volume de 171,14 milliards FCFA. Cette hausse est portée par l'ensemble des natures de dépenses ordinaires, avec les plus fortes variations au niveau des transferts courants (+72,96 milliards FCFA), des dépenses de personnel (+52,10 milliards FCFA) et des charges financières de la dette (+ 40,35 milliards FCFA).

L'analyse du taux d'exécution global entre 2022 et 2023 fait ressortir une hausse de cet indicateur de 4,59 points.

Comparativement au trimestre précédent où le volume des dépenses engagées visées était de 624,32 milliards FCFA, le volume des dépenses engagées-visées au titre des dépenses ordinaires ressort au 30 juin 2023 à 537,74 milliards FCFA, en baisse de 86,58 milliards FCFA en valeur absolue et de 13,87% en valeur relative. Cette diminution est essentiellement due aux dépenses de transferts courants dont le volume a reculé de 181,39 milliards FCFA.

Par composante, la situation des dépenses ordinaires se présente comme suit :

A. Charges financières de la dette

A fin juin 2023, les paiements réels de la charge financière de la dette s'élèvent à 145,83 milliards FCFA sur des CP de 234,16 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 62,28%.

En 2022 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 53,87% pour un volume des paiements effectifs de 105,48 milliards FCFA.

En valeur absolue, les paiements effectifs de la charge financière de la dette ont augmenté de 40,35 milliards FCFA entre 2022 et 2023, soit 38,25% en valeur relative.

Le taux d'exécution a également augmenté de 8,41 points par rapport à l'exercice précédent

B. Dépenses de personnel

Au 30 juin 2023, les dépenses de personnel du budget de l'Etat, exercice 2023 affichent un niveau d'exécution base « engagée visée » de 537,62 milliards FCFA sur une prévision de 1 097,18 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 49% mettant en exergue un écart de 1 point de pourcentage par rapport au taux repère de 50% attendu à fin juin.

Le niveau d'exécution atteint à cette date est constitué de la solde mensuelle à hauteur de 372,60 milliards FCFA et des paiements hors solde d'un montant de 165,02 milliards FCFA.

En 2022 à la même période, les dépenses engagées visées étaient de 485,52 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 47,97%. Ce niveau d'exécution était constitué de la solde mensuelle à hauteur de 397,31 milliards FCFA et des paiements hors solde d'un montant de 88,21 milliards FCFA.

L'analyse par ministère indique que trois (03) ministères absorbent à eux seuls 73,56% du poids de l'exécution globale des trente-trois (33) sections, soit 395,48 milliards FCFA en valeur absolue. Il s'agit du ministère en charge de l'éducation nationale, du ministère en charge des armées et du ministère en charge de la santé qui absorbent respectivement de 43,47%, 18,67% et 11,43% du poids de l'exécution globale.

Le détail des dépenses de personnel au 30 juin 2023 est joint en [annexe 2](#).

C. Dépenses d'acquisitions de biens et services

Les dépenses d'acquisition de biens et services à fin juin 2023 se chiffrent base « engagée visée » à 121,55 milliards FCFA sur des CP ajustés de 220,94 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 55,02%. Ce taux dépasse le taux repère de 50% attendu à cette période, avec un écart de 5,02 points. Malgré ce dépassement, seize (16) ministères et institutions enregistrent des taux d'exécution inférieurs au taux repère.

En termes de liquidation, les dépenses s'établissent à 101,39 milliards FCFA, correspondant à un taux de liquidation de 45,89% par rapport aux CP disponible et à 83,41% par rapport aux engagés visés.

En 2022 à la même période, le taux était de 54,17% correspondant à des dépenses engagées visées de 116,75 milliards FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées ont augmenté de 4,80 milliards FCFA. Cette progression est liée aux hausses constatées dans les paragraphes 622-Prestation de services (+13,11 milliards FCFA), 601-Matières, matériel et fournitures (+7,00 milliards FCFA) et 609-Autres achats de biens (+3,61 milliards FCFA). Cependant, les paragraphes 611-Frais de transport et de mission, 612-Loyer et charges locatives ainsi que 605-Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie ont connu respectivement des diminutions de 14,01 milliards FCFA, 3,45 milliards FCFA et 2,26 milliards FCFA.

Le taux d'exécution affiche une hausse de 0,85 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

Le volume de dépenses engagées-visées du 2^{ème} trimestre ressort à 59,93 milliards FCFA contre 61,63 milliards FCFA au 1^{er} trimestre, soit une baisse de 1,70 milliard FCFA en valeur absolue et 2,75% en valeur relative.

Le détail des dépenses d'acquisition des biens et services au 30 juin 2023 est joint en [annexe 3](#).

D. Dépenses de transferts courants

A la date du 30 juin 2023, sur des CP ajustés de 519,38 milliards FCFA, les dépenses de transferts courants exécutées base « engagée visée » s'élèvent à 356,06 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 68,55%. Ce taux est supérieur au taux repère attendu (50%) à fin juin avec un écart de 18,55 points de pourcentage. Ce niveau d'exécution s'explique par le fait que ces dépenses soient en grande partie exécutées par voie de déblocage.

En outre, les subventions de l'Etat accordées au titre des hydrocarbures et du gaz (y compris la gestion des arriérés) (85 milliards FCFA) et des exonérations fiscales et douanières (21 milliards FCFA) ont fait l'objet de paiement au titre du premier trimestre.

Les liquidations se chiffrent à 336,65 milliards FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 64,82% par rapport aux crédits de paiements et de 94,55% par rapport aux dépenses engagées visées.

En 2022 à la même période, le taux d'exécution était de 56,52% pour des dépenses engagées visées de 283,10 milliards FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de 72,96 milliards FCFA attribuable essentiellement aux paragraphes 649-Autres transferts (+37,42 milliards FCFA), 645-Transferts aux ménages (26,77 milliards FCFA), 646-Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales (+14,37 milliards FCFA) et 641-Transferts aux établissements publics (+5,62 milliards FCFA).

Cependant, les paragraphes 639-Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires et 643-Transferts aux autres administrations publiques ont enregistré des baisses respectives de 6,38 milliards FCFA et 4,76 milliards FCFA.

Le taux d'exécution affiche également une hausse de 12,03 points par rapport à l'exercice précédent.

L'analyse en termes de volume fait ressortir un niveau de dépenses engagées visées de 87,33 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre contre 268,73 milliards FCFA au 1^{er} trimestre, soit une baisse de 181,39 milliards FCFA.

Ce repli est dû principalement aux paiements des subventions de l'Etat accordées au titre des hydrocarbures et du gaz (y compris la gestion des arriérés) et des exonérations fiscales et douanières au 1^{er} trimestre.

Le détail des dépenses de transferts courants au 30 juin 2023 est joint en annexe 4.

E. Dépenses en atténuation des recettes

A la date du 30 juin 2023, les dépenses en atténuation des recettes, inscrites en prévision pour un montant de 1,33 milliard FCFA, enregistrent un niveau d'exécution base « engagée visée » de 0,99 milliard FCFA, soit un taux d'exécution de 75,12%. Ce taux est supérieur à la cible escomptée à fin juin (50%) avec un écart de 25,12 points. En 2022 à la même période, le taux d'exécution était de 7,56% pour des dépenses engagées visées de 0,08 milliard FCFA.

IV.1.2. Dépenses en capital

Les prévisions de crédits de paiement au titre des dépenses en capital inscrites dans la loi de finances initiale (LFI) de 2023 sont de 1 161,29 milliards FCFA. Cependant, en prenant en compte la fongibilité asymétrique, ce montant s'élève à 1 162,92 milliards FCFA, soit une hausse de 1,63 milliards FCFA en valeur absolue. Comparé au premier trimestre 2023 où les prévisions ajustées étaient de 1 162,38 milliards FCFA, il ressort une hausse de 0,54 milliard FCFA.

A fin juin 2023, le montant exécuté au titre des dépenses en capital base « engagée visée » se chiffre à 694,03 milliards FCFA pour un CP ajusté de 1 162,92 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 59,68%. Comparé au taux repère attendu à fin juin (50%), ce taux est au-delà de l'objectif avec un écart de 9,68 points. Quant aux dépenses liquidées, elles s'élèvent à 655,33 milliards FCFA, soit un taux de liquidation de 94,42% et des CP disponibles de 56,35%.

A la même période en 2022, le taux d'exécution de ces dépenses était de 41,02% correspondant à des dépenses engagées visées de 407,67 milliards FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées ont augmenté de 286,36 milliards FCFA. Cette hausse est attribuable principalement aux dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (+285,07 milliards FCFA).

Le taux d'exécution s'est également amélioré de 18,66 points par rapport à l'exercice précédent.

En volume, les dépenses en capital engagées visées sont passées de 345,50 milliards FCFA au 1er trimestre à 348,52 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre, soit une hausse de 3,02 milliards FCFA.

Les dépenses en capital sont constituées de dépenses d'investissements exécutés par l'Etat et des dépenses de transferts en capital.

A. Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat

A fin juin 2023, le montant des dépenses engagées visées au titre desdits investissements, toutes sources de financement confondues, s'élèvent à 690,24 milliards FCFA sur des CP ajustés de 1 152,92 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 59,87%. Ce taux est supérieur au taux repère escompté (50%) à cette période de l'année, avec un écart de 9,87 points.

Le montant liquidé se chiffre à 651,54 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 56,51% par rapport aux CP ajustés et 94,39% par rapport aux engagés visés.

En 2022 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 41,18% correspondant à des engagés visés de 405,16 milliards FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, il ressort une hausse du niveau d'exécution des dépenses engagées visées de 285,07 milliards FCFA. Cette hausse est imputable aux investissements financés sur ressources extérieures (+195,57 milliards FCFA) et ceux financés sur ressources propres (+89,50 milliards FCFA).

Quant au taux d'exécution, il a régressé de 18,69 points par rapport à l'exercice précédent.

L'annexe 5 donne le détail les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat.

✓ Dépenses d'investissements sur ressources propres

Au 30 juin 2023, sur des CP ajustés de 697,62 milliards FCFA, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau d'exécution de 310,30 milliards FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 44,48%. Ce taux est inférieur à l'objectif fixé de 50,00% pour fin juin avec un écart de 5,52 points.

De plus, 19 ministères et institutions enregistrent des taux d'exécution inférieurs au taux repère.

En 2022 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 34,62% correspondant à des dépenses engagées visées de 220,80 milliards FCFA.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de 89,50 milliards FCFA. Cette hausse résulte entièrement de l'augmentation des investissements liés aux projets et programmes financés exclusivement par l'Etat (+99,92 milliards FCFA), les contreparties de l'Etat aux projets et programmes de développement étant en baisse de 10,42 milliards FCFA.

L'analyse par paragraphe montre que la variation constatée se situe au niveau des paragraphes 679-Autres intérêts et frais bancaires (+26,00 milliards FCFA), 253-Mobiliers, matériels militaires et équipements (+69,17 milliards FCFA), 629-Autres acquisitions de services (+18,29 milliards FCFA), 234-ouvrages (+6,19 milliards FCFA) et 233-Bâtiments administratifs à usage technique (+9,13 milliards FCFA).

Le taux d'exécution a progressé de 9,86 points par rapport à l'exercice précédent.

Le volume de dépenses d'investissements exécutés sur ressources propres au cours du 2^{ème} trimestre (169,99 milliards FCFA) a augmenté de 29,68 milliards FCFA par rapport au 1^{er} trimestre qui enregistre 140,31 milliards FCFA.

Le détail de l'exécution des investissements exécutés sur ressources propres est illustré dans l'annexe n°6.

✓ **Dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures**

A fin juin 2023, le montant total des décaissements (base ordonnancement) s'élève à 379,93 milliards FCFA répartis en subvention pour 167,83 milliards FCFA et 212,10 milliards FCFA en prêt. Le taux d'exécution se situe ainsi à 83,45% par rapport aux CP ajustés d'un montant de 455,31 milliards FCFA du budget des appuis projets.

Il est à noter que ce montant ne prend pas en compte les décaissements des projets dont la signature des conventions est intervenue en cours d'année d'un montant de 61,99 milliards FCFA.

En 2022 à la même période, ces dépenses ont été exécutées à hauteur de 184,36 milliards FCFA correspondant à un taux de 53,26%.

Entre les deux exercices budgétaires, il ressort une hausse des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures (prêts + subventions) de 195,57 milliards FCFA.

Le taux d'exécution enregistre également une hausse de 30,19 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau ci-après fait ressortir la situation d'exécution des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures au 30 juin 2023.

Tableau 10 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures au 30 juin 2023 (en FCFA)

LIBELLE	AE_INIT	AE_AJUST	CP_INIT	CP_AJUST*	ENGAGES VISES	
					Montant	Taux (en %)
Subventions	170 532 608	170 532 608	239 589 806	239 589 806	167 831 584	70,05
Prêts	245 621 422	245 621 422	215 699 014	215 718 214	212 101 076	98,32
Total général	416 154 030	416 154 030	455 288 820	455 308 020	379 932 660	83,45

Source : DGB

B. Transferts en capital

Les dépenses de transferts en capital sont prévues dans le budget 2023 pour un montant des crédits de paiement de 10 milliards FCFA. A la date du 30 juin 2023, ces dépenses enregistrent un taux d'exécution de 37,90%, correspondant à un montant engagé visé de 3,79 milliards FCFA destiné aux prises de participation à l'extérieur. Ce niveau d'exécution inférieur au taux repère est dû au fait que les crédits d'un montant de 6 milliards FCFA destinés aux prises de participations à l'intérieur n'ont pas connu d'exécution.

En 2022 à la même période, le montant des crédits de paiement était de 10 milliards FCFA et le taux d'exécution était de 25,04%.

IV.2. ANALYSE DE LA SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME ET DOTATION

IV.2.1. Analyse de la situation d'exécution des CP des programmes et dotations

L'état des consommations des CP ajustés⁴ sur la base des montants engagés visés à la date du 30 juin, indique que 67 programmes et dotations budgétaires sur 126, soit 53,17% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 50,00%.

La situation détaillée se présente comme suit :

- 21 programmes enregistrent un taux d'exécution des CP inférieur à 25% ;
- 46 programmes enregistrent un taux d'exécution des CP compris entre 25% et 50% ;
- 39 programmes enregistrent un taux d'exécution des CP compris entre 50% et 75% ;
- 20 programmes enregistrent un taux d'exécution des CP supérieur ou égal à 75%.

IV.2.2. Analyse de la situation d'exécution des AE des programmes et dotations

L'examen de la situation des consommations des AE ajustées (base « engagée visée ») révèle que sur un total de 92 programmes et dotations budgétaires, 75 programmes et dotations, soit 81,52% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 50,00% au 30 juin 2023.

⁴ Hors financements extérieurs et hors dépenses de personnel

La situation détaillée se présente comme suit :

- 63 programmes enregistrent un taux d'exécution des AE inférieur à 25% ;
- 12 programmes enregistrent un taux d'exécution des AE compris entre 25% et 50%;
- 7 programmes enregistrent un taux d'exécution des AE compris entre 50% et 75%;
- 10 programmes enregistrent un taux d'exécution des AE supérieur ou égal à 75%.

En somme, il ressort que les crédits d'AE ajustés de 443,71 milliards FCFA ont été engagés visés (hors financements extérieurs) à hauteur de 159,34 milliards FCFA d'où un taux d'exécution de 35,91%.

Les annexes 7 et 8 donnent les niveaux d'exécution des CP et AE par programme au 30 juin 2023.

IV.2.3. Analyse de la performance des programmes budgétaires

Le programme budgétaire est l'unité de spécialisation et de vote des crédits budgétaires alloués aux ministères et institutions. Autrement dit, à l'intérieur des ministères, les crédits sont décomposés en programmes/dotations. Le programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions représentatif d'une politique publique clairement définie dans une perspective de moyen terme. A ces programmes sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de finalités d'intérêt général et des résultats attendus⁵.

Les résultats des différents programmes budgétaires sont mesurés notamment par des indicateurs de performance et font l'objet d'évaluations régulières. Ces évaluations donnent lieu à un rapport de performance élaboré en fin de gestion par les ministères et institutions. Ces rapports annuels de performance attendus au cours du premier trimestre de l'exercice suivant seront annexés au projet de loi de règlement de l'exercice.

La fréquence de renseignement des indicateurs d'effet est annuelle, par conséquent il n'y a pas de données au 30 juin 2023. Seuls les indicateurs opérationnels (produits) sont renseignés. Les résultats majeurs par programme (extrants ou livrables) sont limités à cinq (05) au maximum.

L'analyse de la situation d'exécution physique par programme est faite sur la base des données transmises par les ministères et institutions dans le cadre de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023, au 31 mai.

Au 30 juin 2023, un nombre 99 résultats majeurs de 44 programmes ont connus un début d'exécution. L'état de réalisation des principaux résultats majeurs des programmes budgétaires au 30 juin 2023 est joint à l'annexe n°9.

⁵ Article 14 de la Loi organique N°073-2015/CNT du 6 Novembre 2015 relative aux lois de finances.

IV.3. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES

Dans cette partie, il sera analysé les crédits délégués aux structures déconcentrées des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services.

A fin juin 2023, lesdites dépenses ont enregistré un montant engagé visé de 25,46 milliards FCFA, correspondant à un taux de 71,30%.

A la même date en 2022, le taux d'exécution des crédits délégués était de 75,88% correspondant à des dépenses engagées visées de 27,16 milliards FCFA.

Le détail par ministère disposant de crédits délégués est fourni en annexe 10.

IV.4. ANALYSE DES DEPENSES SOCIALES

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme celles contribuant à la lutte contre la pauvreté et bénéficiant en majorité aux couches les plus vulnérables. Ces dépenses à l'instar de celle des autres thématiques transversales du budget (genre et droits de l'enfant, réduction des effets de changement climatique) font l'objet de suivi en programmation et en exécution. Relativement au contexte national, ces dépenses s'inscrivent en droite ligne des actions entreprises par le Gouvernement pour le relèvement des populations affectées par la crise humanitaire.

L'identification de ces dépenses donnait un montant de 456,47 milliards FCFA de crédits de paiement dans la loi de finances initiale. A fin juin 2023, ces crédits étaient engagés visés à hauteur de 238,85 milliards FCFA sur des CP ajustés de 456,67 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 52,30%.

Les engagements ont porté sur les dépenses ordinaires pour 160,64 milliards FCFA et de dépenses en capital pour 78,21 milliards FCFA, ce qui correspond à des taux d'exécution respectifs de 60,23% et de 41,18%.

De cette situation, il ressort un bon niveau d'exécution de cette catégorie de dépenses et partant une forte probabilité d'atteindre les résultats escomptés en fin d'année.

La situation d'exécution des dites dépenses par section est fourni en annexe 11.

IV.5. ANALYSE DES LIGNES RELATIVES A LA PRISE EN CHARGE DES EFFETS DE LA COVID 19

Le montant des crédits prévus par la LFI 2023 au titre de ces dépenses s'élève à **7,23 milliards FCFA** au titre du Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille.

Ce montant est destiné à la prise en charge de la distribution gratuite des vivres, des kits d'hygiène et de dignité. A fin juin 2023, ces dépenses ont totalement été exécutées.

IV.6. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE, D'EAU, ET DE TELEPHONE

La gestion publique des dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone (EET) au Burkina Faso est régie par le Décret N°2016-876/PRES/PM/MINEFID du 14 septembre 2016 portant réglementation générale des abonnements publics d'eau, d'électricité, de téléphone et services connexes et de boîtes postales.

L'application des dispositions de ce décret fait obligation à l'administration de mener des actions de rationalisation des dépenses en EET telles que l'assainissement des Liaisons Spécialisées (LS) et des Boîtes Postales (BP), l'organisation des opérations de contrôles inopinés des commerces privés se trouvant à proximité ou au sein des structures publiques en vue de dénoncer les branchements illégaux, les contrôles des compteurs d'eau et d'électricité permettant de résilier les compteurs inactifs, l'ajustement des puissances de polices de compteurs d'électricité en vue d'optimiser les consommations électriques de l'administration publique et des sessions de renforcement de capacités au profits des acteurs de gestion publique de l'eau, l'électricité et le téléphone.

A cet effet, des mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat ont été prises, il s'agit entre autres :

- du renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- de la mise en œuvre des recommandations des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;
- du suivi et du contrôle des consommations des ministères et institution.

Aussi, l'analyse de la situation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone se fera selon la disponibilité des données sur les dépenses de consommation d'eau à fin février 2023, d'électricité à fin avril 2023 et de téléphone à fin avril 2023.

IV.6.1. Analyse des dépenses de consommation d'eau

Les consommations en eau se sont établies à 1,442 milliard FCFA au 28 février 2023 contre 1,54 milliard FCFA, soit une baisse relative de 6,14% à la même période en 2022. La période de février s'explique par le retard de transmission des factures d'eau.

Tableau 11 : Evolution de consommation d'eau à fin février sur la période 2022 à 2023

Libellé	Montant au 28 février 2022	Montant au 28 février 2023	Ecart %
Consommations d'eau	1 536 629 917	1 442 306 582	- 6,14%

Source : DGAIE/DEDC

La baisse des consommations d'eau au 28 février 2023 par rapport à la même période de 2022 est due à la diminution des consommations d'eau des structures telles que le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques (- 77,42%), la Commission Informatique et des Libertés (- 66,04%) et le Conseil Supérieur de la Communication (- 63,54%).

IV.6.2. Analyse des dépenses de consommation d'électricité

Les consommations d'électricité des ministères et institutions au 30 avril 2023 s'élèvent à 6,56 milliards FCFA contre 6,11 milliards FCFA à la même période en 2022, soit une hausse de 7,24%.

Tableau 12 : Evolution de consommation d'électricité à fin avril sur la période 2022 à 2023

Libellé	Montant au 30 avril 2022	Montant au 30 avril 2023	Ecart %
Consommations d'électricité	6 113 200 422	6 555 658 986	7,24%

Source : DGAIE/DEDC

Cette hausse est imputable principalement à l'augmentation des consommations d'électricité dans certains Ministères et Institutions au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre 2022. Il s'agit entre autres de l'Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption (100,97%), du ministère en charge de la Défense Nationale (30,04%) et celui en charge de l'Administration Territoriale (23,65%).

IV.6.3. Analyse des dépenses de consommation de téléphone

Les factures de téléphone au 30 avril 2023 ont coûté à l'Etat à hauteur de 2,03 milliards FCFA. Le coût de ces factures était de 1,99 milliards FCFA au 30 avril 2022, soit une variation positive de 2,05%.

Tableau 13: Evolution de consommation d'électricité à fin avril sur la période 2022 à 2023

Libellé	Montant au 30 avril 2022	Montant au 30 avril 2023	Ecart %
Consommations de téléphone	1 985 024 453	2 025 797 890	2,05%

Source : DGAIE/DEDC

Cette augmentation des consommations liées au téléphone est la résultante de l'augmentation des consommations dans certains Ministères et Institutions tels que le Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière avec 330,92% d'augmentation par rapport au deuxième trimestre de 2022, la Commission Informatique et des Libertés (156,12%), le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (144,25%).

Les annexes 12, 13 et 14 donnent les situations des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone au 30 juin 2023.

IV.7. SITUATION DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE

Au 30 juin 2023, sur un montant de dépenses engagées en procédure normale de 67,30 milliards FCFA, il a été liquidé 23,76 milliards FCFA, soit un taux de liquidation de 35,34%.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de liquidation assez-faible dans la majorité des ministères et institutions. Néanmoins, certains ministères et institutions tels que la Présidence du Faso, le ministère en charge de l'administration territoriale, le ministère en charge de l'enseignement supérieur, le ministère en charge de l'énergie ainsi que l'ASCE affichent un niveau de liquidation assez acceptable par rapport au taux repère.

Le montant total des restes à liquider est de 43,54 milliards FCFA soit 64,66% des dépenses engagées en procédure normale.

Les détails des restes à liquider en procédure normale par section et par programme sont consignés dans les annexes 15 et 16.

V. ANALYSE DES INDICATEURS DE BONNE GOUVERNANCE DES MARCHES PUBLICS

Dans le cadre du suivi des délais de traitement des dossiers de marchés publics et des délégations de services publics, à fin juin 2023, pour les ministères et institutions ayant transmis les contrats approuvés et toute source de financement confondus, 635 marchés⁶ dont 167 conventions ont été approuvés pour un montant total de 142,99 milliards FCFA.

En 2022, à la même période, pour les ministères et institutions ayant transmis les contrats approuvés et toute source de financement confondus, 339 marchés dont 135 conventions ont été approuvés pour un montant total de 60,22 milliards FCFA.

La situation des indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics se présente comme suit :

V.1. DU RESPECT DE L'INDICATEUR "IP18"

Cet indicateur apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres.

A fin juin 2023, sur un total de 468 marchés approuvés concernés par le délai de traitement, tous les marchés ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%** pour une cible supérieure à **90%** selon la matrice du cadre de résultats 2023-2025 du PTA du MEFP.

⁶ Ce sont les copies des contrats approuvés, tout mode de passation confondu, reçus des ministères et institutions par l'intermédiaire des DCMEF et transmis à la DGCMEF.

Lesdits marchés approuvés et concernés par le délai de validité des offres se décomposent comme suit par source de financement :

- **439** marchés financés sur ressources propres ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%** ;
- **29** marchés sur fonds extérieurs ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100%.

Il ressort donc un respect de l'indicateur "IP 18" à fin juin 2023.

V.2. DU RESPECT DE L'INDICATEUR "IP19"

Cet indicateur apprécie le pourcentage des marchés publics conclus suivant le type de procédure. Le détail des marchés approuvés à fin juin 2023 suivant le type de procédure se présente comme suit :

V.2.1. Appel à concurrence ouverte

Un nombre de 432 marchés passés par appel à concurrence ouverte ont été approuvés à fin juin 2023 pour un montant de 125,80 milliards FCFA.

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin juin 2023 est de 95,66% selon la valeur et 92,31% selon le nombre pour une norme d'au moins 85% dans les deux cas.

V.2.2. Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).

Un nombre de 36 marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin juin 2023 pour un montant total de 5,70 milliards FCFA.

Ces marchés représentent des taux de 4,34% selon la valeur et de 7,69% selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à 15 % dans les deux cas.

En ce qui concerne les ententes directes, 27 marchés ont été approuvés et conclus pour un montant global de 5,03 milliards FCFA.

S'agissant des appels d'offres restreints et consultations restreintes, le montant global des 09 marchés approuvés et conclus est de 669,28 millions FCFA.

A fin juin 2023, il est noté un respect de l'indicateur IP 19 en nombre et en valeur.

En conclusion, il faut relever qu'à fin juin 2023, les indicateurs "IP18" et "IP19" de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics sont respectés.

V.3. SITUATION DES REMISES DE PENALITES ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES

V.3.1. Remises de pénalités

A la date du 30 juin 2023, il a été accordé des remises de pénalités de retard à hauteur de 131,59 millions FCFA correspondant à quatorze (14) requêtes. A la même date en 2022, on a enregistré neuf (09) requêtes ayant bénéficié de remise de pénalités pour un montant de 207,06 millions FCFA.

Ces remises de pénalités de retard s'expliquent essentiellement par des cas de force majeure intervenus dans l'exécution des prestations relatives aux marchés ou par des manquements des autorités contractantes dans le suivi de l'exécution des contrats.

V.3.2. Intérêts moratoires

Au 30 juin 2023, il a été émis quatre (04) avis favorables pour le paiement d'intérêts moratoires correspondant à un montant de 21,03 millions FCFA contre cinq (05) avis favorables à la même date en 2022 correspondant à un montant de 23,50 millions FCFA.

VI. GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ETAT

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements.

Le présent rapport synthétique donne un aperçu de la situation de la trésorerie sur les encaissements, les décaissements, les disponibilités de trésorerie, les instances de paiement, les difficultés ainsi que des perspectives.

VI.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS

Au 30 juin 2023, au total **1 856,61 milliards FCFA** ont été encaissés sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre 1 671,12 milliards FCFA au 30 juin 2022, soit un taux de progression de 11,10% en glissement annuel.

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, l'Etat a eu recours à douze (12) émissions de titres publics pour financer la trésorerie à hauteur de 486,53 milliards FCFA. Cela représente 26,21% des encaissements réalisés sur la période sous revue et traduit l'apport des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat.

Au titre des financements extérieurs, 48,98 milliards FCFA ont été encaissés du FMI au titre du guichet choc alimentaire.

VI.2. SITUATION DES DECAISSEMENTS

Au 30 juin 2023, le montant total des décaissements effectués par le Trésor Public se chiffre à **1 927,72 milliards FCFA**. A la même période en 2022, les décaissements se situaient à 1 646,42 milliards FCFA, soit un taux de progression de 17,09% en glissement annuel.

VI.3. SOLDE DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENT ET DE DECAISSEMENT

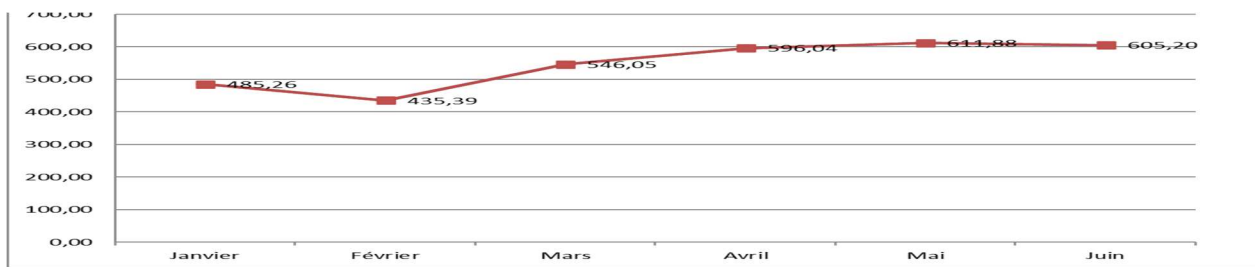
Sur la période sous revue, en rapprochant les encaissements des décaissements, il se dégage un **solde débiteur de 71,11 milliards FCFA**. Ce solde est entièrement couvert par les disponibilités utilisables de début de période qui étaient de 117,18 milliards FCFA.

VI.4. EVOLUTION MENSUELLE DES COMPTES DE DEPOTS AU 30 JUIN 2023

Au 31 janvier 2023, le solde des comptes de dépôts s'élevait à 485,26 milliards FCFA. A fin juin 2023, le solde s'est établi à 605,20 milliards FCFA, soit une hausse de 24,72% par rapport à fin janvier 2023. Au 30 juin 2023, le nombre des comptes de dépôts s'élève à 7 053 dont 3 721 comptes de services administratifs.

Le graphique suivant donne l'évolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 juin 2023.

Graphique 12 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 juin 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/ACCT

VI.5. ETAT DES ARRIERES DES DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT AU 30 JUIN 2023

Au 30 juin 2023, la situation des arriérés de paiement se chiffrait à 34 093 774 277 FCFA correspondant à 175 mandats de paiements dont les liquidations sont vieilles de plus 90 jours. Le processus d'apurement s'est poursuivi en lien avec la bonne tenue des recettes.

Sur les 175 dossiers qui étaient en instance, 122 dossiers d'une valeur de 27 456 221 472 FCFA ont été totalement payés.

Le nouveau stock d'arriérés concerne 53 dossiers pour un montant de 6 637 552 805 FCFA⁷.

Il faut signaler que la prise en charge des dossiers est dynamique et évolue de façon fluide en fonction de l'existence d'une trésorerie liquide.

Comparativement à la situation au 31 mars 2023, il est noté une baisse très significative du stock.

⁷ Situation au 21 juillet 2023. Au 28 août 2023, la situation se chiffre à 1 852 745 865 FCFA et concerne 2 dossiers.

VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE

L'examen des principaux soldes et indicateurs en exécution permet d'apprécier les efforts de respect de ces éléments, gage d'une bonne gestion budgétaire. A l'issu du premier semestre, ces soldes et indicateurs se présentent comme suit :

VII.1. SOLDES BUDGETAIRES

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global et l'épargne budgétaire permet d'orienter les prises de décisions pour le reste de l'année 2023.

VII.2. EPARGNE BUDGETAIRE ET SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL

Au 30 juin 2023, l'exécution du budget général de l'Etat dégage une **épargne budgétaire** de **19,75** milliards FCFA et un **solde budgétaire global déficitaire** de **506,45** milliards FCFA (hors recouvrement des recettes destinées au CAST « remboursement crédits TVA » d'un montant de 50,29 milliards FCFA), pour des soldes prévisionnels respectifs de 273,18 milliards FCFA et -604,65 milliards FCFA.

Il ressort une épargne budgétaire positive bien qu'en baisse par rapport au niveau prévisionnel de fin de période. En d'autres termes, les ressources propres du budget de l'Etat ont permis à cette date de faire face aux charges de fonctionnement de l'administration publique et une épargne a été dégagée pour la couverture partielle des investissements.

Pour ce qui est du solde budgétaire global, on note une amélioration par rapport au niveau de fin de période. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'en fin juin, l'exécution des dépenses d'investissements sur ressources propres n'avait pas encore amorcé sa phase ascendante, beaucoup de dépenses d'investissements étant en cour de contractualisation.

La situation des soldes est illustrée dans le tableau n°14 ci-dessous.

Tableau 14 : Situation des soldes au 30 juin 2023 (en milliards FCFA)

NATURE	2023	
	PREVISION LFI	EXECUTION AU 30 JUIN 2023
RECETTES TOTALES " C = A+B"	2 631,26	1 349,64
RECETTES ORDINAIRES "A"	2 347,80	1 181,81
RECETTE EXTRAORDINAIRE "B"	283,46	167,83
DEPENSES TOTALES " D"	3 235,91	1 856,09
DEPENSES ORDINAIRE " E"	2 074,62	1 162,06
DEPENSES EN CAPITAL "F"	1 161,29	694,03
EPARGNE BUDGETAIRE "G = A - E"	273,18	19,75
solde Budgétaire Global "H= C - D"	-604,65	-506,45

Source : DGB

NB : Les recettes ordinaires « A » à l'exécution sont obtenues en déduisant du montant total recouvré des recettes ordinaires, les recettes recouvrées au profit du compte CAST « remboursement crédits TVA » d'un montant de 50,29 milliards FCFA.

VII.3. AGREGATS DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE LETAT AU 30 JUIN 2023

Les montants de quelques agrégats du TOFE sont :

- ✓ le **financement intérieur net de l'Etat** est ressorti à **132 milliards FCFA** à fin juin 2023 contre **277,08 milliards FCFA** à fin juin 2022. Ce qui se traduirait par une diminution des avoirs net de l'Etat au cours de la période de 145,08 milliards FCFA dans le cadre du financement des opérations du budget de l'Etat ;
- ✓ le **déficit budgétaire global, dons compris** est ressorti à **426,25 milliards FCFA** contre **245,22 milliards FCFA** à la même période en 2022, soit une détérioration de **181,03 milliards FCFA** ;
- ✓ les **recettes propres de l'Etat**⁸ ont atteint un niveau de **1 168,13 milliards FCFA** à fin juin 2023, contre **1 056,05 milliards FCFA** à fin juin 2022. Cette performance est expliquée par l'augmentation des recouvrements des recettes fiscales de **97,98 milliards FCFA (+10,61%)** et des recettes non fiscales de **14,10 milliards FCFA (+13,60%)**.

VIII. RECOMMANDATIONS

Au regard de l'incertitude liée à la mobilisation des appuis budgétaires, il sied de recourir à l'élaboration d'une loi de finances rectificative pour l'ajustement de la loi de finances initiale.

CONCLUSION

Le niveau de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2023 est satisfaisant tant en recettes (**51,26%**) qu'en dépenses (**57,36%**). Au 30 juin, il se dégage un solde budgétaire globale déficitaire de **506,45 milliards FCFA** pour un déficit prévisionnel de la LFI de **604,65 milliards FCFA**. Ce solde pourrait s'expliquer par le fait qu'en fin juin l'exécution des dépenses d'investissements sur ressources propres n'avait pas encore amorcé sa phase ascendante, beaucoup de dépenses d'investissements étant en cours de contractualisation. Quant à l'épargne budgétaire, il s'établit à 19,75 milliards FCFA. Cette épargne budgétaire positive signifie que les ressources propres du budget de l'Etat ont permis à cette date de faire face aux charges de fonctionnement de l'Administration publique et servira à la couverture partielle des investissements.

Au regard de ce qui précède et tenant compte de l'incertitude liée à la mobilisation des appuis budgétaires, il sied de recourir à l'élaboration d'une loi de finances rectificative.

⁸ Il s'agit des recettes budgétaires ordinaires hors recettes de privatisation, remboursement du principal sur prêts rétrocédés et TVA destinée au CAST « remboursement crédits TVA ».

ANNEXES

Annexe 1: Evolution des prévisions budgétaires 2022 et 2023 au 30 juin 2023 (En milliards de FCFA)

NATURE	CREDIT PAIEMENT LFI INITIAL	CREDIT PAIEMENT LFI AJUSTE	CREDIT PAIEMENT LFI INITIAL	CREDIT PAIEMENT LFI AJUSTE	MONTANT	EN %	MONTANT	EN %	Montant	%
	{A}	{B}	{C}	{D}	{E=C-A}	{F=E/A}	{G=D-B}	{H=G/B}	{I=D-C}	{J=I/C}
RESSOURCES TOTALES	2 349,11	2 349,11	2 631,26	2 631,26	282,15	12,01%	282,15	12,01%	0,00	0,00%
RECETTES ORDINAIRES	2 010,04	2 010,04	2 347,80	2 347,80	337,76	16,80%	337,76	16,80%	0,00	0,00%
RECETTES EXTRAORDINAIRES	339,07	339,07	283,46	283,46	-55,61	-16,40%	-55,61	-16,40%	0,00	0,00%
DEPENSES ORDINAIRES	1 913,29	1 925,22	2 074,62	2 072,99	161,33	8,43%	147,77	7,68%	-1,63	-0,08%
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	195,80	195,80	234,16	234,16	38,36	19,59%	38,36	19,59%	0,00	0,00%
DÉPENSES DE PERSONNEL	1 012,03	1 012,03	1 097,18	1 097,18	85,15	8,41%	85,15	8,41%	0,00	0,00%
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICE	207,40	215,53	209,00	220,94	1,60	0,77%	5,41	2,51%	11,94	5,71%
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	497,06	500,86	533,28	519,38	36,22	7,29%	18,52	3,70%	-13,90	-2,61%
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	1,00	1,00	1,00	1,33	0,00	0,00%	0,33	33,00%	0,33	33,00%
DEPENSES EN CAPITAL	1 005,85	993,93	1 161,29	1 162,92	155,44	15,45%	3,76	3,78%	1,63	0,14%
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	995,85	983,93	1 151,29	1 152,92	155,44	15,61%	168,99	17,18%	1,63	0,14%
ETAT	649,69	637,77	696,00	697,62	46,31	7,13%	59,85	9,38%	1,62	0,23%
SUBVENTION	221,67	221,67	239,59	239,59	17,92	8,08%	17,92	8,08%	0,00	0,00%
PRÊT	124,49	124,49	215,70	215,72	91,21	73,27%	91,23	73,28%	0,02	0,01%
TRANSFERTS EN CAPITAL	10,00	10,00	10,00	10,00	0,00	0,00%	5,1	51,00%	0,00	0,00%
DEPENSES TOTALES	2 919,14	2 919,15	3 235,91	3 235,91	316,77	10,85%	185,38	6,35%	0,00	0,00%
Epargne budgétaire	96,75	84,82	273,18	274,81	176,43	182,36%	189,99	224,0%	1,63	0,60%
Solde budgétaire global	-570,03	-570,04	-604,65	-604,65	-34,62	6,07%	96,77	-17,0%	0,00	0,00%

Source : DGB

Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTÈRES ET INSTITUTIONS	CREDITS PAIEMENT INITIAUX	CREDITS PAIEMENT AJUSTES	ENGAGÉES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISÉS CP		LIQUIDES		TX LIQ DES ENG VISE (EN %)
			Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	
			{c}	{d=c/b}	{e}	{f=e/b}	{g}	{h=g/b}	
01-Présidence du Faso	5 544 314	5 544 314	2 431 693	43,86	2 431 693	43,86	2 392 384	43,15	98,38
02-Secretariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministères	627 335	627 335	323 106	51,50	323 106	51,50	321 746	51,29	99,58
03-Préfecture	1 458 995	1 458 995	742 157	50,87	742 157	50,87	741 657	50,83	99,93
05-Conseil Economique et Social	221 212	221 212	99 323	44,90	99 323	44,90	99 323	44,90	100,00
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	102 208 665	102 208 665	49 942 828	48,86	49 942 828	48,86	49 771 298	48,70	99,66
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	25 226 765	25 226 765	13 610 576	53,95	13 610 576	53,95	13 590 184	53,87	99,85
11-Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	200 710 659	200 710 659	100 363 715	50,00	100 363 715	50,00	64 508 932	32,14	64,28
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur	27 761 607	27 761 607	14 289 328	51,47	14 285 537	51,46	14 251 764	51,34	99,74
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	42 031 353	42 031 353	17 701 024	42,11	17 699 269	42,11	17 688 440	42,08	99,93
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	2 954 714	2 954 714	1 888 582	63,92	1 888 582	63,92	1 877 455	63,54	99,41
18-Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	4 802 233	4 802 233	2 652 185	55,23	2 649 363	55,17	2 607 297	54,29	98,31
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	6 116 830	6 116 830	2 691 181	44,00	2 691 181	44,00	2 690 183	43,98	99,96
21-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	143 799 296	143 799 296	61 428 102	42,72	61 422 962	42,71	61 315 061	42,64	99,82
22-Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	9 543 410	9 543 410	3 914 868	41,02	3 914 868	41,02	3 914 868	41,02	100,00
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	451 062 088	451 062 088	233 686 367	51,81	233 669 349	51,80	233 378 727	51,74	99,87
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	9 218 923	9 218 923	5 652 448	61,31	5 652 448	61,31	5 642 195	61,20	99,82
25-Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	2 429 926	2 429 926	1 145 791	47,15	1 145 791	47,15	1 145 606	47,15	99,98
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	1 633 021	1 633 021	928 260	56,84	928 260	56,84	927 918	56,82	99,96
27-Ministère Agricole, des Ressources Animales et Halieutiques	20 384 783	20 384 783	9 356 973	45,90	9 356 973	45,90	9 249 967	45,38	98,86
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	2 899 861	2 899 861	1 540 298	53,12	1 540 298	53,12	1 543 856	53,24	100,23
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 259 031	1 259 031	685 109	54,42	685 109	54,42	682 729	54,23	99,65
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 601 485	1 601 485	865 313	54,03	865 313	54,03	855 295	53,41	98,84
38-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	2 565 175	2 565 175	1 121 127	43,71	1 119 993	43,66	1 119 993	43,66	99,90
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	16 509 349	16 509 349	8 210 354	49,73	8 210 354	49,73	8 185 925	49,58	99,70
50-Grande Chancellerie	147 452	147 452	79 519	53,93	79 519	53,93	79 519	53,93	100,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	435 074	435 074	205 099	47,14	205 099	47,14	205 099	47,14	100,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 001 890	1 001 890	318 070	31,75	318 070	31,75	318 070	31,75	100,00
54-Conseil Constitutionnel	484 799	484 799	227 755	46,98	227 755	46,98	227 755	46,98	100,00
55-Conseil d'Etat	738 015	738 015	385 857	52,28	385 857	52,28	385 857	52,28	100,00
56-Cour des Comptes	1 204 720	1 204 720	573 907	47,64	573 907	47,64	567 472	47,10	98,88
57-Cour de Cassation	1 332 557	1 332 557	562 741	42,23	562 741	42,23	562 741	42,23	100,00
61-Commission Nationale des Droits Humains	115 757	115 757	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
99-Dépenses Communes Interministérielles	9 149 527	9 149 527	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
Total général	1 097 180 821	1 097 180 821	537 623 656	49,00	537 591 997	49,00	500 849 314	45,65	93,16

Source : SI-N@FOLO et SIGASPE

Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	CREDITS PAIEMENT INITIAUX	CREDITS PAIEMENT AJUSTES	MT PROJET CP	ENGAGEES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISES CP		LIQUIDES		TX LIQ DES ENG VISÉ (EN %)
	{a}	{b}	{c}	Montant {d}	Taux (%) {e=d/b}	Montant {f}	Taux (%) {g=f/b}	Montant {h}	Taux (%) {i=h/b}	{j=h/c}
01-Présidence du Faso	6 773 654	7 584 155	68 856	3 293 255	43,42	2 577 545	33,99	2 102 594	27,72	63,85
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	582 420	582 420	66 598	370 402	63,60	370 402	63,60	332 043	57,01	89,64
03-Primature	1 779 532	1 779 532	42 493	734 082	41,25	613 453	34,47	529 168	29,74	72,09
05-Conseil Economique et Social	681 140	681 140	0	645 014	94,70	642 304	94,30	641 641	94,20	99,48
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	11 461 966	11 461 966	412 752	5 845 919	51,00	5 441 049	47,47	5 056 166	44,11	86,49
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	5 491 429	5 486 429	313 412	2 338 406	42,62	2 228 853	40,62	1 531 615	27,92	65,50
11-Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	23 161 473	23 161 473	37 877	9 513 674	41,08	9 077 868	39,19	4 675 691	20,19	49,15
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur	22 054 145	22 054 145	321 023	9 985 652	45,28	9 847 984	44,65	8 752 772	39,69	87,65
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	35 460 179	35 460 179	115 186	26 987 280	76,11	26 262 156	74,06	25 877 864	72,98	95,89
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	4 315 929	4 315 929	200 836	2 541 581	58,89	2 247 019	52,06	1 925 274	44,61	75,75
18-Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	2 474 324	2 638 824	319 818	969 268	36,73	878 911	33,31	768 465	29,12	79,28
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	4 234 424	4 554 337	892 941	2 469 300	54,22	2 440 990	53,60	1 837 874	40,35	74,43
21-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	21 362 829	21 465 829	1 018 406	8 692 888	40,50	8 119 786	37,83	7 196 131	33,52	82,78
22-Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	2 602 594	2 602 594	316 903	551 409	21,19	508 257	19,53	301 830	11,60	54,74
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	25 876 678	35 874 094	1 424 588	25 302 135	70,53	24 789 736	69,10	22 048 315	61,46	87,14
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	2 674 714	2 972 464	169 765	953 475	32,08	890 876	29,97	822 391	27,67	86,25
25-Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	564 421	564 421	16 150	361 723	64,09	312 559	55,38	260 934	46,23	72,14
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	836 320	836 320	24 388	508 572	60,81	475 901	56,90	274 521	32,82	53,98
27-Ministère Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	2 999 571	3 240 482	67 916	790 373	24,39	754 560	23,29	612 935	18,91	77,55
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	1 923 565	1 923 565	113 832	791 065	41,12	742 383	38,59	446 004	23,19	56,38
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 022 672	1 022 672	0	320 316	31,32	318 816	31,17	240 412	23,51	75,05
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	964 309	964 309	80 277	465 630	48,29	420 911	43,65	330 741	34,30	71,03
38-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	522 790	572 790	41 226	319 497	55,78	241 292	42,13	100 219	17,50	31,37
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	2 227 242	2 255 655	195 253	988 686	43,83	982 896	43,57	771 134	34,19	78,00
50-Grande Chancellerie	803 818	803 818	0	773 773	96,26	773 773	96,26	773 773	96,26	100,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	595 468	595 468	0	303 975	51,05	297 101	49,89	292 353	49,10	96,18
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 271 791	1 271 791	68 860	806 836	63,44	804 274	63,24	689 622	54,22	85,47
54-Conseil Constitutionnel	356 208	356 208	4 455	217 702	61,12	217 211	60,98	141 532	39,73	65,01
55-Conseil d'Etat	251 406	251 406	0	236 701	94,15	236 701	94,15	236 701	94,15	100,00
56-Cour des Comptes	506 461	506 461	69 574	410 887	81,13	410 887	81,13	410 887	81,13	100,00
57-Cour de Cassation	358 307	358 307	0	323 526	90,29	323 526	90,29	319 851	89,27	98,86
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	282 584	282 584	30 000	156 292	55,31	156 292	55,31	156 292	55,31	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	447 725	406 807	0	406 807	100,00	406 807	100,00	406 807	100,00	100,00
60-Médiateur du Faso	250 091	250 091	0	196 766	78,68	196 766	78,68	196 766	78,68	100,00
61-Commission Nationale des Droits Humains	361 022	361 022	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	4 975 976	4 975 976	0	4 972 525	99,93	4 972 525	99,93	4 972 525	99,93	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	16 490 823	16 460 823	879 128	7 008 447	42,58	6 735 543	40,92	5 357 640	32,55	76,45
Total général	209 000 000	220 936 484	7 312 515	121 553 841	55,02	116 717 911	52,83	101 391 483	45,89	83,41

Source : SI-N@folo

Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	CREDITS PAIEMENT	CREDITS PAIEMENT	MT PROJET CP	ENGAGEES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISES CP		LIQUIDES		TX LIQ DES ENG VISE (EN %)
	INITIAUX	AJUSTES		Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	
	{a}	{b}		{d}	{e=d/b}	{f}	{g=f/b}	{h}	{i=h/b}	
01-Présidence du Faso	14 703 253	13 696 776	350 000	12 470 297	91,05	12 470 297	91,05	12 470 297	91,05	100,00
03-Primature	5 135 760	5 135 760	33 541	2 603 266	50,69	2 482 780	48,34	2 460 528	47,91	94,52
04-Parlement	10 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	50,00	5 000 000	50,00	5 000 000	50,00	100,00
05-Conseil Economique et Social	4 640	4 640	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	16 499 098	16 499 098	642 816	11 126 159	67,43	10 924 159	66,21	10 924 159	66,21	98,18
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	2 131 362	2 136 362	242 500	1 014 968	47,51	1 014 968	47,51	1 014 968	47,51	100,00
11-Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	12 842 643	12 842 643	0	6 421 322	50,00	6 421 322	50,00	3 655 505	28,46	56,93
12-Ministère des Affaires Etrangères,de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur	2 220 397	2 220 397	29 100	1 390 371	62,62	1 390 371	62,62	1 390 371	62,62	100,00
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	50 554 370	50 554 370	309 175	44 073 309	87,18	41 606 201	82,30	40 871 305	80,85	92,73
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	6 204 164	6 204 164	804 500	3 376 332	54,42	3 376 332	54,42	3 376 332	54,42	100,00
18-Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	11 927 331	11 698 831	1 693 511	5 666 490	48,44	5 601 490	47,88	4 751 490	40,62	83,85
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	7 935 291	7 610 919	331 855	3 223 336	42,35	3 223 336	42,35	3 223 336	42,35	100,00
21-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	71 437 357	71 334 357	1 131 014	40 286 508	56,48	40 286 508	56,48	30 768 808	43,13	76,37
22-Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	10 496 541	10 496 541	163 000	9 813 052	93,49	9 813 052	93,49	9 781 852	93,19	99,68
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	45 462 877	34 456 281	926 881	16 102 638	46,73	15 748 555	45,71	14 641 545	42,49	90,93
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	71 803 411	71 503 411	1 675 000	34 903 694	48,81	34 903 694	48,81	34 378 694	48,08	98,50
25-Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	12 648 750	12 648 750	179 882	11 637 331	92,00	11 579 132	91,54	11 540 070	91,23	99,16
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	6 325 277	6 325 277	1 064 562	5 038 715	79,66	5 038 715	79,66	5 038 715	79,66	100,00
27-Ministère Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	5 073 306	4 489 975	146 918	2 616 431	58,27	2 601 843	57,95	2 389 976	53,23	91,34
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	393 350	393 350	5 000	211 675	53,81	191 675	48,73	191 675	48,73	90,55
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	818 308	818 308	0	185 654	22,69	185 654	22,69	185 654	22,69	100,00
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 272 199	1 272 199	0	865 134	68,00	859 151	67,53	841 151	66,12	97,23
38-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	165 000	115 000	10 000	90 000	78,26	90 000	78,26	90 000	78,26	100,00
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	4 056 994	4 010 694	386 500	2 041 222	50,89	2 041 222	50,89	1 772 517	44,19	86,84
51-Conseil Supérieur de la Communication	112 673	112 673	0	57 262	50,82	57 262	50,82	57 262	50,82	100,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	6 700	6 700	6 700	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
54-Conseil Constitutionnel	2 294	2 294	0	1 132	49,35	1 132	49,35	1 132	49,35	100,00
55-Conseil d'Etat	1 220	1 220	0	1 220	100,00	1 220	100,00	1 220	100,00	100,00
56-Cour des Comptes	8 500	8 500	0	8 500	100,00	8 500	100,00	8 500	100,00	100,00
57-Cour de Cassation	205 014	205 014	0	200 000	97,55	200 000	97,55	200 000	97,55	100,00
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	243 101	243 101	0	111 551	45,89	104 551	43,01	104 551	43,01	93,72
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	56 170	97 088	0	97 088	100,00	97 088	100,00	97 088	100,00	100,00
60-Médiateur du Faso	419 595	419 595	0	419 595	100,00	419 595	100,00	419 595	100,00	100,00
61-Commission Nationale des Droits Humains	148 417	148 417	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	19 037 893	19 037 893	0	19 037 888	100,00	19 037 888	100,00	19 037 888	100,00	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	142 930 485	142 630 485	74 979	115 967 473	81,31	115 967 473	81,31	115 967 473	81,31	100,00
Total général	533 283 741	519 381 083	15 207 435	356 059 611	68,55	352 745 164	67,92	336 653 657	64,82	94,55

Source : SI-N@folo

Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements de l'Etat au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	AUTORISATION D'ENGAGEMENT INITIAL	AUTORISATION D'ENGAGEMENT AJUSTE	CREDIT PAIEMENT INITIAL	CREDIT PAIEMENT AJUSTE	MT PROJET CP	ENGAGEES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISES CP		LIQUIDES		TX LIQDES ENGVSÉ (EN %)
	{a}	{b}	{c}	{d}	{e}	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	{l=j/h}
	{a}	{b}	{c}	{d}	{e}	{f}	{g=f/d}	{h}	{i=h/d}	{j}	{k=d/d}	{l=j/h}
01-Présidence du Faso	5 796 259	5 796 259	17 296 259	17 492 235	43 486	12 993 660	74,28	12 964 149	74,11	12 796 259	73,15	98,48
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	200 000	200 000	200 000	200 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
03-Présidence	588 000	588 000	23 018 149	23 018 149	0	117 332	0,51	117 332	0,51	0	0,00	0,00
04-Parlement	0	0	9 500 000	9 500 000	4 750 000	4 750 000	50,00	4 750 000	50,00	4 750 000	50,00	100,00
05-Conseil Economique et Social	150 000	150 000	150 000	150 000	0	150 000	100,00	150 000	100,00	150 000	100,00	100,00
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	26 806 553	26 806 553	33 255 444	33 255 444	386 051	5 523 452	16,61	5 484 452	16,49	5 484 452	16,49	99,29
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	10 061 944	10 061 944	6 832 189	6 832 189	1276 854	1 399 162	20,48	1 398 167	20,46	176 153	2,58	12,59
11-Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	223 287 993	223 287 993	265 011 326	265 011 326	0	132 505 661	50,00	132 505 661	50,00	124 134 957	46,84	93,68
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	0	2 009 935	91,36	2 009 935	91,36	2 009 935	91,36	100,00
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	11 392 765	11 392 765	15 223 220	15 223 220	294 256	3 115 333	20,46	2 615 390	17,18	1 908 733	12,54	61,27
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 530 245	1 530 245	1 035 114	1 035 114	77 413	232 745	22,48	229 745	22,20	53 765	5,19	23,10
18-Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	1 636 943	1 636 943	1 827 595	1 891 595	0	5 936	0,31	5 936	0,31	0	0,00	0,00
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	7 908 765	7 908 765	7 998 247	8 002 707	0	25 000	0,31	25 000	0,31	25 000	0,31	100,00
21-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	12 212 876	12 212 876	24 826 117	24 826 117	2 234 150	8 229 867	33,15	8 026 687	32,33	3 247 701	13,08	39,46
22-Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	1 595 000	1 595 000	4 657 927	4 657 927	20 223	1 773 928	38,08	1 757 963	37,74	1 465 122	31,45	82,59
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	44 856 500	44 856 500	18 373 220	19 382 400	787 826	5 206 948	26,86	5 085 677	26,24	1 304 077	6,73	25,04
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	9 053 582	9 053 582	13 228 177	13 230 427	281 998	1 918 789	14,50	1 905 851	14,41	1 600 490	12,10	83,41
25-Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	1 156 817	1 156 817	1 282 267	1 282 267	10 000	192 282	15,00	151 152	11,79	114 172	8,90	59,38
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	4 985 793	4 985 793	4 354 038	4 354 038	30 000	3 281 124	75,36	3 281 124	75,36	3 279 299	75,32	99,94
27-Ministère Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	14 732 376	14 732 376	46 487 131	46 810 351	1 513 001	24 847 278	53,08	24 600 596	52,55	22 378 610	47,81	90,06
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	18 186 398	18 186 398	58 594 636	58 594 636	0	30 773 505	52,52	30 632 839	52,28	28 091 947	47,94	91,29
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 143 974	1 143 974	1 762 214	1 762 214	0	1 467 218	83,26	1 467 218	83,26	1 358 240	77,08	92,57
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	12 109 379	12 109 379	22 305 086	22 305 086	0	12 958 440	58,10	12 958 440	58,10	10 242 560	45,92	79,04
38-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	2 142 200	2 142 200	2 899 869	2 899 869	124 291	320 336	11,05	286 766	9,89	203 482	7,02	63,52
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	19 774 078	19 774 078	33 999 339	34 017 227	2 340 841	17 460 150	51,33	17 270 295	50,77	8 011 258	23,55	45,88
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 143 874	1 143 874	1 143 874	1 143 874	0	711 358	62,19	711 358	62,19	600 000	52,45	84,35
55-Conseil d'Etat	35 000	35 000	35 000	35 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
56-Cour des Comptes	50 000	50 000	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
57-Cour de Cassation	25 000	25 000	25 000	25 000	0	25 000	100,00	25 000	100,00	25 000	100,00	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	95 000	95 000	165 000	165 000	0	165 000	100,00	165 000	100,00	165 000	100,00	100,00
60-Médiateur du Faso	60 000	60 000	60 000	60 000	0	60 000	100,00	60 000	100,00	60 000	100,00	100,00
61-Commission Nationale des Droits Humains	21 151	21 151	21 151	21 151	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	8 772 474	8 772 474	10 571 374	10 571 374	0	10 568 374	99,97	10 568 374	99,97	10 568 374	99,97	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	0	0	67 611 037	67 611 037	85 455	27 514 608	40,70	27 405 779	40,53	27 405 779	40,53	99,60
Total général	443 710 939	443 710 939	696 000 000	697 616 973	14 255 844	310 302 423	44,48	308 615 884	44,24	271 610 362	38,93	87,53

Source : SI-N@folo

Annexe 6 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat seul au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	AUTORISATION D'ENGAGEMENT INITIAL	AUTORISATION D'ENGAGEMENT AJUSTE	CREDIT PAIEMENT INITIAL	CREDIT PAIEMENT AJUSTE	MT PROJET CP	ENGAGEES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISES CP		LIQUIDES		TX LIQDES ENG VISÉ
						Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	(EN %)
	{a}	{b}	{c}	{d}	{e}	{f}	{g=f/d}	{h}	{i=h/d}	{j}	{k=d/d}	{l=j/h}
01-Présidence du Faso	5 796 259	5 796 259	14 796 259	14 992 235	43 486	12 993 660	86,67	12 964 149	86,47	12 796 259	85,35	98,48
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	200 000	200 000	200 000	200 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
03-Prémature	588 000	588 000	23 018 149	23 018 149	0	117 332	0,51	117 332	0,51	0	0,00	0,00
04-Parlement	0	0	9 500 000	9 500 000	4 750 000	4 750 000	50,00	4 750 000	50,00	4 750 000	50,00	100,00
05-Conseil Economique et Social	150 000	150 000	150 000	150 000	0	150 000	100,00	150 000	100,00	150 000	100,00	100,00
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	25 596 553	25 656 553	27 990 853	28 307 053	386 051	2 471 500	8,73	2 432 500	8,59	2 432 500	8,59	98,42
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	10 011 944	10 011 944	6 548 694	6 548 694	1 043 359	1 399 162	21,37	1 398 167	21,35	176 153	2,69	12,59
11-Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	223 287 993	223 287 993	265 011 326	265 011 326	0	132 505 661	50,00	132 505 661	50,00	124 134 957	46,84	93,68
12-Ministère des Affaires Etrangères,de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	0	2 009 935	91,36	2 009 935	91,36	2 009 935	91,36	100,00
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	9 967 780	9 967 780	11 582 780	11 582 780	294 256	1 453 233	12,55	953 290	8,23	246 633	2,13	16,97
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 530 245	1 530 245	1 035 114	1 035 114	77 413	232 745	22,48	229 745	22,20	53 765	5,19	23,10
18-Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	1 605 843	1 605 843	1 605 843	1 669 843	0	5 936	0,36	5 936	0,36	0	0,00	0,00
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	7 908 765	7 908 765	7 908 765	7 913 225	0	25 000	0,32	25 000	0,32	25 000	0,32	100,00
21-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	10 867 322	10 867 322	23 864 063	23 864 063	2 184 350	8 079 357	33,86	7 876 177	33,00	3 097 191	12,98	38,33
22-Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	1 595 000	1 595 000	3 959 869	3 959 869	20 223	1 773 928	44,80	1 757 963	44,39	1 465 122	37,00	82,59
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	44 850 000	44 850 000	17 915 876	18 925 056	787 826	4 983 327	26,33	4 862 056	25,69	1 082 249	5,72	21,72
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	7 806 139	7 806 139	11 511 996	11 514 246	185 448	1 595 792	13,86	1 584 854	13,76	1 387 285	12,05	86,93
25-Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	1 156 817	1 156 817	1 156 817	1 156 817	0	92 682	8,01	51 552	4,46	14 572	1,26	15,72
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	994 739	994 739	1 074 739	1 074 739	30 000	1 825	0,17	1 825	0,17	0	0,00	0,00
27-Ministère Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	9 149 363	9 899 478	36 997 164	38 003 700	1 351 694	23 393 544	61,56	23 179 801	60,99	21 228 122	55,86	90,74
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	18 186 398	18 186 398	43 146 082	42 846 082	0	30 523 505	71,24	30 382 839	70,91	27 841 947	64,98	91,21
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 143 974	1 113 974	1 493 974	1 493 974	0	1 198 978	80,25	1 198 978	80,25	1 090 000	72,96	90,91
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	10 000 000	10 000 000	17 830 262	17 830 262	0	12 596 080	70,64	12 596 080	70,64	10 000 000	56,08	79,39
38-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	2 142 200	2 142 200	2 854 869	2 854 869	124 291	320 336	11,22	286 766	10,04	203 482	7,13	63,52
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	18 810 803	18 437 086	27 839 902	29 840 389	2 190 276	15 622 563	52,35	15 489 708	51,91	6 754 573	22,64	43,24
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 143 874	1 143 874	1 143 874	1 143 874	0	711 358	62,19	711 358	62,19	600 000	52,45	84,35
55-Conseil d'Etat	35 000	35 000	35 000	35 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
56-Cour des Comptes	50 000	50 000	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
57-Cour de Cassation	25 000	25 000	25 000	25 000	0	25 000	100,00	25 000	100,00	25 000	100,00	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	95 000	95 000	165 000	165 000	0	165 000	100,00	165 000	100,00	165 000	100,00	100,00
60-Médiateur du Faso	60 000	60 000	60 000	60 000	0	60 000	100,00	60 000	100,00	60 000	100,00	100,00
61-Commission Nationale des Droits Humains	21 151	21 151	21 151	21 151	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	8 772 474	8 772 474	10 571 374	10 571 374	0	10 568 374	99,97	10 568 374	99,97	10 568 374	99,97	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	0	0	67 611 037	67 611 037	85 455	27 514 608	40,70	27 405 779	40,53	27 405 779	40,53	99,60
Total général	425 748 636	426 155 034	640 875 832	645 174 921	13 554 127	297 340 423	46,09	295 745 823	45,84	259 763 896	40,26	87,36

Source : SI-N@folo

Annexe 7 : Situation d'exécution des crédits de paiement par programme budgétaire au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	CREDITS PAIEMENT INITIAUX	CREDITS PAIEMENT AJUSTES	MT PROJET CP	ENGAGEES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISÉS CP		LIQUIDES		TX LIQ DES ENG VISÉ (EN %) {j}={h/c}	
	{a}	{b}		{c}	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant		Taux (%)
					{d}	{e=d/b}	{f}	{g=f/b}	{h}		{i=h/b}
001-Pilotage de l'action présidentielle	31 071 687	31 071 687	462 343	21 407 212	68,90	20 661 991	66,50	20 019 150	64,43	93,52	
002-Renforcement des capacités d'analyse et de transparence de l'action publique	451 479	451 479	0	100 000	22,15	100 000	22,15	100 000	22,15	100,00	
003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	7 250 000	7 250 000	0	7 250 000	100,00	7 250 000	100,00	7 250 000	100,00	100,00	
004-Organisation du travail gouvernemental	782 420	782 420	66 598	370 402	47,34	370 402	47,34	332 043	42,44	89,64	
005-Soutien à l'action de la Primature	1 939 532	1 939 532	44 192	842 278	43,43	691 880	35,67	590 547	30,45	70,11	
006-Appui à la gouvernance	1 120 314	1 120 314	9 457	558 605	49,86	509 928	45,52	504 724	45,05	90,35	
007-Pilotage des projets stratégiques	1 038 746	1 038 746	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00		
008-Promotion du capital humain	25 834 849	25 834 849	22 385	2 053 797	7,95	2 011 757	7,79	1 894 425	7,33	92,24	
009-Conseil Economique et Social	835 780	835 780	0	795 014	95,12	792 304	94,80	791 641	94,72	99,58	
010-Sureté de l'Etat	1 744 645	1 744 645	0	1 613 000	92,45	1 613 000	92,45	1 613 000	92,45	100,00	
011-Administration du territoire	4 776 603	4 776 603	242 813	483 599	10,12	374 897	7,85	201 251	4,21	41,62	
012-Sécurité intérieure	33 906 256	33 906 256	658 470	9 445 058	27,86	9 290 814	27,40	9 206 174	27,15	97,47	
013-Protection Civile	3 689 774	3 689 774	405 098	967 000	26,21	765 000	20,73	765 000	20,73	79,11	
014-Décentralisation	11 899 608	11 899 608	4 100	8 458 349	71,08	8 458 349	71,08	8 458 349	71,08	100,00	
015-Etat civil	205 284	205 284	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00		
016-Pilotage et soutien des services du MATD	4 994 338	4 994 338	131 139	1 528 524	30,61	1 347 601	26,98	1 221 004	24,45	79,88	
017-Administration judiciaire	5 664 277	5 664 277	465 272	1 975 435	34,88	1 905 424	33,64	1 046 364	18,47	52,97	
018-Administration pénitentiaire	5 946 640	5 946 640	1 058 743	1 621 018	27,26	1 592 434	26,78	868 758	14,61	53,59	
019-Droits humains	333 700	333 700	3 250	154 281	46,23	146 156	43,80	137 998	41,35	89,45	
020-Civisme et citoyenneté	363 147	363 147	38 200	96 322	26,52	94 574	26,04	87 117	23,99	90,44	
021-Pilotage et soutien	2 047 216	2 047 216	267 301	805 481	39,35	803 400	39,24	482 500	23,57	59,90	
022-Défense	212 827 605	212 827 605	0	108 042 435	50,77	108 042 435	50,77	108 042 435	50,77	100,00	
023-Préparation et emploi des forces	32 176 270	32 176 270	0	16 088 135	50,00	16 088 135	50,00	8 044 068	25,00	50,00	
024-Equipement des forces	11 016 638	11 016 638	0	5 090 983	46,21	5 090 983	46,21	5 090 983	46,21	100,00	
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	4 161 910	4 161 910	0	2 080 955	50,00	2 080 955	50,00	2 080 955	50,00	100,00	
026-Renforcement du lien Armée-Nation	722 231	722 231	0	361 116	50,00	361 116	50,00	361 116	50,00	100,00	
027-Pilotage et soutien	40 110 788	40 110 788	37 877	16 777 033	41,83	16 341 227	40,74	8 846 597	22,06	52,73	
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	20 930 766	20 930 766	151 247	10 147 884	48,48	10 144 884	48,47	10 104 462	48,28	99,57	
029-Intégration africaine	1 351 410	1 351 410	0	1 235 909	91,45	1 234 856	91,38	1 210 000	89,54	97,90	
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	3 885 231	3 885 231	175 776	1 965 132	50,58	1 831 518	47,14	833 016	21,44	42,39	

Rapport trimestriel de l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2023 au 30 juin

MINISTERES ET INSTITUTIONS	CREDITS PAIEMENT INITIAUX	CREDITS PAIEMENT AJUSTES	MT PROJET CP	ENGAGEES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISÉS CP		LIQUIDES		TX LIQ DES ENG VISÉ (EN %)	
	{a}	{b}		{c}	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant		Taux (%)
					{d}	{e=d/b}	{f}	{g=f/b}	{h}		{i=h/b}
031-Charge de la dette	234 160 242	234 160 242	73 732 476	35 281 485	15,07	32 615 852	13,93	32 615 852	13,93	92,44	
032-Pilotage de l'Economie et du développement	46 864 897	46 864 897	21 425	39 893 535	85,12	39 771 792	84,86	39 727 975	84,77	99,58	
033-Mobilisation des ressources	11 862 146	11 862 146	200 016	3 432 792	28,94	1 858 251	15,67	1 162 689	9,80	33,87	
034-Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers	3 466 952	3 466 952	150 742	1 371 088	39,55	1 207 601	34,83	1 075 978	31,04	78,48	
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	2 426 285	2 426 285	0	661 973	27,28	617 078	25,43	617 078	25,43	93,22	
038-Pilotage et soutien des services du ministère	36 617 489	36 617 489	346 434	28 816 535	78,70	27 029 025	73,81	26 074 180	71,21	90,48	
039-Culture	2 266 500	2 266 500	11 740	1 070 565	47,23	945 915	41,73	938 168	41,39	87,63	
040-Tourisme	1 488 843	1 488 843	6 575	354 010	23,78	350 680	23,55	337 181	22,65	95,25	
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction publique	5 757 793	5 757 793	190 369	3 277 107	56,92	3 079 207	53,48	2 769 204	48,09	84,50	
043-Réforme de l'administration	255 000	255 000	0	142 500	55,88	142 500	55,88	142 500	55,88	100,00	
044-Travail décent	4 517 995	4 517 995	879 942	2 201 658	48,73	2 165 070	47,92	2 114 265	46,80	96,03	
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1 024 419	1 024 419	12 438	529 394	51,68	466 320	45,52	329 402	32,16	62,22	
046-Communication	10 505 331	10 505 331	1 889 647	4 658 291	44,34	4 648 163	44,25	3 778 489	35,97	81,11	
047-Pilotage et soutien	1 968 576	1 968 576	105 367	558 828	28,39	541 578	27,51	466 116	23,68	83,41	
048-Femme et du genre	395 745	395 745	3 096	204 827	51,76	204 827	51,76	192 565	48,66	94,01	
049-Enfance et famille	1 949 189	1 949 189	163 628	1 176 422	60,35	1 176 422	60,35	1 149 423	58,97	97,70	
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	13 290 829	13 290 829	328 321	9 848 377	74,10	9 790 937	73,67	9 415 408	70,84	95,60	
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	2 121 299	2 121 299	5 081	908 763	42,84	907 086	42,76	791 408	37,31	87,09	
052-Sport et activités physiques	9 917 365	9 917 365	747 440	1 629 560	16,43	1 617 608	16,31	1 527 950	15,41	93,76	
053-Loisirs	93 147	93 147	32 550	27 719	29,76	19 119	20,53	8 025	8,62	28,95	
054-Pilotage et soutien des services du MSL	1 779 383	1 779 383	116 671	834 363	46,89	834 363	46,89	544 595	30,61	65,27	
055-Offre de soin	51 762 054	51 762 054	447 537	27 594 289	53,31	27 394 109	52,92	13 125 619	25,36	47,57	
056-Santé publique	37 338 987	37 338 987	3 584 792	16 445 090	44,04	16 027 261	42,92	15 637 536	41,88	95,09	
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	14 416 245	14 416 245	351 242	4 167 876	28,91	4 009 602	27,81	3 447 476	23,91	82,72	
058-Accès à l'éducation formelle	34 832 875	34 832 875	1 150 844	15 763 306	45,25	15 684 024	45,03	12 537 627	35,99	79,54	
059-Qualité de l'éducation formelle	44 489 928	44 489 928	1 387 873	27 729 424	62,33	26 937 774	60,55	23 107 462	51,94	83,33	
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 365 000	2 365 000	199 997	71 725	3,03	71 725	3,03	66 610	2,82	92,87	
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	8 024 972	8 024 972	400 582	3 047 266	37,97	2 930 445	36,52	2 282 238	28,44	74,89	
062-Enseignement supérieur	44 276 824	44 276 824	1 905 953	18 303 497	41,34	18 303 497	41,34	17 582 804	39,71	96,06	
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	28 372 705	28 372 705	4 900	13 095 345	46,15	13 093 345	46,15	12 999 353	45,82	99,27	
064-Recherche scientifique et technologique	9 402 152	9 402 152	1 998	4 611 726	49,05	4 611 726	49,05	4 608 065	49,01	99,92	
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	5 311 553	5 311 553	207 964	1 737 511	32,71	1 666 424	31,37	1 590 924	29,95	91,56	
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	343 068	343 068	5 948	27 879	8,13	25 429	7,41	20 429	5,95	73,28	
067-Industrie	1 168 976	1 168 976	10 000	219 182	18,75	188 432	16,12	180 598	15,45	82,40	
068-Commerce	10 925 733	10 925 733	149 899	10 604 112	97,06	10 587 024	96,90	10 574 385	96,78	99,72	
069-Artisanat	374 011	374 011	0	165 804	44,33	153 054	40,92	148 191	39,62	89,38	
070-Secteur privé	1 397 807	1 397 807	13 070	807 537	57,77	802 499	57,41	792 873	56,72	98,18	
071-Pilotage et soutien	628 911	628 911	33 064	394 701	62,76	311 834	49,58	219 130	34,84	55,52	

Rapport trimestriel de l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2023 au 30 juin

MINISTÈRES ET INSTITUTIONS	CREDITS PAIEMENT INITIAUX	CREDITS PAIEMENT AJUSTES	MT PROJET CP	ENGAGÉES VISEES		ENGAGEMENTS COMPTABILISÉS CP		LIQUIDES		TX LIQ DES ENG VISÉ (EN %) {j=h/c}	
	{a}	{b}		{c}	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant		Taux (%)
					{d}	{e=d/b}	{f}	{g=f/b}	{h}		{i=h/b}
072-Mines	3 672 393	3 672 393	23 100	3 529 892	96,12	3 525 619	96,00	3 428 867	93,37	97,14	
073-Energie	6 952 030	6 952 030	1 094 562	4 737 062	68,14	4 737 062	68,14	4 735 237	68,11	99,96	
074-Pilotage et soutien des services du Ministère des Mines et des Carrières	600 262	600 262	1 289	305 657	50,92	277 258	46,19	172 632	28,76	56,48	
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	11 903 898	11 903 898	477 285	2 799 911	23,52	2 608 906	21,92	1 927 027	16,19	68,82	
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	12 190 556	12 190 556	49 143	9 492 591	77,87	9 472 529	77,70	9 320 381	76,46	98,19	
077-Economie agricole	3 499 214	3 499 214	85 067	702 856	20,09	702 856	20,09	489 248	13,98	69,61	
078-Développement durable des productions agricoles	12 300 328	12 300 328	740 889	7 373 664	59,95	7 365 966	59,88	6 408 708	52,10	86,91	
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural	4 000 620	4 000 620	87 870	1 762 122	44,05	1 762 122	44,05	1 678 026	41,94	95,23	
080-Pilotage et soutien	6 093 621	6 093 621	142 318	3 132 477	51,41	3 079 439	50,54	2 821 283	46,30	90,07	
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	699 750	680 550	30 918	149 462	21,96	149 462	21,96	143 103	21,03	95,75	
082-Productivité et compétitivité des productions animales	1 643 185	1 643 185	42 721	1 315 107	80,03	1 315 107	80,03	1 301 468	79,20	98,96	
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	1 936 264	1 936 264	37 109	1 305 566	67,43	1 305 566	67,43	1 152 618	59,53	88,28	
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	292 572	292 572	34 518	220 326	75,31	195 047	66,67	139 660	47,74	63,39	
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	4 757 978	4 757 978	1 063 836	1 955 778	41,11	1 952 453	41,04	1 245 993	26,19	63,71	
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	577 380	577 380	39 711	185 575	32,14	183 580	31,80	170 580	29,54	91,92	
088-Gouvernance environnementale et développement durable	375 207	375 207	11 600	167 467	44,63	127 467	33,97	82 300	21,93	49,14	
089-Economie verte et changement climatique	550 820	550 820	15 041	182 094	33,06	182 094	33,06	165 080	29,97	90,66	
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique	12 455 878	12 455 878	85 463	526 193	4,22	502 965	4,04	380 505	3,05	72,31	
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques	38 080 297	38 080 297	0	28 645 008	75,22	28 496 440	74,83	27 051 894	71,04	94,44	
093-Développement de réseau de pistes rurales	7 350 958	7 350 958	7 727	2 017 105	27,44	2 008 714	27,33	781 442	10,63	38,74	
094-Pilotage et soutien	3 024 418	3 024 418	25 642	587 938	19,44	558 777	18,48	515 787	17,05	87,73	
095-Developpement d'infrastructures de communications électroniques	2 590 426	2 590 426	0	1 366 989	52,77	1 366 989	52,77	1 230 244	47,49	90,00	
096-Appui au sous-secteur postal	7 770	7 770	0	5 757	74,09	5 757	74,09	3 676	47,31	63,85	
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	173 465	173 465	0	107 807	62,15	106 307	61,28	66 012	38,05	61,23	
098-Transports et météorologie	23 060 285	23 060 285	31 133	13 607 753	59,01	13 598 020	58,97	10 844 085	47,02	79,69	
099-Mobilité et sécurité routière	843 000	843 000	5 100	372 023	44,13	366 934	43,53	349 230	41,43	93,87	
100-Pilotage et soutien des services du MTMUSR	638 309	638 309	44 045	309 428	48,48	273 548	42,86	221 137	34,64	71,47	
101-Jeunesse	1 408 627	1 408 627	30 707	895 820	63,60	892 718	63,38	719 954	51,11	80,37	
102-Formation professionnelle	5 216 707	5 216 707	14 601	1 760 338	33,74	1 757 639	33,69	1 723 004	33,03	97,88	
103-Promotion de l'emploi	1 752 733	1 752 733	282 827	569 836	32,51	567 879	32,40	562 682	32,10	98,74	
105-Planification et aménagement urbain	1 348 212	1 348 212	13 390	235 188	17,44	222 375	16,49	185 703	13,77	78,96	
106-Architecture et construction	798 846	798 846	24 185	142 568	17,85	137 193	17,17	118 853	14,88	83,37	
107-Accès aux logements décentes	854 564	854 564	30 317	95 459	11,17	74 815	8,75	51 815	6,06	54,28	
108-Pilotage et soutien aux services du MUH	586 037	586 037	107 626	256 617	43,79	183 674	31,34	37 329	6,37	14,55	
109-Aménagements hydrauliques	17 361 313	17 361 313	301 056	9 511 385	54,78	9 503 386	54,74	2 664 316	15,35	38,01	
110-Gestion intégrée des ressources en eau	2 552 923	2 552 923	40 735	1 485 376	58,18	1 479 881	57,97	1 326 225	51,95	89,29	
111-Approvisionnement en eau potable	9 281 561	9 281 561	1 008 715	5 012 569	54,01	4 885 192	52,63	3 586 656	38,64	71,55	
112-Assainissement des eaux usées et excréta	1 168 311	1 168 311	342 975	525 641	44,99	516 186	44,18	180 913	15,48	34,42	
113-Pilotage et soutien	3 658 082	3 658 082	98 925	1 464 173	40,03	1 464 173	40,03	1 132 848	30,97	77,37	
114-Ordres burkinabè	803 818	803 818	0	773 773	96,26	773 773	96,26	773 773	96,26	100,00	
115-Régulation du secteur de la communication	708 141	708 141	0	361 237	51,01	354 362	50,04	349 615	49,37	96,78	
116-Contrôle d'Etat	2 422 365	2 422 365	75 560	1 518 194	62,67	1 515 632	62,57	1 289 622	53,24	84,94	
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	358 502	358 502	4 455	218 834	61,04	218 343	60,90	142 664	39,79	65,19	
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	287 626	287 626	0	237 921	82,72	237 921	82,72	237 921	82,72	100,00	
119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques	564 961	564 961	69 574	419 387	74,23	419 387	74,23	419 387	74,23	100,00	
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la jurisprudence dans l'ordre judiciaire	588 321	588 321	0	548 526	93,24	548 526	93,24	544 851	92,61	99,33	
121-Elections	525 685	525 685	30 000	267 843	50,95	260 843	49,62	260 843	49,62	97,39	
122-Protection des données à caractère personnel	668 895	668 895	0	668 895	100,00	668 895	100,00	668 895	100,00	100,00	
123-Médiateur du Faso	729 686	729 686	0	676 361	92,69	676 361	92,69	676 361	92,69	100,00	
124-Relations avec le Parlement	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000	100,00	100,00	
133-Dépenses communes interministérielles	238 032 345	238 032 345	1 040 408	155 280 052	65,23	154 898 317	65,07	153 520 414	64,50	98,87	
134-Fonction parlementaire	19 500 000	19 500 000	9 750 000	9 750 000	50,00	9 750 000	50,00	9 750 000	50,00	100,00	
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	34 585 243	34 585 243	0	34 578 787	99,98	34 578 787	99,98	34 578 787	99,98	100,00	
136-Transformation et écosystème numérique	831 533	831 533	0	492 636	59,24	492 636	59,24	484 374	58,25	98,32	
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	307 135	307 135	23 100	37 033	12,06	37 033	12,06	5 600	1,82	15,12	
138-Carières	290 950	290 950	0	255 800	87,92	255 800	87,92	255 800	87,92	100,00	
146-Accès aux produits de santé	14 109 017	14 109 017	0	9 002 009	63,80	9 002 009	63,80	9 002 009	63,80	100,00	
147-Défense des Droits Humains	530 590	530 590	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	
Total général	1 683 443 983	1 683 424 783	110 509 117	827 986 884	49,18	815 484 335	48,44	747 060 877	44,38	90,23	

Source : SI-N@falo

Annexe 8 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement par programme budgétaire au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

LB_PROGRAMME	AUTORISATION	AUTORISATION	MT PROJET AE	ENGAGEMENTS VISES		ENGAGEMENTS COMPTABILISES	
	D'ENGAGEMENT	N		Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
	TITINIAL	D'ENGAGEMENT					
{a}	{b}	{c}	{d}	{e=d/b}	{f}	{g=f/b}	
001-Pilotage de l'action présidentielle	5 796 259	5 796 259	0	4 796 259	82,75	4 796 259	82,75
004-Organisation du travail gouvernemental	200 000	200 000	0	0	0,00	0	0,00
008-Promotion du capital humain	588 000	588 000	0	117 332	19,95	117 332	19,95
009-Conseil Economique et Social	150 000	150 000	0	150 000	100,00	150 000	100,00
011-Administration du territoire	1 000 000	1 000 000	23 500	0	0,00	0	0,00
012-Sécurité intérieure	21 051 188	21 051 188	0	0	0,00	0	0,00
013-Protection Civile	2 238 322	2 238 322	295 886	0	0,00	0	0,00
014-Décentralisation	2 200 000	2 200 000	0	0	0,00	0	0,00
015-Etat civil	117 043	117 043	0	0	0,00	0	0,00
016-Pilotage et soutien des services du MATD	200 000	200 000	0	0	0,00	0	0,00
017-Administration judiciaire	1 189 000	1 189 000	19 955	165 002	13,88	164 007	13,79
018-Administration pénitentiaire	8 373 850	8 373 850	963 514	251 890	3,01	251 890	3,01
019-Droits humains	15 000	15 000	0	5 000	33,33	5 000	33,33
020-Civisme et citoyenneté	15 000	15 000	0	4 947	32,98	4 947	32,98
021-Pilotage et soutien	469 094	469 094	0	0	0,00	0	0,00
022-Défense	171 148 022	171 148 022	0	85 380 044	49,89	85 380 044	49,89
023-Préparation et emploi des forces	9 706 660	9 706 660	0	4 853 330	50,00	4 853 330	50,00
024-Equipement des forces	10 843 899	10 843 899	0	5 004 613	46,15	5 004 613	46,15
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	2 702 673	2 702 673	0	1 351 337	50,00	1 351 337	50,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	265 389	265 389	0	132 695	50,00	132 695	50,00
027-Pilotage et soutien	28 621 350	28 621 350	0	13 099 376	45,77	13 099 376	45,77
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	2 200 000	2 200 000	0	2 000 000	90,91	2 000 000	90,91
032-Pilotage de l'Economie et du développement	4 435 980	4 435 980	0	1 415 980	31,92	1 415 980	31,92
033-Mobilisation des ressources	4 499 261	4 499 261	16	0	0,00	0	0,00
038-Pilotage et soutien des services du ministère	2 457 524	2 457 524	190 231	413 592	16,83	86 693	3,53
040-Tourisme	605 843	605 843	0	5 936	0,98	5 936	0,98
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction publique	1 000 000	1 000 000	28 679	3 000	0,30	0	0,00
044-Travail décent	530 245	530 245	48 734	0	0,00	0	0,00
046-Communication	1 000 000	1 000 000	0	0	0,00	0	0,00
047-Pilotage et soutien	31 100	31 100	0	0	0,00	0	0,00
049-Enfance et famille	300 000	300 000	0	0	0,00	0	0,00
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	1 095 000	1 095 000	0	375 000	34,25	375 000	34,25
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	200 000	200 000	0	0	0,00	0	0,00
052-Sport et activités physiques	7 000 000	7 000 000	0	0	0,00	0	0,00
055-Offre de soin	10 618 322	10 618 322	0	0	0,00	0	0,00
056-Santé publique	1 555 554	1 555 554	7 490	63 331	4,07	60 331	3,88
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	39 000	39 000	1 500	0	0,00	0	0,00

LB_PROGRAMME	AUTORISATION D'ENGAGEMENT INITIAL	AUTORISATION D'ENGAGEMENT AJUSTE	MT PROJET AE	ENGAGEMENTS VISES		ENGAGEMENTS COMPTABILISES		
	{a}	{b}		{c}	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
					{d}	{e=d/b}		{f}
058-Accès à l'éducation formelle	33 866 500	33 866 500	448 432	1 929 542	5,70	1 929 542	5,70	
059-Qualité de l'éducation formelle	8 830 000	8 830 000	193 748	851 768	9,65	759 302	8,60	
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	200 000	200 000	0	0	0,00	0	0,00	
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	1 960 000	1 960 000	52 439	151 928	7,75	126 728	6,47	
062-Enseignement supérieur	6 557 558	6 557 558	0	687 500	10,48	687 500	10,48	
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	1 247 443	1 247 443	0	0	0,00	0	0,00	
064-Recherche scientifique et technologique	693 580	693 580	0	334 290	48,20	334 290	48,20	
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	480 001	480 001	0	4 442	0,93	0	0,00	
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	75 000	75 000	0	0	0,00	0	0,00	
067-Industrie	805 869	805 869	0	0	0,00	0	0,00	
068-Commerce	85 000	85 000	0	0	0,00	0	0,00	
069-Artisanat	100 974	100 974	0	0	0,00	0	0,00	
070-Secteur privé	100 974	100 974	0	0	0,00	0	0,00	
071-Pilotage et soutien	64 000	64 000	0	57 204	89,38	51 552	80,55	
072-Mines	75 000	75 000	0	0	0,00	0	0,00	
073-Energie	4 910 793	4 910 793	0	3 127 125	63,68	3 127 125	63,68	
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	7 528 311	7 528 311	116 576	1 235 873	16,42	1 072 675	14,25	
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	704 052	704 052	0	390 000	55,39	390 000	55,39	
077-Economie agricole	1 471 761	1 471 761	0	0	0,00	0	0,00	
078-Développement durable des productions agricoles	3 344 125	3 344 125	72 000	0	0,00	0	0,00	
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural	773 658	773 658	21 945	318 937	41,22	318 937	41,22	
080-Pilotage et soutien	272 700	272 700	31 026	17 332	6,36	17 332	6,36	
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	228 000	228 000	0	0	0,00	0	0,00	
082-Productivité et compétitivité des productions animales	65 500	65 500	0	0	0,00	0	0,00	
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	253 000	253 000	0	190 000	75,10	190 000	75,10	
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	91 269	91 269	0	0	0,00	0	0,00	
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	1 815 198	1 815 198	600 000	520 395	28,67	520 395	28,67	
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	48 000	48 000	0	0	0,00	0	0,00	
089-Economie verte et changement climatique	184 000	184 000	0	0	0,00	0	0,00	
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique	801 000	801 000	0	998	0,12	998	0,12	
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques	5 145 398	5 145 398	0	1 121 688	21,80	1 121 688	21,80	
093-Développement de réseau de pistes rurales	12 000 000	12 000 000	0	0	0,00	0	0,00	
094-Pilotage et soutien	240 000	240 000	0	0	0,00	0	0,00	
095-Developpement d'infrastructures de communications électroniques	1 067 034	1 067 034	0	740 000	69,35	740 000	69,35	
098-Transports et météorologie	12 109 379	12 109 379	0	10 095 000	83,37	10 095 000	83,37	
102-Formation professionnelle	888 765	888 765	0	25 000	2,81	25 000	2,81	
103-Promotion de l'emploi	20 000	20 000	0	0	0,00	0	0,00	
105-Planification et aménagement urbain	850 000	850 000	0	0	0,00	0	0,00	
106-Architecture et construction	521 000	521 000	0	0	0,00	0	0,00	
107-Accès aux logements décentes	671 200	671 200	0	6 196	0,92	0	0,00	
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	100 000	100 000	69 999	18 776	18,78	9 850	9,85	
109-Aménagements hydrauliques	11 362 900	11 362 900	199 966	7 607 633	66,95	7 607 633	66,95	
110-Gerston intégrée des ressources en eau	908 425	908 425	1 745	6 370	0,70	6 370	0,70	
111-Approvisionnement en eau potable	4 344 479	4 344 479	807 073	1 119 020	25,76	1 016 897	23,41	
112-Assainissement des eaux usées et excréta	689 455	689 455	266 432	246 862	35,81	240 722	34,91	
113-Pilotage et soutien	421 621	421 621	0	0	0,00	0	0,00	
116-Contrôle d'Etat	1 143 874	1 143 874	0	0	0,00	0	0,00	
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	35 000	35 000	0	0	0,00	0	0,00	
119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques	50 000	50 000	0	0	0,00	0	0,00	
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la jurisprudence dans l'ordre judiciaire	25 000	25 000	0	25 000	100,00	25 000	100,00	
122-Protection des données à caractère personnel	95 000	95 000	0	95 000	100,00	95 000	100,00	
123-Médiateur du Faso	60 000	60 000	0	60 000	100,00	60 000	100,00	
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	8 772 474	8 772 474	0	8 769 474	99,97	8 769 474	99,97	
136-Transformation et écosystème numérique	76 940	76 940	0	0	0,00	0	0,00	
147-Défense des Droits Humains	21 151	21 151	0	0	0,00	0	0,00	
Total général	443 710 939	443 710 939	4 460 885	159 342 013	35,91	158 593 776	35,74	

Source : SI-N@folo

Annexe 9 : Etat de réalisation des principaux résultats majeurs des programmes budgétaires au 30 juin 2023.

Programme	Résultats majeurs	Prévisions		Réalizations	
		Montant	Nombre	Montant	Nombre
Programme 002	Nombre (mètre linéaire) de fonds d'archives traité et collecté		100		50
Programme 003	Acquisition et distribution d'ARV	3 500 000	947	3 500 000	947
	Intrants pour les cas d'IST diagnostiqués et traités	165 490 000	161	-	86
Programme 004	Renforcement des capacités en légistique et en rédaction des rapports en CM	50 000 000	2	25 000 000	1
	Renforcement des capacités des cadres intervenant dans la haute fonction publique	50 000 000	2	25 000 000	1
	Déploiement du e-conseil et formation des acteurs	15 000 000	e-conseil fonctionnel	15 000 000	e-conseil est fonctionnelle
	La tenue des sessions du COTEVAL et des rencontres interministérielles	13 850 000		13 205 000	15 sessions 04 pré-sessions
Programme 006	Des audits de sécurité des systèmes d'information des structures de l'administration publique sont réalisés	9 000 000	03	8 999 990	02 audits en cours de réalisation (E-conseil des ministres et E-bulletin)
	Le cadre juridique des marchés publics est relu	20 350 000	09	17 529 250	05 projets en attente d'adoption
	La certification d'acteurs des marchés publics	124 631 830	300	0	143 acteurs en cours de formation
Programme 008	Les interventions de l'Etat dans l'alimentation des enfants en âge scolaire sont améliorées	11 965 000	08	2 315 000	03
Programme 017	300 dossiers pendants en justice sont jugés (criminels, terro et ecofi)	183 092 000	300	10 000 000	84
	600 personnes vulnérables et/ou indigentes sont assistées	147 000 000	600	29 605 000	370
Programme 018	Cinq (5) juridictions situées dans les zones à haut défi sécuritaire sont dotées d'unités spéciales judiciaires	8 000	5	8 000	2
Programme 019	8020 représentants de groupes socioprofessionnels sont sensibilisés, informés et formés sur les droits humains	37 112 000	8 020	10 074 000	1187

Programme	Résultats majeurs	Prévisions		Réalizations	
		Montant	Nombre	Montant	Nombre
	85% des recommandations issues du troisième cycle de l'EPU sont mises en œuvre				
	85% des recommandations issues du troisième cycle de l'EPU sont mises en œuvre	62 400 000	85%	0	69,2
	98% des OSC sollicitant une assistance technique ont été satisfaits	24 000 000	98%	7 280 000	100%
	30% des cas de violations des droits humains sont traités et suivis	9 600 000	30%	0	96,82%
	L'ensemble des rapports dus sont transmis dans les délais aux organes de traité	15 000 000	100%	2 000 000	20%
Programme 020	103 465 citoyens y compris les acteurs du milieu scolaire et universitaire sont sensibilisés sur le civisme et la citoyenneté	160 789 000	103 465	23 411 000	1640
	1500 acteurs communautaires des treize (13) régions sont sensibilisés sur la gestion pacifique des conflits communautaires	34 250 000	1 500	2 790 000	602
Programme 021	Deux sessions du cadre sectoriel de dialogue (CSD) et une session CASEM sont tenue	55 300 000	3	12 139 000	2
	Le plan de recrutement du personnel est mis en œuvre à 100%	122 000 000	100%	16 770 000	10%
	100% des actions phares du ministère sont couverte	33 500 000	100%	11 760 000	50%
Programme 029	Organiser le forum de l'intégration	7 000 000	1	5 947 000	1
Programme 030	Assurer le transport de la valise diplomatique	81 800 000	1	79 195 000	1
Programme 137	Commanditer une étude de faisabilité sur le statut juridique du Centre d'Accueil pour Migrant	8 000 000	1	5 600 000	1

Programme 039	150 opérateurs culturels soutenus financièrement	600 000 000	150	00	80
	45 structures et/ou activités cinématographiques et audiovisuelles contrôlées	15 000 000	45	00	19
	03 manifestations majeures de promotion culturelle d'envergure nationale organisées	700 000 000	03	500 000 000	01
Programme 040	Six cent (600) entreprises touristiques sont contrôlées en matière d'application de la réglementation et du respect des normes et standard	5 000 000	600	5 000 000	110
Programme 046	02 grands évènements organisés (GALIAN et UACO)	100 000 000	02	50 000 000	01
Programme 052	2 100 athlètes pris en charge par le Centre National Médico-sportif	0	2100	0	760
	30 manifestations sportives couvertes médicalement	0	30	0	7
	Stade du 4 Août mis aux normes FIFA à 100%	7 000 000 000	100%	0	75%
	Préparer les équipes nationales et participer aux compétitions internationales	1 000 000 000	80	1 000 000 000	16
Programme 053	Des séances de sport pour tous organisées	20 208 000	3 932	1 341 000	261
Programme 055	La contribution du secteur privé de santé à l'offre de soins de qualité est renforcée (Nombre d'autorisation d'ouverture et d'exploitation accordées)	Non chiffrée	55	Non chiffrée	27
Programme 056	Au moins 125 structures contrôlées au cours de l'année	62 500 000	125	300 000 000	60

Programme 146	Les produits de santé y compris les vaccins et les produits sanguins sont disponibles à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et à des coûts accessibles aux populations	10 124 875 000	100%	5 062 437 000	50%
Programme 062	Construction et équipement de bâtiments pédagogiques à l'EPO et dans les CU de Tenkodogo, Gaoua, Banfora et Kaya	2 387 487 000	5	-	1
	Construction et équipement d'amphithéâtres à l'UNZ et à l'UTS	575 000 000	4	550 000 000	2
	Hébergement des étudiants demandeurs de logements dans les cités et résidences universitaires	800 000 000	8 099	800 000 000	8 235
Programme 063	Service de plats dans les restaurants universitaires	5 900 000 000	10 470 000	2 550 000 000	3 949 925
	Octroi de bourses aux étudiants (es)	1 380 000 000	2 300	992 400 000	1 654
	Octroi de l'aide aux étudiant (es)	5 375 760 859	34 571	1 894 550 000	10 826
	Octroi de prêts aux étudiant (es)	10 158 750 000	25 800	632 700 000	2 812
Programme 064	Financement des tranches annuelles des projets de recherche	619 726 302	85	48 657 162	5
	Réalisation d'inspections sur des sites d'essais des OGM et/ou lors des mouvements transfrontières des OGM	3 916 800	16	734 400	3
Programme 067	Réaliser les études d'aménagement de la zone agro industrielle de Samendéni	75 000 000	100 HA	75 000 000	100ha
	Mettre à niveau de 15 entreprises du secteur de l'énergie solaire	168 750 000	15	90 000 000	8
	Mettre à niveau de 25 entreprises du domaine de l'huile de coton et dérivés mises à niveau	515 625 000	25	288 750 000	14
	Accorder 2 milliards de Francs CFA de financement aux PME sous forme de prêts à taux d'intérêts bonifiés dans le cadre du FRE Covid-19	2 000 000 000	ND	629 407 000	26
	Réaliser l'étude de faisabilité pour la création d'un parc industriel à Ziniaré	50 000 000	1	50 000 000	1

Programme 075	Superficie de périmètres irrigués aménagés (en ha)	20 115 000 000	1 341	1 625 000 000	130
Programme 075	Superficie de bas-fonds aménagés (en ha)	8 228 500 000	2 351	4 561 080 000	1 520,36
	Nombre d'équipement d'irrigation mis à la disposition des producteurs	630 077 233	18 992	422 655 771	11 956
	Superficies des terres agricoles sous CES/DRS (en ha)	11 459 000 000	16 370	4 443 600 000	6 348
	Nombre de modèle d'exploitation agricole mis en place	9 420 000 000	314	400 000 000	16
Programme 076	Niveau du stock de sécurité alimentaire (SI/SSAI) (Tonne)	6 384 105 000	20 267	5 725 537 000	4 000
Programme 077	Nombre de micro-projets financés	-	969	-	714
Programme 081	Nombre de Certificats Nationaux de Transhumance (CNT) et Certificats Internationaux de Transhumance (CIT) délivrés	6 250 000	3 125	4 100 000	2 050
Programme 082	Quantité d'aliment pour animaux destinés aux producteurs (tonnes)	500 000 000	2000	1 449 985 000	4 286,6
Programme 084	Nombre de bovins vaccinés contre la PPCB	225 000 000	3 650 334	-	461 466
	Nombre de petits ruminants vaccinées contre la PPR	75 000 000	5 874 802	-	101 526
	Nombre d'alevins mis à la disposition des fermes d'aquaculture	48 300 000	690 000	10 318 000	147 400
	Nombre d'agents formés en technique de pisciculture	45 000 000	90	25 800 000	43
	Nombre d'écloserie construit à Ziga	50 000 000	01	-	-
	Nombre de forages réalisés pour les stations piscicoles de Bazéga et Poa	20 000 000	01	20 000 000	02
	Nombre de sessions des comités des Périmètres Halieutiques d'Intérêt Economique (PHIE) appuyés	20 000 000	05	4 473 000	01

Programme 091	Linéaire de route du réseau routier classé qui a fait l'objet d'entretien courant	2 104 865 000	8 615 KM	120 000 000	100 KM
	Linéaire du réseau de piste rurale qui a fait l'objet d'entretien courant		1 676 KM	288 000 000	36 KM
	Linéaire en route de terre qui a fait l'objet d'entretien courant		100 KM	821 346 000	4,10 KM
	Linéaire de voiries entretenues		429,99 KM	918 189 000	1,7 KM
Programme 093	Linéaire de pistes rurales à aménager	28 628 933 000	1 018	25 652 079 000	93,67 KM
Programme 096	Organiser des sessions de formations en éducation financière au profit de 2000 personnes 2023	575 000	2000	255 000	400
Programme 136	Déployer les plateformes intégrées (SIGEPE, CIM, SIGED) dans les ministères et institutions		30		SIGED : 3- CIM : 2 SIGEPE : 7
Programme 098	Délivrer des titres de transports modernes et sécurisés		984 467	PM	208 536
Programme 105	Finaliser les SDAU de 05 communes urbaines	0 (ETAT) 149 971 460 (FAU)	05 SDAU	0	04 SDAU en cours de validation
	Réaliser neuf (09) kms de linéaire de canaux	0 (ETAT) 4 331 493 253 (SONATUR ET BOAD)	09kms	1 299 447 976	2,049 km
	Réaliser le premier lotissement de cinq (05) communes rurales	0 (ETAT) 179 808 000 (FAU)	05 Communes rurales	0	0 commune
	Contrôler deux cents (200) aménagements	32 000 000	200	3 631 000	155
	Réaliser la base de données des lotissements (mise à jour des plans de lotissements, positionnement du bâti, et les éléments imposables, etc.)	10 000 000 (Etat) 21 553 896 (FAU)	01 base de données	0	01 base de données disponible
Programme 107	Construire 1 500 logements décents	354 564 000	1500 logements	74 815 000	711 logements dont 440 sociaux et 271 économiques.
	Adopter la loi sur la promotion immobilière	15 000 000	01 loi sur la promotion immobilière	14 524 000	01 loi adopté par l'ALT

Programme 086	Bois de chauffe produit		300 000		120 000
	Populations sensibilisées sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres		50 000		10 569
	Semences de qualité produites		8 000		7 975
Programme 088	PCD et PRD intégrant les thématiques E/DD		10	50 066 000	4
Programme 089	Technologies d'adaptation vulgarisées	50 000 000	5	8 000 000	2
	Jardins nutritifs mis en place	150 000 000	30	6 000 000	3
	Villages en transformation en éco village	250 000 000	71	39 000 000	71
Programme 109	Barrages entretenus		20		5
Programme 110	Comités Locaux de l'Eau (CLE) fonctionnels	222 033 073	48	8 625 440	41
Programme 111	Forages équipés de pompes à motricité Humaines réalisés	299 881 000	534	360 940 000	4
	Branchements particuliers réalisés en milieu urbain	5 322 400 000	43 215 000	901,91	7 323,00
Programme 112	Des latrines familiales réalisées et réhabilitées		30 000	116 054 053	1250
	Des latrines institutionnelles et publiques réalisées et réhabilitées		600	60 171 311	158

Source : Revue à mi-parcours des ministères et institutions au 31 mai 2023

Annexe 10 : Situation d'exécution des crédits délégués au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	CREDIT DE PAIEMENT INITIAL	CREDIT DE PAIEMENT AJUSTE	MT PROJET CP	ENGAGEMENTS VISES		ENGAGEMENTS COMPTABILISES		LIQUIDES		TX LIQ DES ENG VISÉ
				Montant	Tx (%)	Montant	Tx (%)	Montant	Tx (%)	
				{a}	{b}	{c}	{d}	{e=d/b}	{f}	
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	1 608 975	1 608 975	226 203	945 713	58,78	806 268	50,11	579 752	36,03	61,30
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	979 793	974 793	91 514	647 167	66,39	539 694	55,37	316 817	32,50	48,95
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	822 034	822 034	75 992	589 972	71,77	527 842	64,21	404 797	49,24	68,61
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	210 210	210 210	46 682	117 846	56,06	98 311	46,77	66 694	31,73	56,59
18-Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	285 000	285 000	21 839	184 541	64,75	169 684	59,54	134 590	47,22	72,93
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	269 502	269 502	56 895	93 171	34,57	64 860	24,07	23 701	8,79	25,44
21-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	4 511 367	4 596 367	735 919	1 133 717	24,67	676 996	14,73	291 582	6,34	25,72
22-Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	105 188	105 188	5 811	4 367	4,15	1 700	1,62	413	0,39	9,46
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	20 107 084	25 334 894	889 737	20 877 595	82,41	20 432 656	80,65	19 438 672	76,73	93,11
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	105 950	105 950	11 640	33 185	31,32	25 975	24,52	21 975	20,74	66,22
25-Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	74 611	74 611	11 313	47 525	63,70	40 248	53,94	31 174	41,78	65,60
27-Ministère Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	495 406	495 406	55 661	313 204	63,22	277 391	55,99	153 172	30,92	48,90
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	302 142	302 142	85 463	173 503	57,42	156 871	51,92	52 945	17,52	30,52
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	122 000	122 000	9 049	76 842	62,99	68 003	55,74	35 157	28,82	45,75
38-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	111 500	161 500	17 594	109 534	67,82	91 346	56,56	63 768	39,49	58,22
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	219 321	219 321	33 272	94 819	43,23	89 028	40,59	59 153	26,97	62,39
51-Conseil Supérieur de la Communication	19 341	19 341	0	15 912	82,27	9 037	46,72	4 290	22,18	26,96
TOTAL	30 349 424	35 707 234	2 374 585	25 458 611	71,30	24 075 911	67,43	21 678 654	60,71	85,15

Source : SI-N@folo

Annexe 11 : Situation d'exécution des dépenses sociales au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	CP_INIT	CP_AJUST*	MT PROJET CP	MT ENG_VISÉ CP		MT ENG COMPTABILISÉ CP		MT LIQ		TX LIQ DES ENG VISÉ (EN %)
				Montant	Tx (%)	Montant	Tx (%)	Montant	Tx (%)	
	{a}	{b}	{c}	{d}	{e=d/b}	{f}	{g=}	{h}	{i=h/b}	{j=h/d}
01-Présidence du Faso	5 854 100	5 854 100	0	5 769 345	98,55	5 750 000	98,22	5 650 000	96,51	97,93
03-Primature	23 040 149	23 040 149	22 385	130 115	0,56	88 075	0,38	88 075	0,38	67,69
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	21 950	21 950	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
10-Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	4 833 390	4 828 390	1 261 498	1 580 762	32,74	1 564 773	32,41	368 480	7,63	23,31
11-Ministère de la Défense et des Anciens Combattants	2 023 111	2 023 111	0	1 011 556	50,00	1 011 556	50,00	505 778	25,00	50,00
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	1 756 628	1 756 628	0	556 583	31,68	509 937	29,03	506 544	28,84	91,01
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	4 517 995	4 517 995	879 942	2 201 658	48,73	2 165 070	47,92	2 114 265	46,80	96,03
18-Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	20 000	20 000	0	20 000	100,00	20 000	100,00	20 000	100,00	100,00
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	7 976 287	7 976 287	323 135	3 039 313	38,10	3 031 555	38,01	2 819 486	35,35	92,77
21-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	103 060 110	103 060 110	4 032 329	52 968 913	51,40	52 350 905	50,80	37 692 690	36,57	71,16
22-Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	15 644 942	15 644 942	495 045	11 229 626	71,78	11 172 186	71,41	10 757 396	68,76	95,79
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	81 457 803	81 457 803	2 538 717	43 552 345	53,47	42 681 412	52,40	35 701 589	43,83	81,97
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	72 649 529	72 649 529	1 910 853	31 398 842	43,22	31 396 842	43,22	30 582 157	42,10	97,40
25-Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	938 534	938 534	10 000	527 503	56,21	501 303	53,41	485 729	51,75	92,08
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	6 891 030	6 891 030	1 033 562	4 737 062	68,74	4 737 062	68,74	4 735 237	68,72	99,96
27-Ministère Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	45 610 939	46 129 572	1 215 722	24 477 442	53,06	24 421 403	52,94	22 228 944	48,19	90,81
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	8 565 976	8 265 976	93 190	2 219 705	26,85	2 188 086	26,47	838 353	10,14	37,77
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	843 000	843 000	5 100	372 023	44,13	366 934	43,53	349 230	41,43	93,87
38-Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	854 564	854 564	30 317	95 459	11,17	74 815	8,75	51 815	6,06	54,28
42-Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	35 448 802	35 433 802	2 746 623	18 503 903	52,22	18 348 257	51,78	9 249 893	26,10	49,99
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	34 465 243	34 465 243	0	34 458 787	99,98	34 458 787	99,98	34 458 787	99,98	100,00
TOTAL	456 474 082	456 672 715	16 598 417	238 850 942	52,30	236 838 958	51,86	199 204 446	43,62	83,40

Source : SI-N@folo

Annexe 12 : Etat de consommation d'eau des ministères et institutions en 2022 et 2023 au 30 juin (en milliers FCFA)

SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A mill levner 2022	A mill levner 2023
1	Présidence du Faso	268 049	218 410
2	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Minisres	681	764
3	Primature	6 821	4 948
4	Assemblée Législative de Transition	2 287	1 911
5	Conseil Economique et Social	666	659
9	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	87 661	64 930
10	Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux	122 385	101 896
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	448 290	472 207
12	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur	3 958	4 006
14	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	71 870	69 362
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 957	1 823
18	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	18 494	21 677
20	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	8 216	11 716
21	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	289 998	275 898
22	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	21 302	15 732
23	Ministère de l' Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	27 961	25 533
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	46 044	53 167
25	Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	4 067	6 995
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	999	745
27	Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques	23 248	21 690
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	6 523	4 774
31	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 266	286
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	12 091	14 305
38	Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	153	625
42	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	43 246	34 697
50	Grande Chancellerie	3 601	3 627
51	Conseil Supérieur de la Communication	2 304	840
52	Autorité Supérieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	460	945
54	Conseil Constitutionnel	379	159
55	Conseil d'Etat	0	0
56	Cour des Comptes	720	740
57	Cour de Cassation	800	1 220
58	Commission Electorale Nationale Independante (CENI)	1 192	929
59	Commission Informatique et des Libertés	605	205
60	Médiateur du Faso	1 284	1 143
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	7 051	3 742
	TOTAUX	1 536 630	1 442 307

Source : SI-N@folo

Annexe 13 : Etat de consommation d'électricité des ministères et institutions en 2022 et 2023 au 30 juin (en milliers FCFA)

SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A fin avril 2022	A fin avril 2023
01	Présidence du Faso	220 822	228 709
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Minisres	10 860	9 392
03	Primature	40 503	47 905
04	Assemblée Législative de Transition	33 638	36 021
05	Conseil Economique et Social	7 591	8 658
09	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	473 207	585 140
10	Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux	222 562	209 341
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	716 515	931 764
12	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur	32 074	34 229
14	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	737 461	790 053
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	53 317	48 851
18	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	227 933	225 758
20	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	66 521	80 380
21	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	1 644 014	1 688 211
22	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	88 964	74 361
23	Ministère de l' Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	285 791	300 237
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	266 365	278 142
25	Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	29 469	26 894
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	36 848	29 748
27	Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques	301 403	316 602
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	152 226	143 506
31	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques	77 540	79 021
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	32 463	32 543
38	Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	13 020	13 000
42	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	119 481	128 076
50	Grande Chancellerie	6 425	6 423
51	Conseil Supérieur de la Communication	12 102	15 739
52	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	7 990	16 057
54	Conseil Constitutionnel	6 119	6 217
55	Conseil d'Etat	0	0
56	Cour des Comptes	8 447	8 678
57	Cour de Cassation	11 619	12 436
58	Commission Electorale Nationale Independante (CENI)	0	0
59	Commission Informatique et des Libertés	4 953	5 606
60	Médiateur du Faso	7 625	7 491
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	157 331	130 471
TOTAUX		6 113 200	6 555 659

Source : SI-N@folo

Annexe 14 : Etat de consommation de téléphone des ministères et institutions en 2022 et 2023 au 30 juin (en milliers FCFA)

SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A fin avril 2022	A fin avril 2023
1	Présidence du Faso	186 234	232 189
2	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	909	790
3	Primature	11 175	20 430
4	Assemblée Législative de Transition	32 950	29 871
5	Conseil Economique et Social	1 324	1 258
9	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	269 284	276 779
10	Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux	25 105	31 170
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	282 618	344 058
12	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur	48 938	47 939
14	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	392 507	364 535
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	20 581	25 540
18	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	19 735	20 639
20	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	3 915	3 354
21	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	49 680	51 824
22	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	12 042	11 712
23	Ministère de l' Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	16 469	15 489
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	13 423	13 732
25	Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	4 429	4 444
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	9 449	23 079
27	Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques	46 025	44 622
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	17 419	17 686
31	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques	179 796	130 790
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	870	3 750
38	Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	572	521
42	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	23 053	21 189
50	Grande Chancellerie	1 153	773
51	Conseil Supérieur de la Communication	5 829	5 186
52	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	5 051	5 005
54	Conseil Constitutionnel	179	143
55	Conseil d'Etat	256	506
56	Cour des Comptes	192	353
57	Cour de Cassation	0	0
58	Commission Electorale Nationale Independante (CENI)	14 772	8 566
59	Commission Informatique et des Libertés	616	1 578
60	Médiateur du Faso	6 531	5 357
61	COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS	700	710
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	281 242	260 230
	TOTAL MENSUEL	1 985 024	2 025 798

Source : SI-N@folo

Annexe 15 : Situation de liquidation des engagements en procédure normale par ministère et par institution au 30 juin 2023 (en milliers FCFA)

Section	Engagement {a}	LIQUIDES		RESTES A LIQUIDER	
		Montant {b}	Taux (%) {c=b/a}	Montant {d=a-b}	Taux (%) {e=d/a}
01 Présidence du Faso	1 482 546	1 033 837	69,73	448 709	30,27
02 Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	174 769	77 934	44,59	96 835	55,41
03 Primature	705 607	247 788	35,12	457 819	64,88
09 Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	3 878 363	2 700 084	69,62	1 178 279	30,38
10 Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions	3 185 329	785 293	24,65	2 400 035	75,35
12 Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur	1 631 528	493 507	30,25	1 138 021	69,75
14 Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	6 699 505	2 015 281	30,08	4 684 224	69,92
17 Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	900 266	370 451	41,15	529 815	58,85
18 Ministère de la Communication, de la culture des Arts et du Tourisme	569 774	254 004	44,58	315 770	55,42
20 Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	961 164	296 450	30,84	664 713	69,16
21 Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	4 893 047	776 155	15,86	4 116 892	84,14
22 Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille	876 297	316 659	36,14	559 638	63,86
23 Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	10 678 133	3 866 414	36,21	6 811 718	63,79
24 Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	399 471	227 028	56,83	172 443	43,17
25 Ministère Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	464 180	200 311	43,15	263 869	56,85
26 Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	144 375	83 4450	57,80	60 925	42,20
27 Ministère Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	6 151 657	3 153 382	51,26	2 998 275	48,74
30 Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	3 674 406	1 649 101	44,88	2 025 305	55,12
31 Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	44 938	0	0,00	44 938	100,00
32 Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	2 914 602	1 451 420	49,80	1 463 182	50,20
38 Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	658 975	167 241	25,38	491 734	74,62
42 Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	13 179 699	2 371 778	18,00	10 807 921	82,00
51 Conseil Supérieur de la Communication	15 912	8 227	51,70	7 685	48,30
52 Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	893 419	779 269	87,22	114 150	12,78
54 Conseil Constitutionnel	164 294	90 120	54,85	74 174	45,15
99 Dépenses Communes Interministérielles	1 887 587	345 176	18,29	1 542 411	81,71
Total général	67 229 841	23 760 359	35,34	43 469 4812	64,66

Source : SI-N@folo

**Annexe 16 : Situation de liquidation des engagements en procédure normale par programme au 30 juin 2023
(en milliers FCFA)**

PROGRAMMES BUDGETAIRES	Engagement {a}	LIQUIDES		RESTES A LIQUIDER	
		Montant {b}	Taux (%) {c=b/a}	Montant {d=a-b}	Taux (%) {e=d/a}
Pilotage de l'action présidentielle	1 482 546	1 033 837	69,73	448 709	30,27
Organisation du travail gouvernemental	174 769	77 934	44,59	96 835	55,41
Appui à la gouvernance	134 322	72 753	54,16	61 568	45,84
Promotion du capital humain	196 258	14 500	7,39	181 758	92,61
Soutien à l'action de la Primature	375 028	160 534	42,81	214 493	57,19
Administration du territoire	542 099	172 102	31,75	369 997	68,25
Décentralisation	600	0	0,00	600	100,00
Pilotage et soutien des services du MATD	697 916	552 729	79,2	145 187	20,8
Protection Civile	569 597	254 000	44,59	315 597	55,41
Sécurité intérieure	2 068 151	1 721 253	83,23	346 898	16,77
Administration judiciaire	546 695	185 206	33,88	361 489	66,12
Administration pénitentiaire	2 093 580	441 450	21,09	1 652 130	78,91
Civisme et citoyenneté	38 406	27 051	70,44	11 355	29,56
Droits humains	58 142	37 242	64,05	20 900	35,95
Pilotage et soutien	448 506	94 344	21,04	354 162	78,96
Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	105 409	55 563	52,71	49 846	47,29
Gestion des Burkinabè de l'extérieur	8 600	0	0,00	8 600	100,00
Intégration africaine	25 909	0	0,00	25 909	100,00
Pilotage et soutien aux services du Ministère	1 491 610	437 943	29,36	1 053 667	70,64
Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	110 974	93 144	83,93	17 830	16,07
Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers	738 437	429 567	58,17	308 870	41,83
Mobilisation des ressources	2 558 527	786 949	30,76	1 771 578	69,24
Pilotage de l'Economie et du développement	218 427	105 346	48,23	113 080	51,77
Pilotage et soutien des services du ministère	3 073 140	600 275	19,53	2 472 865	80,47
Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	243 521	138 425	56,84	105 096	43,16
Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction publique	476 984	162 277	34,02	314 708	65,98
Travail décent	179 761	69 749	38,8	110 011	61,2
Communication	284 224	59 773	21,03	224 451	78,97
Culture	32 916	22 176	67,37	10 740	32,63
Pilotage et soutien	216 285	153 222	70,84	63 063	29,16
Tourisme	36 349	18 833	51,81	17 516	48,19
Formation professionnelle	158 725	139 855	88,11	18 870	11,89
Jeunesse	203 836	6 633	3,25	197 203	96,75
Loisirs	40 356	16 182	40,1	24 174	59,9
Pilotage et soutien des services du MSL	470 423	107 191	22,79	363 232	77,21
Promotion de l'emploi	12 688	3 841	30,27	8 847	69,73
Sport et activités physiques	75 136	22 750	30,28	52 387	69,72
Offre de soin	2 558 210	0	0,00	2 558 210	100,00
Pilotage et soutien aux services de la Santé	553 343	240 298	43,43	313 045	56,57
Santé publique	1 781 494	535 857	30,08	1 245 637	69,92
Enfance et famille	54 427	40 000	73,49	14 427	26,51
Femme et du genre	60 358	45 000	74,55	15 358	25,45
Pilotage et soutien des services du ministère	110 365	11 758	10,65	98 606	89,35
Solidarité nationale et gestion des catastrophes	651 147	219 900	33,77	431 247	66,23
Accès à l'éducation formelle	3 329 857	999 269	30,01	2 330 588	69,99
Accès et qualité de l'éducation non formelle	5 115	0	0,00	5 115	100,00
Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	1 190 733	368 372	30,94	822 361	69,06
Qualité de l'éducation formelle	6 152 428	2 498 773	40,61	3 653 655	59,39
Enseignement supérieur	79 676	23 117	29,01	56 559	70,99
Fourniture des services sociaux aux étudiants	3 200	1 200	37,5	2 000	62,5
Pilotage et soutien aux services du MESRSI	305 484	194 050	63,52	111 434	36,48
Recherche scientifique et technologique	3 661	3 661	100	0	0
Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	7 450	5 000	67,11	2 450	32,89

PROGRAMMES BUDGETAIRES	Engagement	LIQUIDES		RESTES A LIQUIDER	
		Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
	{a}	{b}	{c=b/a}	{d=a-b}	{e=d/a}
Artisanat	5 713	1 477	25,84	4 237	74,16
Commerce	57 294	27 566	48,11	29 727	51,89
Industrie	57 708	19 124	33,14	38 585	66,86
Pilotage et soutien	303 431	139 845	46,09	163 586	53,91
Secteur privé	40 034	12 300	30,72	27 734	69,28
Carrières	5 800	5 800	100	0	0
Mines	31 452	17 102	54,37	14 350	45,63
Pilotage et soutien des services du Ministère des Mines et des Carrières	107 123	60 548	56,52	46 575	43,48
Aménagements hydro-agricoles et irrigations	1 315 647	286 157	21,75	1 029 490	78,25
Développement des productions halieutiques et aquacoles	91 465	4 800	5,25	86 665	94,75
Développement durable des productions agricoles	1 821 914	780 900	42,86	1 041 014	57,14
Economie agricole	181 655	57 177	31,48	124 478	68,52
Pilotage et soutien	997 694	584 282	58,56	413 412	41,44
Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	1 249 304	1 117 207	89,43	132 097	10,57
Productivité et compétitivité des productions animales	56 130	33 281	59,29	22 849	40,71
Santé animale et santé publique vétérinaire	19 414	0	0,0000	19 414	100,0000
Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	57 546	13 103	22,77	44 443	77,23
Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural	360 887	276 474	76,61	84 413	23,39
Développement de réseau de pistes rurales	1 718 417	941 966	54,82	776 451	45,18
Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques	1 364 945	460 105	33,71	904 839	66,29
Pilotage et soutien	316 184	175 063	55,37	141 122	44,63
Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique	274 860	71 967	26,18	202 893	73,82
Appui au sous-secteur postal	2 081	0	0,00	2 081	100,00
Developpement d'infrastructures de communications électroniques	4 201	0	0,00	4 201	100,00
Pilotage et soutien aux structures du MDENP	30 395	0	0,00	30 395	100,00
Transformation et écosystème numérique	8 262	0	0,00	8 262	100,00
Mobilité et sécurité routière	36 752	14 059	38,25	22 693	61,75
Pilotage et soutien des services du MTMUSR	248 773	107 281	43,12	141 492	56,88
Transports et météorologie	2 629 076	1 330 080	50,59	1 298 996	49,41
Accès aux logements décents	70 784	12 248	17,3	58 536	82,7
Architecture et construction	49 789	21 946	44,08	27 844	55,92
Pilotage et soutien aux service du MUH	326 839	0	0,0000	326 839	100,0000
Planification et aménagement urbain	211 563	133 048	62,89	78 515	37,11
Aménagements hydrauliques	8 270 781	1 328 287	16,06	6 942 494	83,94
Approvisionnement en eau potable	2 176 270	411 400	18,9	1 764 870	81,1
Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	79 006	14 800	18,73	64 206	81,27
Assainissement des eaux usées et excréta	588 824	90 412	15,35	498 411	84,65
Economie verte et changement climatique	70 285	39 840	56,68	30 445	43,32
Gerstion intégrée des ressources en eau	291 417	146 167	50,16	145 250	49,84
Gestion durable des ressources forestières et fauniques	1 385 474	155 325	11,21	1 230 149	88,79
Gouvernance environnementale et développement durable	18 037	0	0,000	18 037	100,000
Pilotage et soutien	299 605	185 547	61,93	114 058	38,07
Régulation du secteur de la communication	15 912	8 227	51,7	7 685	48,3
Controle d'Etat	893 419	779 269	87,22	114 150	12,78
Coordination des actions du Conseil constitutionnel	164 294	90 120	54,85	74 174	45,15
Dépenses communes interministérielles	1 887 587	345 176	18,29	1 542 411	81,71
Total général	67 229 841	23 760 359	35,34	43 469 482	64,66

Source : SI-N@folo